# TABLEAU RÉCAPITULATIF

DT - 2023090504027D12

CABINET L. MARTIN SARL - CABINET L. MARTIN SARL - EMMANUEL GUEVARA

Réf. travaux **7374**

15 rue de lesbin
**56530 GESTEL**

Créé le **05/09/2023**
Débute le **19/09/2023**
Durée : **15 jours**

Retrouvez votre tableau récapitulatif, vos plans et un outil de mesures sur l'application Dict.fr Mobile

## Exploitants

### ENEDIS-DRBZH-DT-DICT BRETAGNE

CHEZ PROTYS P0099, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 France

Sensible — **CONCERNÉ**

0299035587 | 0181624701 | 0176614701 | 6031802.ENEDIS@demat.protys.fr

**DT** 414165950 — **Envoyé le** 05/09/2023

**Réponse** 414271515 — **Reçu le** 06/09/2023 — **CONCERNÉ**

Présence d'ouvrage : EL. Recommandations : Des branchements souterrains sans affleurant et/ou aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans le mprise des travaux déclarés. Nom du contact : GUILLER Pascale.

### GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest

CHEZ PROTYS P0473, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 France

Sensible — **CONCERNÉ**

0810300360 | 0810300360 | 0247857444 | GRDF_362.GRDF@demat.protys.fr

**DT** 414165948 — **Envoyé le** 05/09/2023

**Réponse** 414169363 — **Reçu le** 05/09/2023 — **CONCERNÉ**

Présence d'ouvrage : GA. Recommandations : CELLES-CI SONT DETAILLEES DANS LES PAGES SUIVANT CE RECEPISSE DANS CATEGORIES PLANS ET OUVRAGES GRDF , VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS DE L'EXPLOITANT. Nom du contact : EXPLOITANT GRDF.

### MAIRIE DE GESTEL - GUERNEC Pascal

Place Colonel Muller 56530 GESTEL FRANCE

Sensible — **NON CONCERNÉ**

0297801244 | 0297801244 | 0297801244 | dst@gestel.fr

**DT** 414165951 — **Envoyé le** 05/09/2023

**Relance** 414824367 — **Envoyé le** 14/09/2023

**Réponse** 427180798 — **Reçu le** 25/03/2024 — **NON CONCERNÉ** — Pas d'ouvrage

### MAIRIE DE GESTEL chez SOGEDATA - GUERNEC Pascal

TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX FRANCE

Sensible — **CONCERNÉ**

0297801244 | 0678437794 | 0678437794 | mairie-de-gestel@delegation.sogedata.fr

**DT** 414165945 — **Envoyé le** 05/09/2023

**Réponse** 414208093 — **Reçu le** 06/09/2023 — **CONCERNÉ** — Présence d'ouvrage : EL

**Réponse** 416250345 — **Reçu le** 04/10/2023 — **CONCERNÉ** — Présence d'ouvrage : EL

### SNCF Reseau Bretagne chez Groupe NAT

TSA 52151 59810 LESQUIN France

Sensible — **CONCERNÉ**

359529113 | 299304197 | 299304197 | infra08@sncf.groupe-nat.com

**DT** 414165940 — **Envoyé le** 05/09/2023

**Réponse** 414202083 — **Reçu le** 05/09/2023 — **CONCERNÉ**

Présence d'ouvrage : TR. Recommandations : Veuillez vous reporter au document RECOMMANDATIONS, PRESCRIPTIONS ET CONTACTS SNCF joint au plan. Nom du contact : Groupe-NAT.


2024 © DICT.fr - Généré le 25/03/2024

Réf. travaux **7374**

15 rue de lesbin
**56530 GESTEL**

Créé le **05/09/2023**
Débute le **19/09/2023**
Durée : **15 jours**

Retrouvez votre tableau récapitulatif, vos plans et un outil de mesures sur l'application Dict.fr Mobile

## AXIONE - Gestion DT-DICT

BOUYGUES TELECOM1, 152 Avenue Pierre Brossolette 92240 Malakoff France

**CONCERNÉ**

0764455403 | 0146018782 | 0146018782 | gub.dict@axionesi.net

**DT** 414165941 **Envoyé le** 05/09/2023

**Réponse** 414325445 **Reçu le** 06/09/2023 **CONCERNÉ**

## Lorient Agglomération

DEA, BP 20001 56314 LORIENT CEDEX FRANCE

**NON CONCERNÉ**

0290747495 | 0618440035 | 0618440035 | deadict@agglo-lorient.fr

**DT** 414165943 **Envoyé le** 05/09/2023

**Relance** 414824368 **Envoyé le** 14/09/2023

**Réponse** 427180704 **Reçu le** 25/03/2024 **NON CONCERNÉ** Pas d'ouvrage

## Lorient Agglomération - JAFFREZOU Florent

Service Informatique DSI, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX France

**NON CONCERNÉ**

0290747171 | 0290747160 | 0603881344 | lorient-agglo-dsi@demat.sogelink.fr

**DT** 414165949 **Envoyé le** 05/09/2023

**Réponse** 414211998 **Reçu le** 06/09/2023 **NON CONCERNÉ** Pas d'ouvrage

## Lorient Agglomération - Lorient Agglomération DEA

Esplanade du Péristyle CS 20001 56314 LORIENT CEDEX FRANCE

**CONCERNÉ**

0290747595 | 0618440035 | deadict@agglo-lorient.fr

**DT** 414165952 **Envoyé le** 05/09/2023

**Réponse** 414240314 **Reçu le** 05/09/2023 **CONCERNÉ**

Présence d'ouvrage : EU. Nom du contact : Arnaud SOIVE.

## ORANGE - Q2 BRETAGNE

Service DICT, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX France

**CONCERNÉ**

0228563535 | 0810300111 | FT44Q2.FTO@demat.protys.fr

**DT** 414165944 **Envoyé le** 05/09/2023

**Réponse** 414439471 **Reçu le** 08/09/2023 **CONCERNÉ**

Présence d'ouvrage : TL. Recommandations : Liaison fort trafic.

## SAUR GRAND OUEST

SAUR MORBIHAN, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX France

**CONCERNÉ**

0297544702 | 0256562009 | saur-go-morbihan@demat.sogelink.fr

**DT** 414165942 **Envoyé le** 05/09/2023

**Réponse** 414233184 **Reçu le** 06/09/2023 **CONCERNÉ**

Présence d'ouvrage : EA. Recommandations : POUR UN RDV SUR LE SITE , ADRESSER UN MAIL A LADRESSE : rdvsite.ouest@saur.com 10 jours de préavis.

## SFR - SFR SA

SFR SA, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX France

**CONCERNÉ**

0980804303 | 0805052656 | sfr-sa@demat.sogelink.fr

**DT** 414165947 **Envoyé le** 05/09/2023

**Réponse** 414166147 **Reçu le** 05/09/2023 **CONCERNÉ** Présence d'ouvrage : TL


2024 © DICT.fr - Généré le 25/03/2024

Réf. travaux **7374**

15 rue de lesbin
**56530 GESTEL**

Créé le **05/09/2023**
Débute le **19/09/2023**
Durée : **15 jours**

Retrouvez votre tableau récapitulatif, vos plans et un outil de mesures sur l'application Dict.fr Mobile

## VEOLIA EAU CENTRE OUEST CHEZ SOGEDATA

Bretagne Ouest, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX France

**CONCERNÉ**

0969323529 | 0969323529 | 0969323529 | veolia-65d-dt-bretagneouest@demat.sogelink.fr

**DT** 414165946 **Envoyé le** 05/09/2023

**Réponse** 414331527 **Reçu le** 07/09/2023 **CONCERNÉ**

Présence d'ouvrage : EU. Recommandations : Les tronçons ne sont pas systématiquement dotés de grillages avertisseurs. Nom du contact : Service DICT CTO.


2024 © DICT.fr - Généré le 25/03/2024

(47.802160 -3.442299);(47.803155 -3.441569);(47.803086 -3.440657);(47.801566 -3.440647);(47.801627 -3.440952);(47.801836 -3.441130);(47.801811 -3.442245);(47.802160 -3.442299);

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** ENEDIS-DRBZH-DT-DICT BRETAGNE CHEZ PROTYS P00S

**Destinataire :**
Complément d'adresse :
Numéro / Voie :
Lieu-dit / BP : CS 90125
Code Postal / Commune : 27091 EVREUX CEDEX 9
Pays : France

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : _____ N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- [X] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Numéro / Voie : TSA 70011
Code postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
Référence de l'exploitant : 2336029172.233601RDT02
N° d'affaire du déclarant : 7374
Personne à contacter (déclarant) : GUEVARA Emmanuel
Date de réception de la déclaration : 05/09/2023
Commune principale des travaux : 56530 GESTEL
Adresse des travaux prévus : 15 rue de lesbin

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS-DRBZH-EXPLOITANTS-RESEAUX-SOURC
Personne à contacter : GUILLER Pascale
Numéro / Voie : 64 Boulevard Voltaire
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 35000 RENNES
Tél. : +33299035587 Fax :

## Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [X] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [X] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

| Références : | Echelle (1) : | Date d'édition (1) : | Sensible : | Prof. règl. mini (1) : | Matériau réseau (1) : |
|---|---|---|---|---|---|
| Plans joints | | | [X] | 65 cm | |
| | | | [ ] | cm | |

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [X] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Des branchements souterrains sans affleurant et/ou aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise des travaux déclarés.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ⊗ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Suite à l'évaluation de la distance d'approche entre vos travaux et nos ouvrages, veuillez vous reporter au document joint "Recommandations Enedis et protection"

**Dispositifs importants pour la sécurité :** Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS du Morbihan 0297545618

## Responsable du dossier

Nom : GUILLER Pascale
Désignation du service : Pôle DT DICT Bretagne
Tél : +33 299035587

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : GUILLER Pascale
Signature :
Date : 06/09/2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 4

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.* (RCP_V6.6.1_1.00)

## Catégories des réseaux / ouvrages

**Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité** **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

**Autres ouvrages*** **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

## Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

# Travaux à proximité des lignes, canalisations et ouvrages électriques

## Recommandations techniques et de sécurité

### Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Electriques

Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques :

- S'ils sont situés à moins de 3 mètres de lignes électriques aériennes de tension inférieure à 50 000 volts
- Lorsqu'ils sont situés à moins de 1,5 mètre de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

### Attention

Pour déterminer et apprécier les distances entre vos travaux et les ouvrages électriques, vous devez tenir compte :

- De l'environnement global de votre zone de chantier (effet de perspective)
- Des mouvements des engins, de leur charge et équipement mis en œuvre lors des travaux,
- De tous les mouvements possibles, déplacements et balancements des lignes électriques aériennes (dus au vent par exemple)

### Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques

Si vos travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques, comme précisé ci-dessus, vous devez respecter les prescriptions des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail.

En présence d'ouvrages électriques, vous devez mettre en œuvre l'une ou plusieurs des mesures de sécurité suivantes :

- Délimiter et baliser la zone de travail
- Dégager l'ouvrage exclusivement en technique douce et ne pas le déplacer
- Faire surveiller l'opérateur par un surveillant de sécurité électrique
- Placer des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors d'atteinte (ex : portiques à proximité d'un réseau aérien)
- Appliquer des prescriptions spécifiques données par Enedis.

*Si toutefois vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des ouvrages électriques, et après échange avec l'exploitant, une étude complémentaire sera réalisée pour mettre en œuvre une solution adaptée.*

### Tout câble découvert doit être considéré sous tension

Veillez à respecter le marquage ou piquetage en bon état tout au long du chantier (cf. guide d'application de la règlementation - www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr)

### En cas de dommages aux ouvrages Enedis, appliquez la règle des 4 A et appelez le 01 76 61 47 01

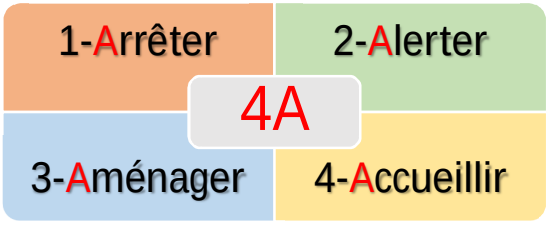

# Suppression du risque électrique et moyens de protection dans le cadre de travaux à proximité de lignes électriques

Pendant vos travaux, si vous devez évoluer dans l'un des 2 cas d'interdiction suivants, vous aurez besoin de mesures de protection adaptées (exemples : travaux sur façade, toiture, pose d'échafaudage, utilisation d'engins de chantier, utilisation d'engins de chargement/déchargement, élagage, construction, démolition)

Veuillez-vous référer au commentaire joint ou prendre contact avec le numéro de téléphone présent dans le bas de ce récépissé.

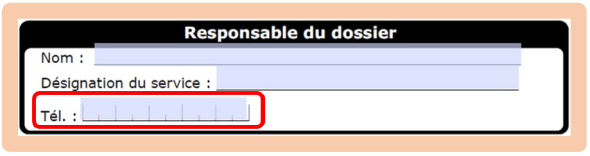


## Réseaux fils isolés

### ⛔ Interdiction de toucher

➔ *Risque d'altération de l'isolant*

Réseau fils isolés aérien BT

Réseau fils isolés façade BT

## Réseaux fils nus

### ⛔ Interdiction de s'approcher à moins de 3 mètres

➔ *Risque d'arc électrique et d'électrocution*

Réseau fils nus HTA

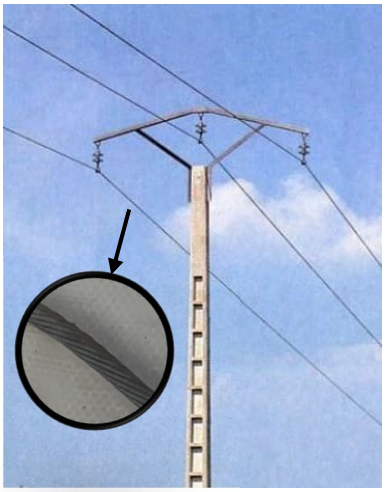

Réseau fils nus BT

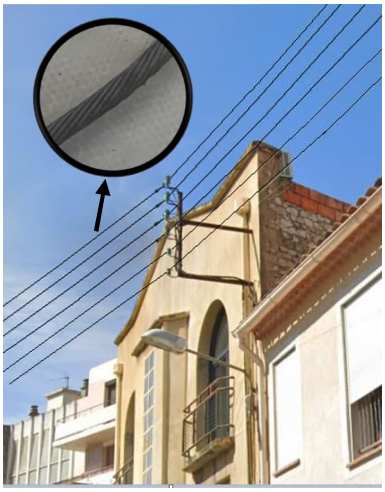

Réseau fils nus BT

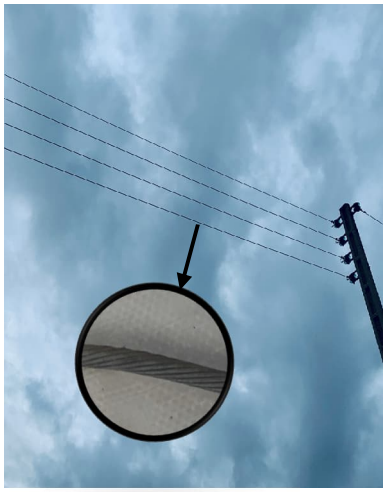

# Légende des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains

## Postes électriques

- Poste source
- Poste de distribution
- Poste privé
- Production

## Appareils de coupure et accessoires

- I ou Y — Interrupteur aérien
- Parafoudre
- Coffret de coupure souterrain
- Remontée aéro-souterraine

## Réseaux

| BT en exploitation | HTA en exploitation |
|---|---|
| Réseau aérien nu | Réseau aérien nu |
| Réseau aérien torsadé | Réseau aérien torsadé |
| Réseau souterrain | Réseau souterrain |
| Branchement aérien | Réseau en galerie |
| Branchement souterrain | |

Les réseaux hors exploitation sont représentés en noir avec la symbologie dédiée (aérien nu, aérien torsadé, etc.)

# Echelle de représentation

| Echelle | Sur plan | Sur terrain |
|---|---|---|
| 1/200e | 1 cm | 2 m |
| 1/2000e | 1 cm | 20 m |
| 1/10000e | 1 cm | 100 m |

L'impression est susceptible de modifier l'échelle des plans. Il faut veiller à imprimer en « taille réelle ».

**Sur les plans de détail (1/200°) imprimés à l'échelle, 1 cm papier équivaut à 2 m sur le terrain.**

Attention !

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à l'échelle graduée indiquée sous la carte.

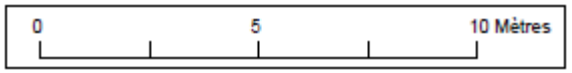


Enedis – 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement

Plier le long de ce trait

# Lire et comprendre un plan Enedis

Ce document présente les principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités par Enedis.

Il vous donnera des éléments de lecture des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains, ainsi que ceux des plans de détails des réseaux souterrains à l'échelle 1/200e (localisation et représentation des réseaux et branchements avec leurs classes de précision).

La bonne compréhension de tous ces éléments de représentation doit contribuer à la meilleure localisation des ouvrages Enedis sur le terrain et ainsi éradiquer le risque d'électrisation des exécutants et d'endommagement du réseau

*Version mars 2022*

# La profondeur et l'altimétrie

**L'altimétrie** indiquée sur les plans par un « Z= » représente l'altitude par rapport au niveau de la mer (NGF IGN69).

La **profondeur** est renseignée entre parenthèses.

Le niveau du sol peut évoluer dans le temps. il est possible que les ouvrages Enedis soient situés à une profondeur différente de celle indiquée sur les plans.

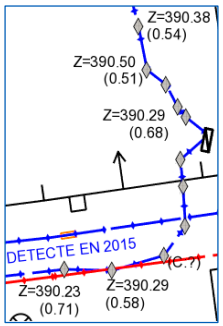


# Travaux en zone d'incertitude

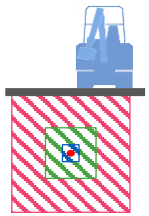

Zone d'incertitude classe A ≤ 50cm

Zone d'incertitude classe B ≤ 1m50 (1m pour les brchts)

Fuseau d'incertitude classe C > 1m50 (1m pour les brchts)

Conformément au fascicule 2 « Guide technique » de la réglementation « DT-DICT », pour réaliser des travaux en zone d'incertitude sur la position des ouvrages Enedis (parties hachurées), il est nécessaire d'utiliser une technique non agressive dite « technique douce ».

# Légende des plans de détail

## Ouvrages et classes de précision

| | Réseau BT | Branchement BT | HTA |
|---|---|---|---|
| Classe A | | | |
| Classe B | | | |
| Classe C | Tracé « incertain » | Tracé « incertain » | Tracé « incertain » |
| Réseau abandonné | | | |
| Fourreau | Fourreau utilisé (exemple sur réseau BT) ou | Fourreau vide en attente ou | |
| Poste | POSTE [NOM] [TYPE] (exemple POSTE MARCEL PAUL UP) | | |
| Mise à la terre | Mise à la terre du réseau | Mise à la terre de poste | |

* Paris : toutes les traversées de chaussées sont en classe B

Dans un rayon de 5m autour des postes de distribution HTA/HTA et HTA/BT, la détection non intrusive des réseaux électriques ne permet pas d'atteindre la classe A du fait de la trop grande densité de réseaux

## Accessoires réseaux principaux

- Coffret électrique
- Coffret RMBT
- Jonction BT
- Jonction HTA
- Remontée aéro-sout. BT
- Remontée aéro-sout. HTA
- Boite capot BT
- Boite capot HTA
- Poteau

## Objets fond de plan vecteur principaux

- Bâtiment
- Porte
- Bordure de trottoir
- Mur
- Plaque d'égout
- Avaloir eaux pluviales
- Bouche d'eau
- Plaque
- Arbre

# Les éléments composant les plans de détail

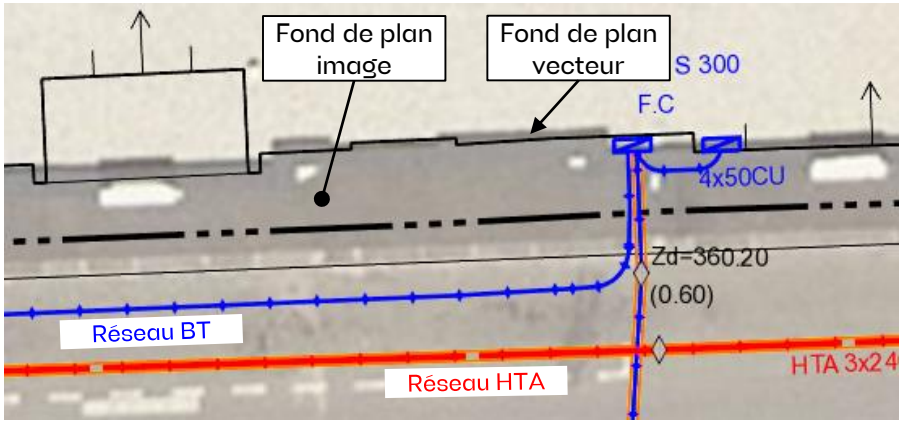


Poste électrique

Coffret électrique

Câble de cuivre nu (retour à la terre : risque électrique)

Format - N° de consultation
**A3_2023090504027D12**

# Plan de situation

Numéro Dommage aux ouvrages
**Tel : 01 76 61 47 01**

**Les réponses ci-jointes n'engagent la responsabilité d'Enedis qu'à l'intérieur de l'emprise des travaux que vous avez déclarés.**
**En particulier, les projets Enedis ne sont complétés qu'à l'intérieur de cette zone.**

Les trois points affichés sur le présent plan de situation, sont également repérés sur les plans de réseaux souterrains associés.

Attention leurs coordonnées sont fournies à titre indicatif. Le réseau doit être localisé à partir des côtes présentes et plus généralement en mesurant la distance entre le réseau et les éléments du fond de plan.

**Coordonnées des 3 points**
Exprimés en WGS84 (long;lat)
PR1 : -3.440867;47.802399
PR2 : -3.442257;47.801889
PR3 : -3.442113;47.802079

Emprise de vos travaux
Zone de Travaux Impactant le Sol
Projet de travaux Enedis
Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

Carte(s) du plan d'ensemble des réseaux (aériens et souterrains)
Carte(s) du plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage)

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

**A3_2023090504027D12**

# Plan d'ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE A

Numéro Dommage aux ouvrages

**Tel : 01 76 61 47 01**

**Plan édité le :**
05/09/2023

**Les réseaux susceptibles d'être présents sur le plan d'ensemble sont :**
**• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)**
**• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.**
**La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.**

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

- Emprise de vos travaux
- Zone de Travaux Impactant le Sol
- Projet de travaux Enedis
- Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

Réseau électrique

| | | |
|---|---|---|
| BT | Aérien | |
| | Torsadé | |
| | Souterrain | |
| HTA | Aérien | |
| | Torsadé | |
| | Souterrain | |
| | Galerie | |

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

1 2 3 4 5 6 7

PR1 PR2 PR3

PR2 : RABINE 063P0035 UP

0 45 90 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

**A3_2023090504027D12**

# Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage...) Carte n° 1

Numéro Dommage aux ouvrages

**Tel : 01 76 61 47 01**

**Plan édité le :**
05/09/2023

**1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.**
**2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.**
**Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.**
**3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....).**
**4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.**

| Classe | Réseau BT et branchement |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

| Classe | Réseau HTA |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

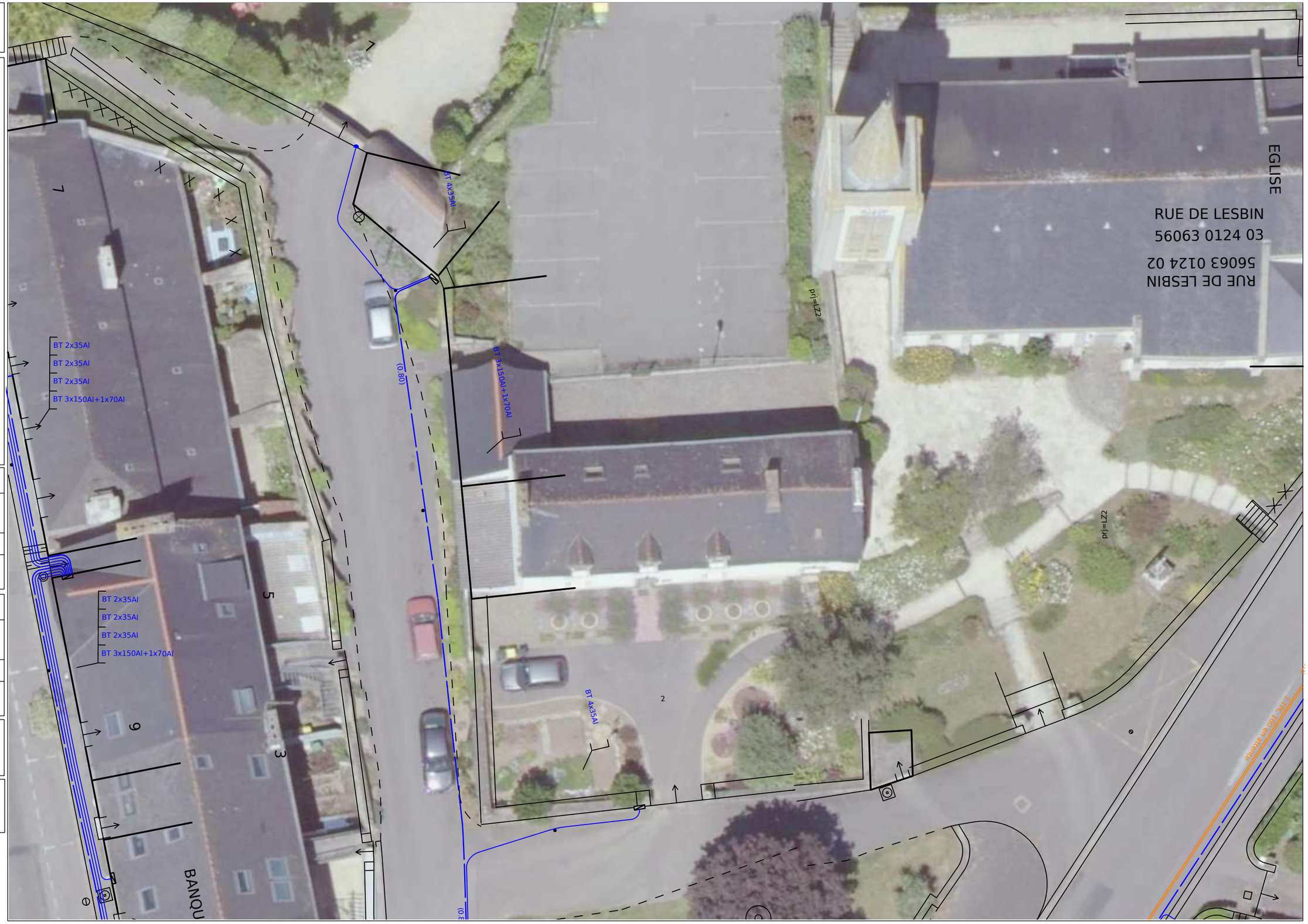


0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

**A3_2023090504027D12**

# Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage…) Carte n° 2

Numéro Dommage aux ouvrages

**Tel : 01 76 61 47 01**

**Plan édité le :**
05/09/2023

**1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.**
**2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.**
**Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.**
**3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,….).**
**4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.**

| Classe | Réseau BT et branchement |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

| Classe | Réseau HTA |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

**A3_2023090504027D12**

# Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage...) Carte n° 3

Numéro Dommage aux ouvrages

**Tel : 01 76 61 47 01**

**Plan édité le :**
05/09/2023

**1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.**
**2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.**
**Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.**
**3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....).**
**4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.**

| Classe | Réseau BT et branchement |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

| Classe | Réseau HTA |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

**A3_2023090504027D12**

# Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage...) Carte n° 4

Numéro Dommage aux ouvrages

**Tel : 01 76 61 47 01**

**Plan édité le :**
05/09/2023

**1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.**
**2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.**
**Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.**
**3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....).**
**4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.**

| Classe | Réseau BT et branchement |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

| Classe | Réseau HTA |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

**A3_2023090504027D12**

# Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage...) Carte n° 5

Numéro Dommage aux ouvrages

**Tel : 01 76 61 47 01**

**Plan édité le :**
05/09/2023

**1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.**
**2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.**
**3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....).**
**4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.**

| Classe | Réseau BT et branchement |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

| Classe | Réseau HTA |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

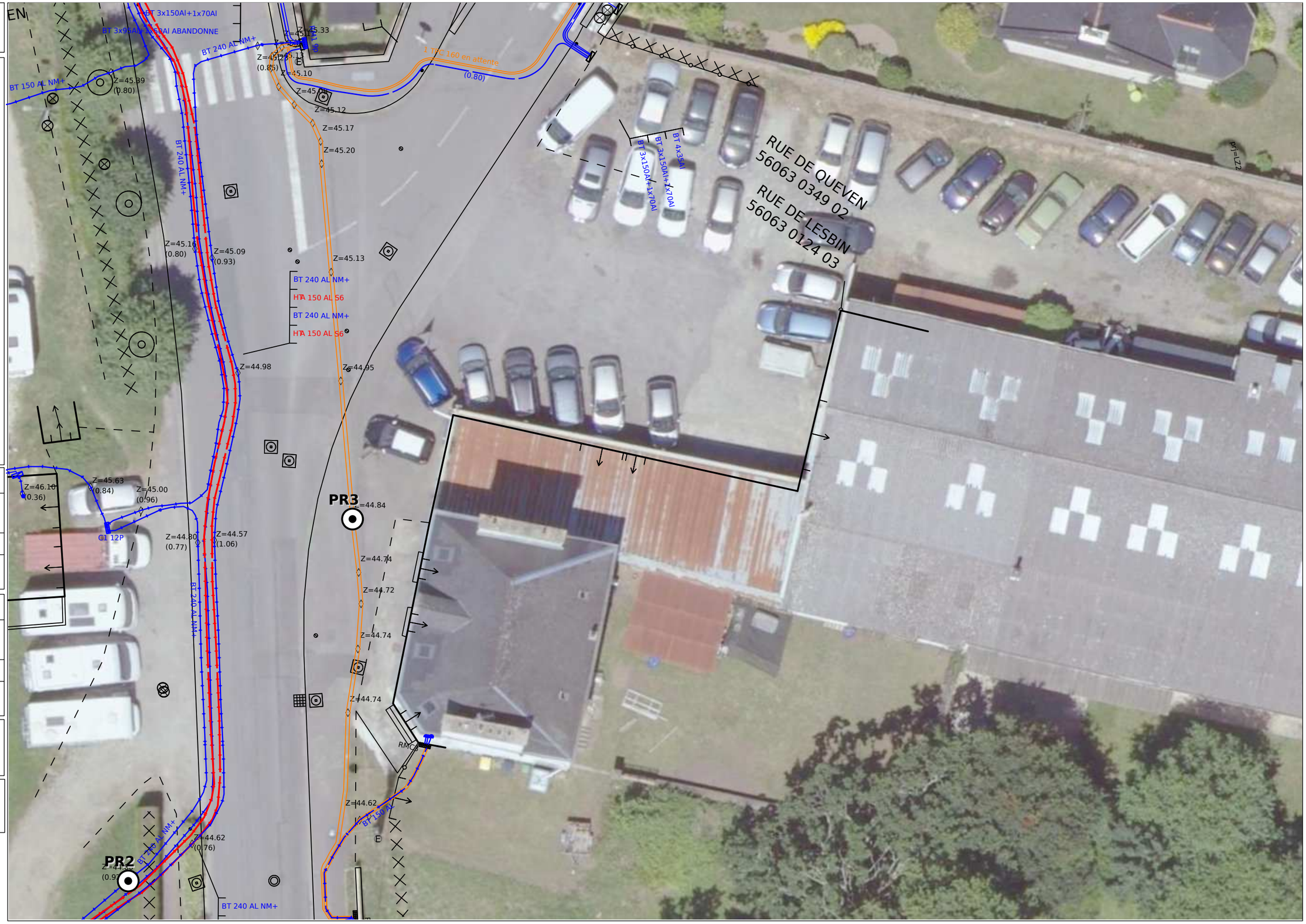


ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

**A3_2023090504027D12**

# Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage...) Carte n° 6

Numéro Dommage aux ouvrages

**Tel : 01 76 61 47 01**

**Plan édité le :**
05/09/2023

**1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.**
**2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.**
**Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.**
**3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....).**
**4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.**

| Classe | Réseau BT et branchement |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

| Classe | Réseau HTA |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

**A3_2023090504027D12**

# Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage…) Carte n° 7

Numéro Dommage aux ouvrages

**Tel : 01 76 61 47 01**

**Plan édité le :**
05/09/2023

**1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.**
**2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.**
**Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.**
**3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,….).**
**4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.**

| Classe | Réseau BT et branchement |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

| Classe | Réseau HTA |
|---|---|
| A | ou |
| B | |
| C | ? ou Tracé incertain |

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Service qui délivre le document
ENEDIS-DRBZH-EXPLOITANTS-RESEAUX-SOUF
Pôle DT-DICT bretagne

64 Boulevard Voltaire

35000 RENNES
France
Tél : +33299035587 Fax : +33181624701

# COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N° 2336029172.233601RDT02

## Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

**IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT:**

les plans PDF qui vous sont adressés sont multi formats. Ils sont indiqués sur chaque page. Pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des plans 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format. Assurez vous

qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression.

Responsable : GUILLER Pascale
Tél : +33299035587
Date : 06/09/2023
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

De: echangesv2@prod.protys.fr

A: cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

Objet: [PROTYS] Notification 2023090504027D12 - 56530 - GESTEL - 15 rue de lesbin

---

Protys - Mai 2017

Un document vous est adressé via PROTYS.fr

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe une notification RDT dont les références sont reprises en objet (référence du document et commune principale du chantier).

Ce document vous est transmis grâce à PROTYS.fr

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement,
L'équipe PROTYS

Ce message est généré automatiquement, il n'est pas possible de répondre à l'expéditeur.

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest CHEZ PROTYS P0

**Destinataire :**
Complément d'adresse :
Numéro / Voie :
Lieu-dit / BP : CS 90125
Code Postal / Commune : 27091 EVREUX CEDEX 9
Pays : France

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- [X] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Numéro / Voie : TSA 70011
Code postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
Référence de l'exploitant : 2336029174.233601RDT02
N° d'affaire du déclarant : 7374
Personne à contacter (déclarant) : GUEVARA Emmanuel
Date de réception de la déclaration : 05/09/2023
Commune principale des travaux : 56530 GESTEL
Adresse des travaux prévus : 15 rue de lesbin

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest
Personne à contacter : AGENCE C2T - DR CENTRE-OUEST
Numéro / Voie : 363 BD MARCEL PAUL
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 44804 ST HERBLAIN
Tél. : +33810300360 Fax : +33228034601

## Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [X] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [X] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

| Références : | Echelle (1) : | Date d'édition (1) : | Sensible : | Prof. règl. mini (1) : | Matériau réseau (1) : |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 Plan A4 | de situation | Voir plan | [X] | _____ cm | _____ |
| 9 Plans A4 | 1/200 | Voir plan | [X] | _____ cm | _____ |

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [X] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
CELLES-CI SONT DETAILLEES DANS LES PAGES SUIVANT CE RECEPISSE DANS CATEGORIES PLANS ET OUVRAGES GRDF , VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS DE L'EXPLOITANT

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : §3.4; chapitres 4 et 5; Fiches Techniques

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

**Dispositifs importants pour la sécurité :** Voir la localisation sur le plan joint

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS du Morbihan 0297545618

## Responsable du dossier

Nom : EXPLOITANT GRDF
Désignation du service : AGENCE C2T-DR CENTRE-OUEST
Tél : +33 810300360

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : REPONSE EFFECTUEE PAR UN AUTOMATE
Signature :
Date : 05/09/2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.* (RCP_V6.6.1_1.00)

Conception/réalisation graphique : Atelier Patrick Guillon • Illustration : ©Alain Vilcocq

# Reportez-vous AU GUIDE d'application de la réglementation

OBSERVATOIRE NATIONAL DT DICT

www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr/

# Lire et comprendre un plan GRDF

Réglementation anti-endommagement

Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension des plans fournis par GRDF en réponse à une déclaration de travaux. A travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composants les fonds de plan, la représentation des réseaux, des branchements gaz et leurs accessoires. GRDF vous adresse systématiquement un plan de situation avec votre emprise (P1) et un plan de détail découpé en une ou plusieurs pages.

## Le plan de situation comprend (page 1 au format A4)

- La zone d'emprise de votre déclaration. Celle-ci peut être tronquée pour ne faire apparaître que la partie contenant les ouvrages gaz.
- La position du ou des pages du plan joint au format grande échelle 1/200ème, numérotées à partir de la page 2.
- La représentation d'extensions ou de modifications des ouvrages prévues par GRDF à proximité de l'emprise. (Elles sont représentées sous forme d'un trait rouge de ce format ▮▮▮▮▮▮▮)
- La commune principale et la date de création

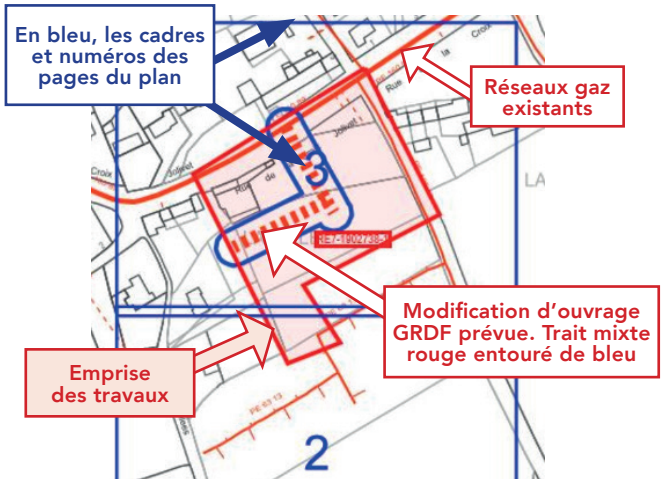


## Le Plan de détail sur sa ou ses pages comprend

**ATTENTION !**
**Sur chaque page le format d'impression est indiqué. Il est à respecter impérativement pour toute impression**

Exemple | Format: AO Paysage |

L'échelle du plan est 1/200ème.

Il est impératif de vérifier l'échelle par la règle graduée jointe. Si le format d'impression ou de consultation est respecté, 1cm lu sur plan au 1/200ème correspond sur le terrain à 2m. (une cotation de 4 m fera 2cm)

Une rosace d'orientation

Les coordonnées du centre de chaque page

| Coordonnées GPS<br>43.727 , 7.256 |
|---|

La date d'impression et le nombre de pages total

| Date d'impression: 02/10/2020<br>Page 2 sur 6 |
|---|

| Le plan de situation comporte les coordonnées géoréférencées de 3 points d'ouvrage en classe A, ci-dessous PG1 en page 2. | Point PG dans le plan | |
|---|---|---|
| Point Géoréférencé 1 | Page PG 1 | 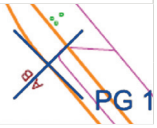 |
| 830841,854; 6462115,598 | 2 | |



**ATTENTION !**
**Il est impératif de vérifier le respect du format d'impression A4 à A0 ou de consultation du plan.**

## Identification des classes de précision de chaque tronçon (réseaux et branchements)

| Tronçon en Classe A | Tronçon en classe B | Tronçon en Classe C |
|---|---|---|
| **Terme CLASSE A** indiqué pour les réseaux, ou **CL A** pour les branchements | La classe B est rarement indiquée. Elle se déduit par défaut des autres classes | Identifiés par **plusieurs points d'interrogation** sur ou à côté du tronçon ou une mention de type : **Position incertaine, supposée, inconnue, approximative…** |
| **MPB PE 63 CLASSE A :: 2014** | **MPB AC 114 :: 1980** est par défaut **en B.** | |
| Ouvrages depuis juillet 2012, tous les ouvrages sont en classe A, en planimétrie X, Y et Altimétrie Z. Ouvrages avant 07 2012 : si la profondeur indiquée est supérieure ou égale à 1m20, la classe en altimétrie (Z) est la classe B. | Un séparateur de Classe **A I B** indique le lieu d'un changement de classe A et B. 3<br>Nota : Des tronçons en échec de détection sont indiqués « DI » ou Détection Infructueuse. 10 | **MPB PE 40 :: 1986**<br>? ? ?<br>**Position incertaine**<br>Ils peuvent être entourés en rouge. 9 |

| Classe | Précision |
|---|---|
| A | 0,40 m (ouvrage rigide)<br>0,50 m (ouvrage souple) |
| B | Supérieur à la classe A et inférieure ou égale à 1,50m pour le réseau ou 1m pour les branchements |
| C | Supérieure à 1,50 m pour les réseaux, 1m pour les branchements |
| A partir de l'enveloppe externe pour tout ouvrage de diamètre > 100 mm | |

## Eléments du fond de plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

| Trottoir, mur | Poteau Telecom/elec. | Avaloirs |
|---|---|---|
| ▬ | Ⓣ ⊗ Ⓦ Ⓔ | |
| **Accès, seuil** | **Arbre** | **Plaque d'égout** |
| | ◎ | ◎ |
| **Bâtiment** | **Plaque Telecom** | **Borne incendie** |
| ▬ | | ◎ |

GRDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

# Les ouvrages gaz, réseaux et branchements sur plan et caractéristiques

Les réseaux et branchements gaz sont représentés selon différentes couleurs associées à la pression et l'état de service.

| Niveau de pression | Réseaux en service | Branchement en service | Réseaux et branchements abandonnés |
|---|---|---|---|
| 4 bar< MPC < 25 bar | | | |
| 400 millibar < MPB < 4 bar | | | |
| BP Basse Pression < 50 millibar | | | |

Matières principales : PE = Polyéthylène, Ac = Acier, Cu = Cuivre, F ou FD ou 2GS = Fonte ductile, Pb = Plomb, TB = Tôle Bitumée.

| Sur plan : Réseau : Pression Matière Diamètre Classe (si A) :: Année*<br>Branchements : Pression / Matière / CL A*:: diamètre* Année* | * Facultatif |
|---|---|
| MPC Ac 114 CLASSE A ::1998 | **Réseau MPC** en acier de 114 mm extérieur en classe A posé en 1998 |
| MPB PE 63 CLASSE A ::2014 | **Réseau MPB** en polyéthylène PE de 63 mm extérieur en classe A posé en 2014 |
| BP PE CL A :: 20 1995 | **Branchement BP** est en Basse Pression, en PE, en Classe A, de 20 mm de diamètre et posé en 1995. Ce type de texte est parfois relié au dessin du branchement par un trait et un point noir. |

## 1 Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

**Robinets (vannes) de réseau**

OC = OC =

**Dans la rue**

Regards ronds, ovales ou chambre GAZ

Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro.
Sur plan, ils sont encadrés en rouge.

**ATTENTION !**
**L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).**

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

## 2 Les affleurants gaz présents sur le plan sont représentés ainsi et sur l'exemple aux repères 2.

| Coffret gaz en façade | Armoire gaz |
|---|---|
| G | G |
| **Coffrets gaz Enterrés** | **Regards au sol (Bouches)** |
| G | G |

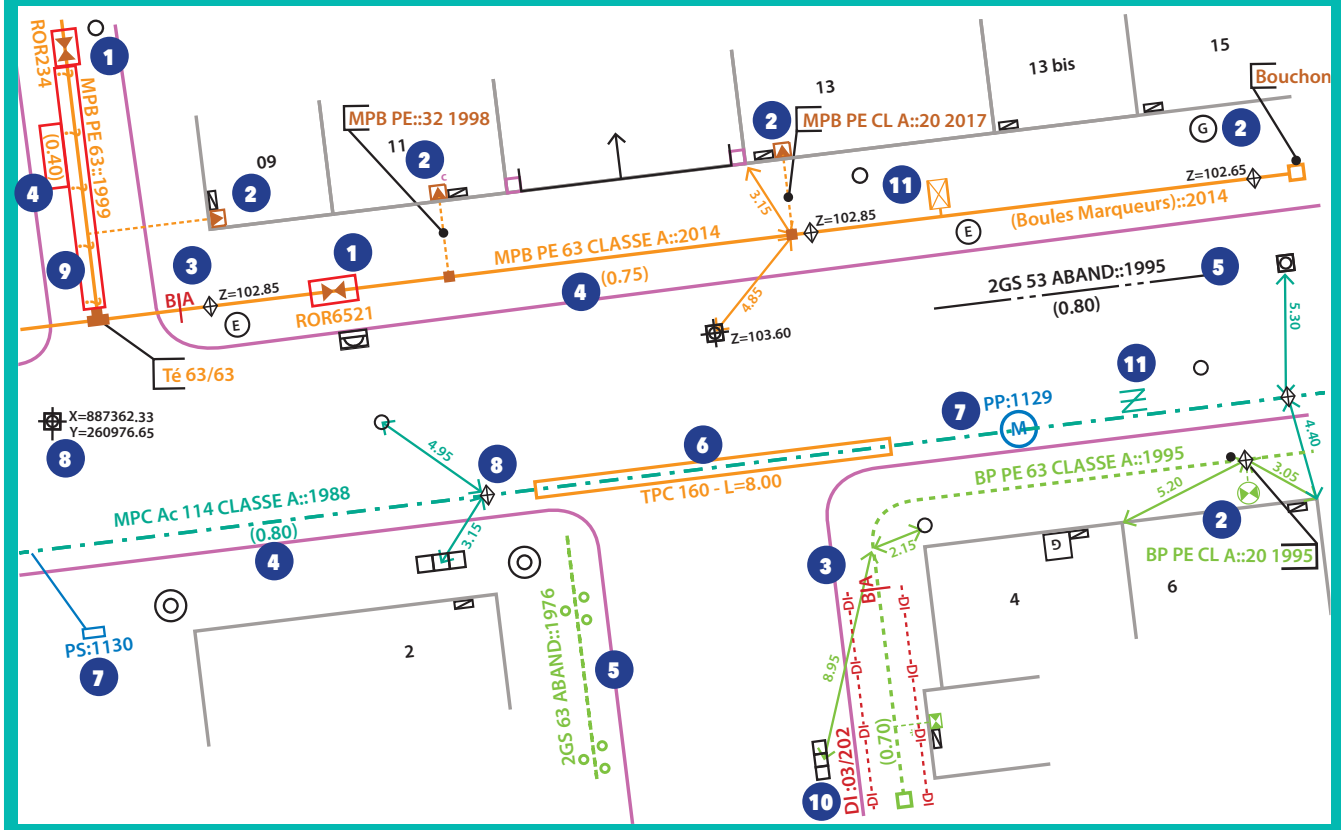


## Profondeur

Il s'agit de la distance entre la génératrice supérieure de la canalisation et le sol. Elle est indiquée ainsi en m **(0,80)** ou **P : 0,80**
Les indications de profondeurs connues ≤ à 60 cm sont entourées en rouge

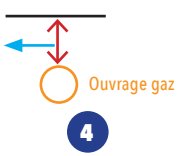


**ATTENTION !**

- **Un branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers l'affleurant (regard/coffret) et l'immeuble.**
- **Un branchement possède une prise pouvant se situer 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.**

- **Certains accessoires (indiqués TAG) ou des extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.**

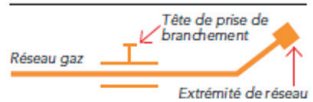


## Indications diverses

**10** Réseau Détecté mais en Détection Infructueuse, parfois notée DI .... DI .... DI ... de part et d'autre.

**6** Représente un fourreau, (couleur variable) dans lequel passe l'ouvrage gaz. Ici un TPC de diamètre 160. L'ouvrage le traversant n'est pas toujours apparent.

**8** Point géoréférencé de classe A, avec coordonnées X,Y ou Z indiquant l'altitude. Z=102.85
Un losange indique un point d'ouvrage gaz, si le Z est présent son altitude absolue en m.La lettre D parfois associée indique une position Détectée.

**11** **ATTENTION :** Ces différents symboles en MPC ou MPB sont des accessoires de profondeur réduite proche des regards -ouverture possible- (tiges, vanne de purge ou siphon gaz... ). Décroutage avec prudence.

- Le PE de GAZ est noir rayé de jaune. Il peut exister des PE Noir sans rayure jaune, certains sont indiqués. Ne pas employer de source de chaleur ni tenter de le couper. En cas de doute consulter GRDF
- Les ouvrages indiqués tubés ou posés en forage dirigé n'ont pas de grillage avertisseur ni sable.

## 7 Protection Cathodique

Les accessoires ou équipements* de protection cathodique sur les réseaux gaz en acier sont indiqués en bleu. Ils sont constitués de circuits électriques. Ils assurent la protection contre la corrosion ou la vérification de son efficacité. Toute détérioration est à indiquer immédiatement à GRDF.

**Prise de potentiel, poste de soutirage, poste de drainage, anodes galvanique, …*

**GRDF**

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR
Commune: Gestel

Code INSEE: 56063
Date d'impression: 05/09/2023
Nombre de pages: 10

Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.

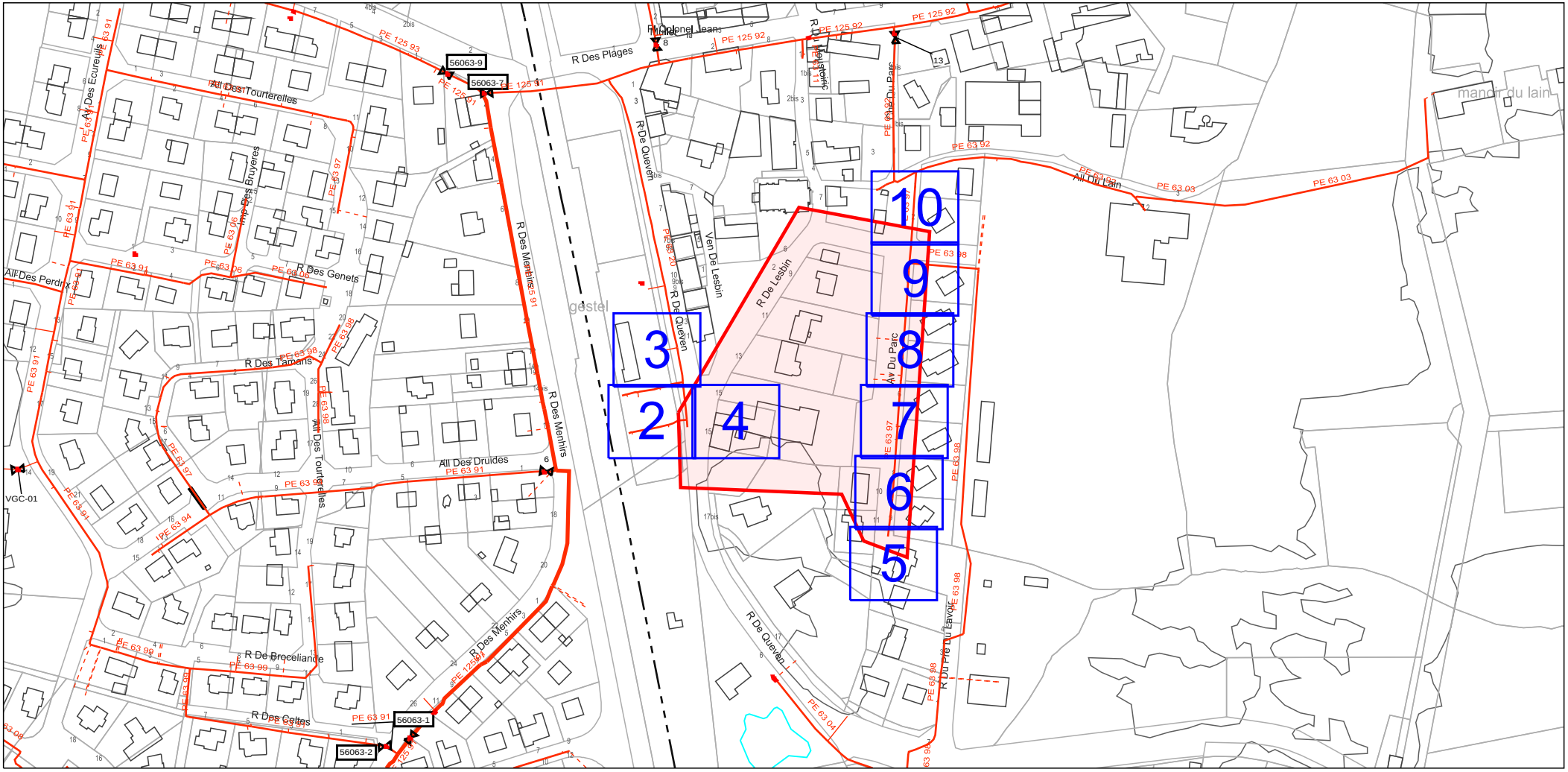


| Point Géoréférencé 1 (Lambert 93 m) | Page PG 1 | Point Géoréférencé 2 (Lambert 93 m) | Page PG 2 | Point Géoréférencé 3 (Lambert 93 m) | Page PG 3 |
|---|---|---|---|---|---|
| 218251.765; 6764292.083 | 2 | 218275.536; 6764343.422 | 3 | 218278.020; 6764330.853 | 3 |

# GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 167466.606 m,2327317.988 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.802 , -3.442

N O E S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Gestel

Code INSEE: 56063

Date d'impression: 05/09/2023

Page 2 sur 10

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023090504027D12

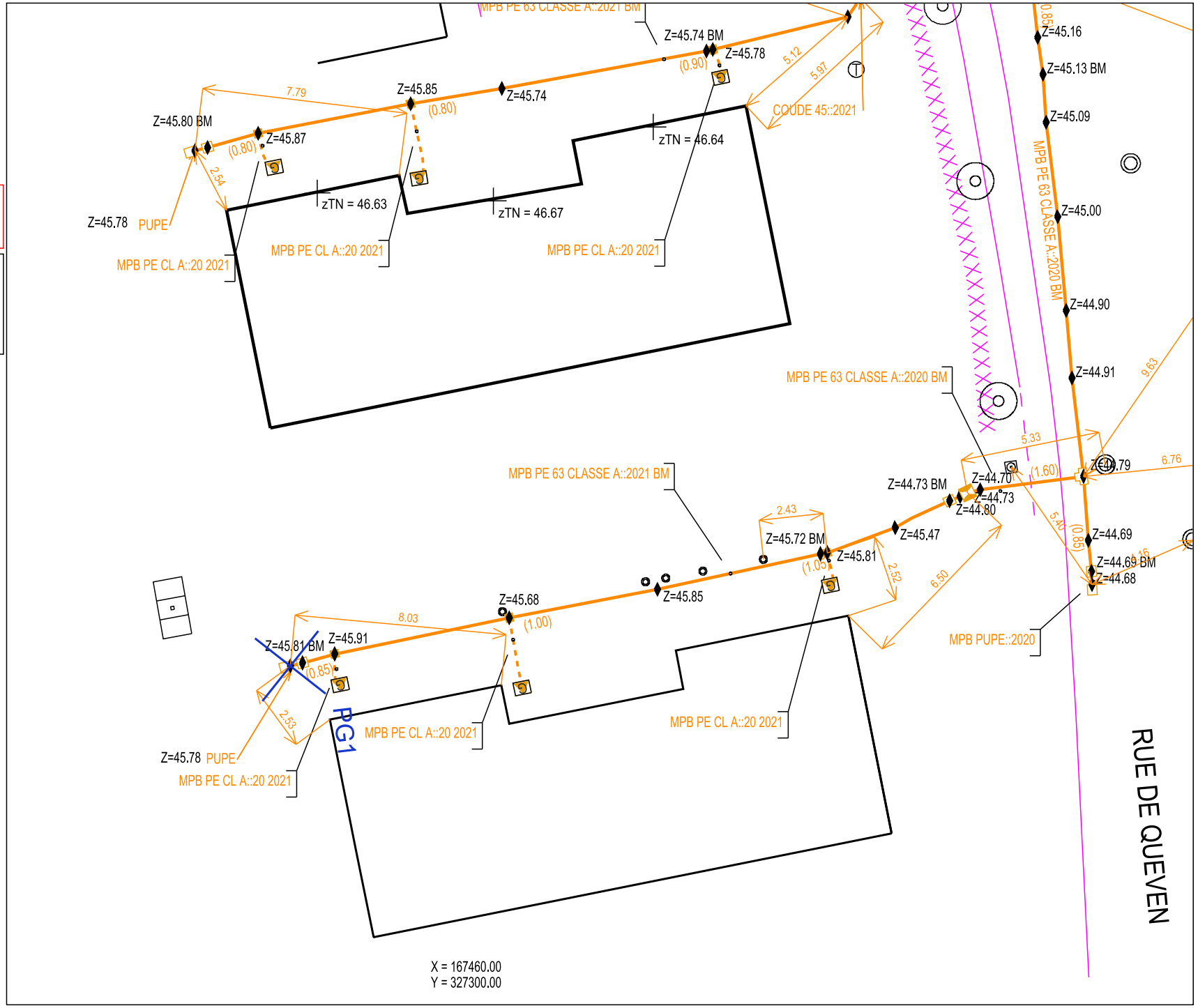

# GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 167469.419 m,2327354.848 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.802 , -3.442

N O E S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Gestel

Code INSEE: 56063

Date d'impression: 05/09/2023

Page 3 sur 10

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023090504027D12

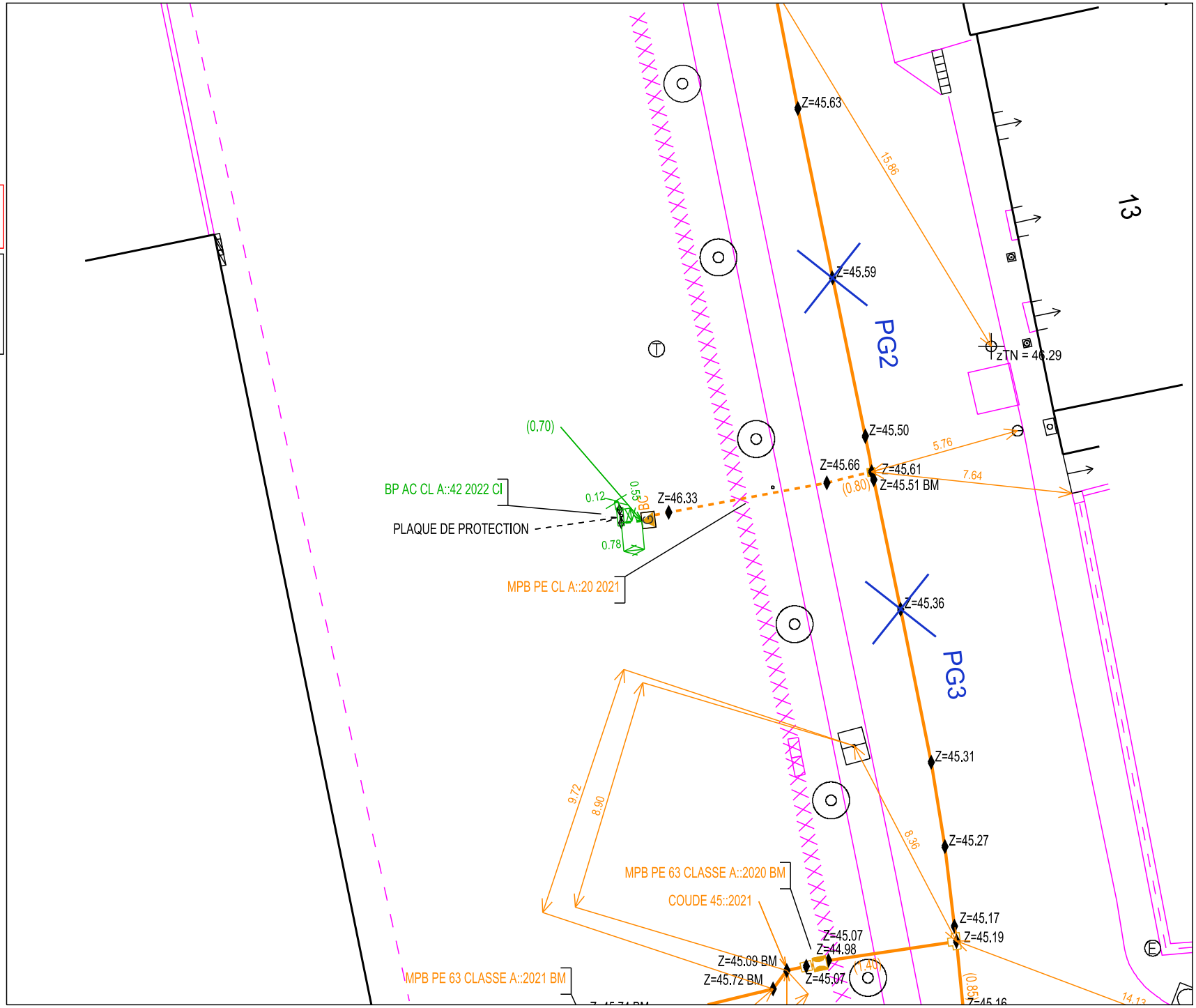

# GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 167510.256 m,2327317.988 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.802 , -3.442

N O E S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Gestel

Code INSEE: 56063

Date d'impression: 05/09/2023

Page 4 sur 10

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023090504027D12

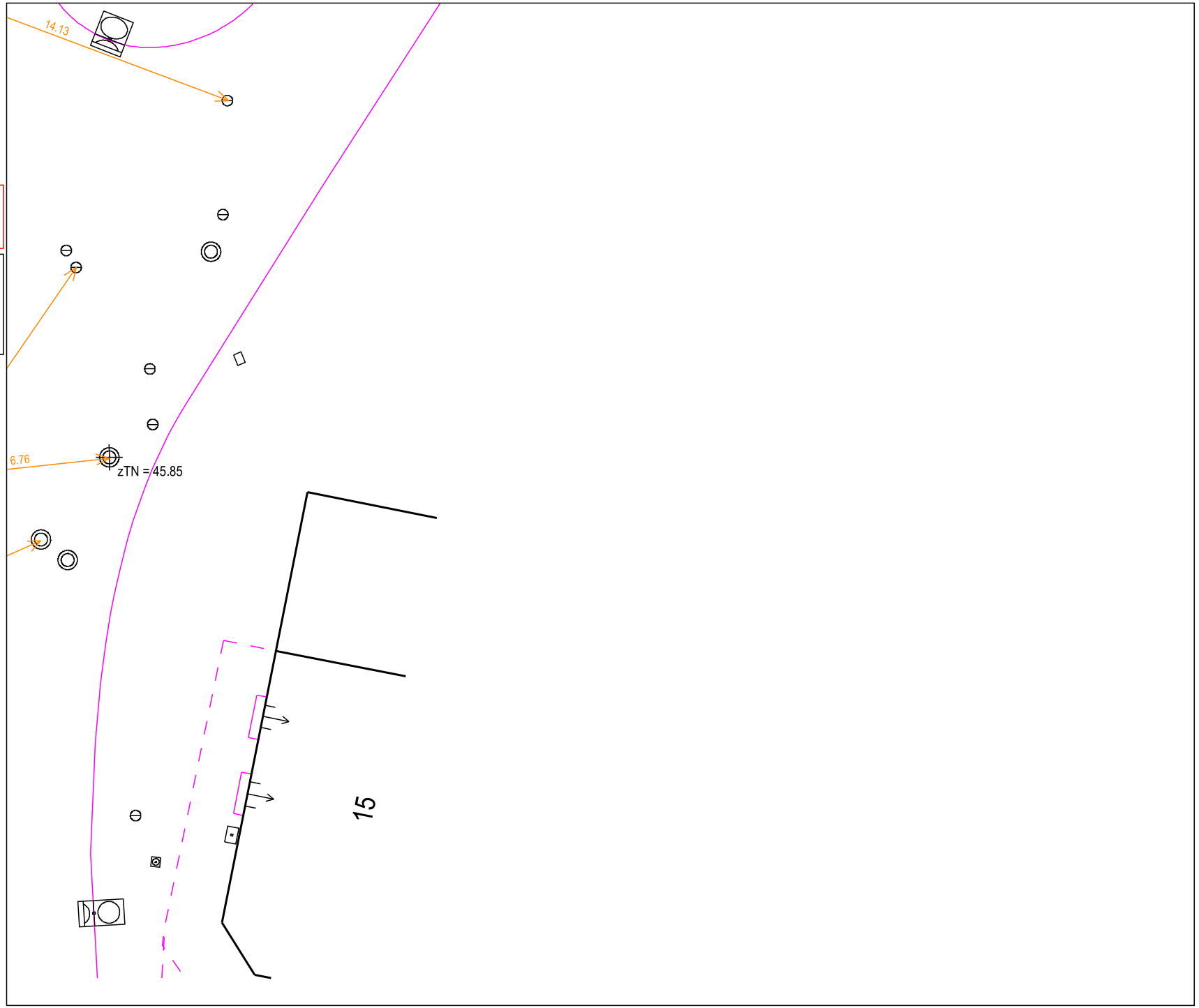

# GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 167591.932 m,2327244.268 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.802 , -3.441

N O E S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Gestel

Code INSEE: 56063

Date d'impression: 05/09/2023

Page 5 sur 10

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023090504027D12

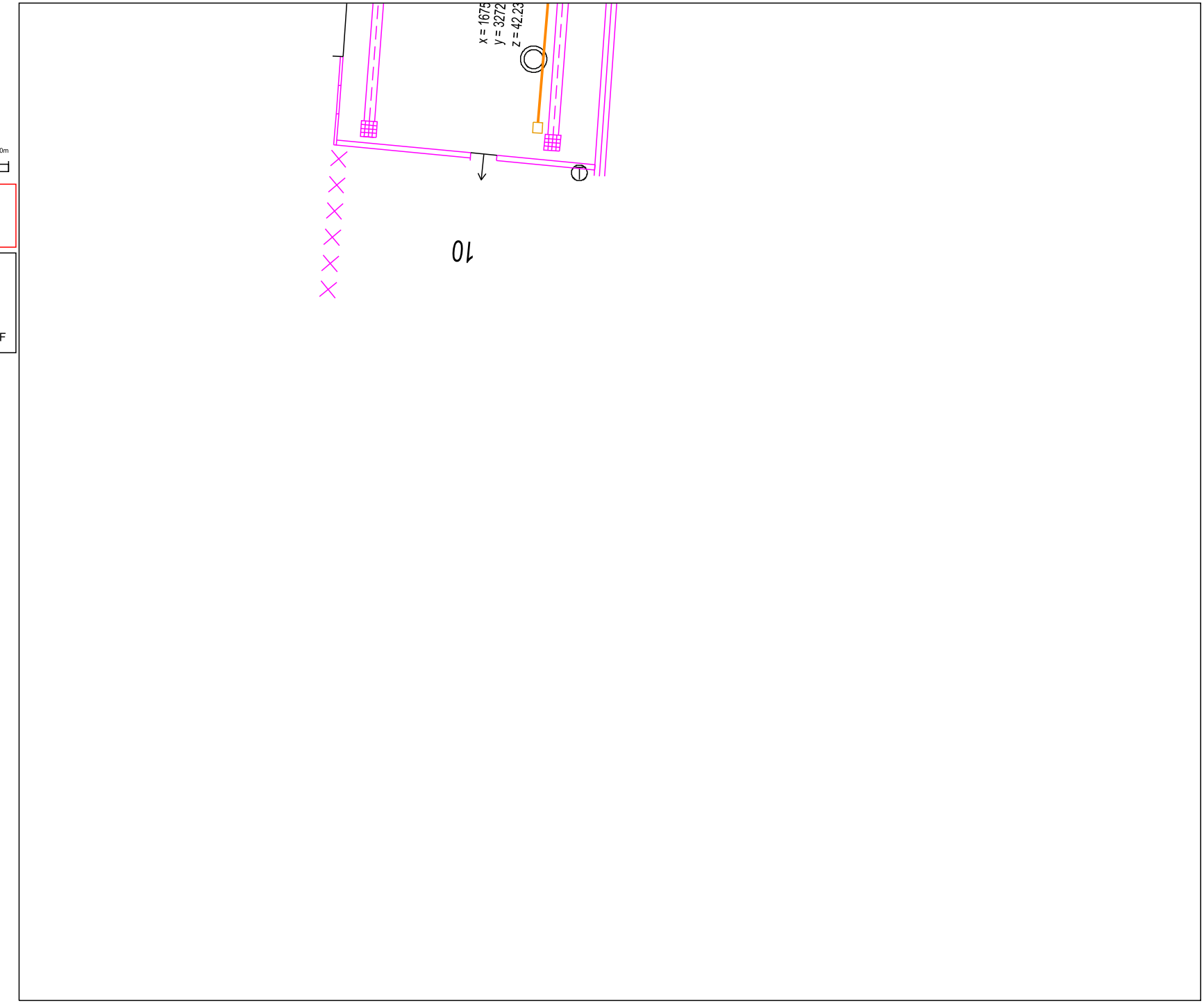

# GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 167594.744 m,2327281.128 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.802 , -3.441

N O E S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Gestel

Code INSEE: 56063

Date d'impression: 05/09/2023

Page 6 sur 10

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023090504027D12

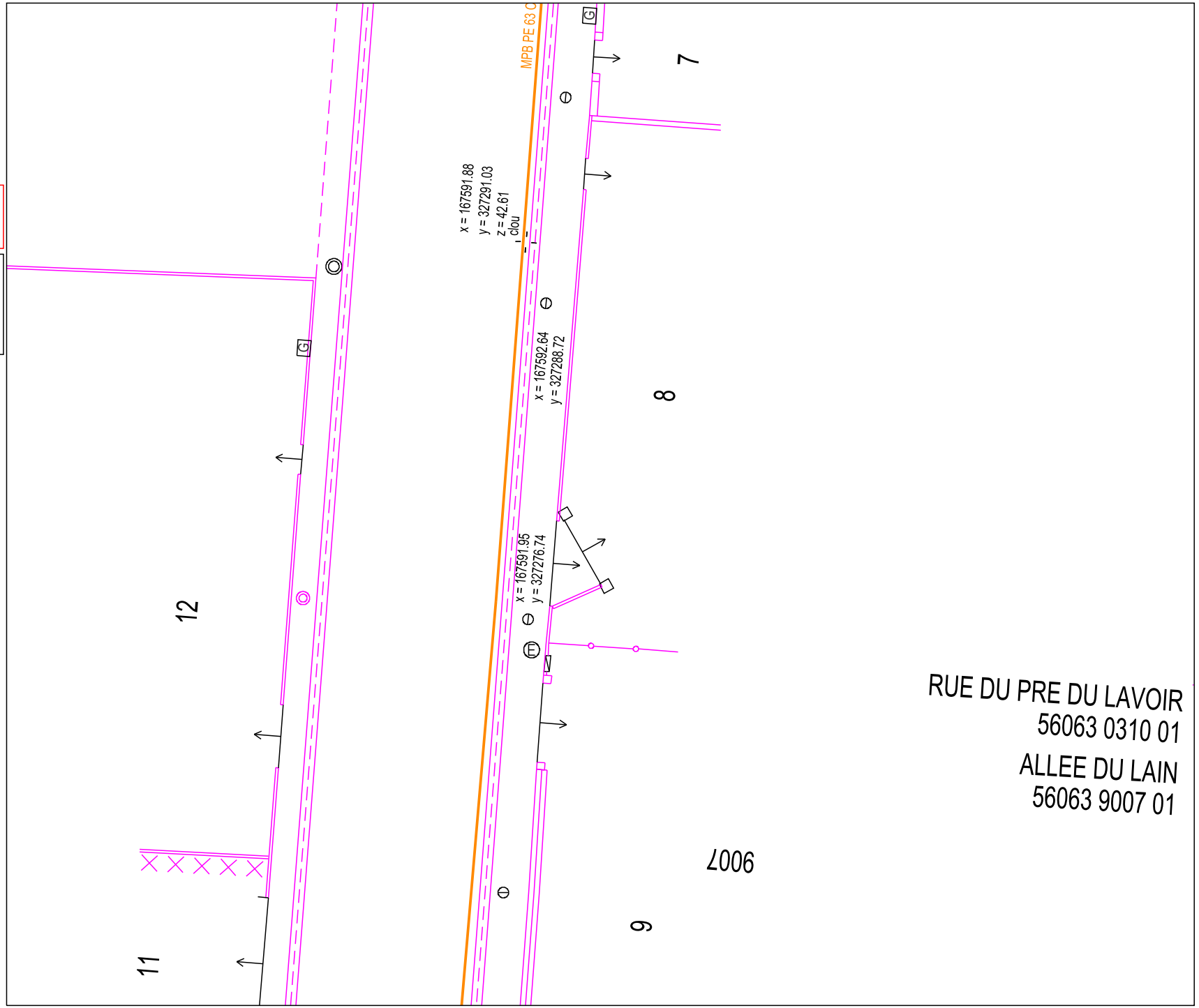

# GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 167597.557 m,2327317.988 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.802 , -3.441

N O E S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Gestel

Code INSEE: 56063

Date d'impression: 05/09/2023

Page 7 sur 10

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023090504027D12

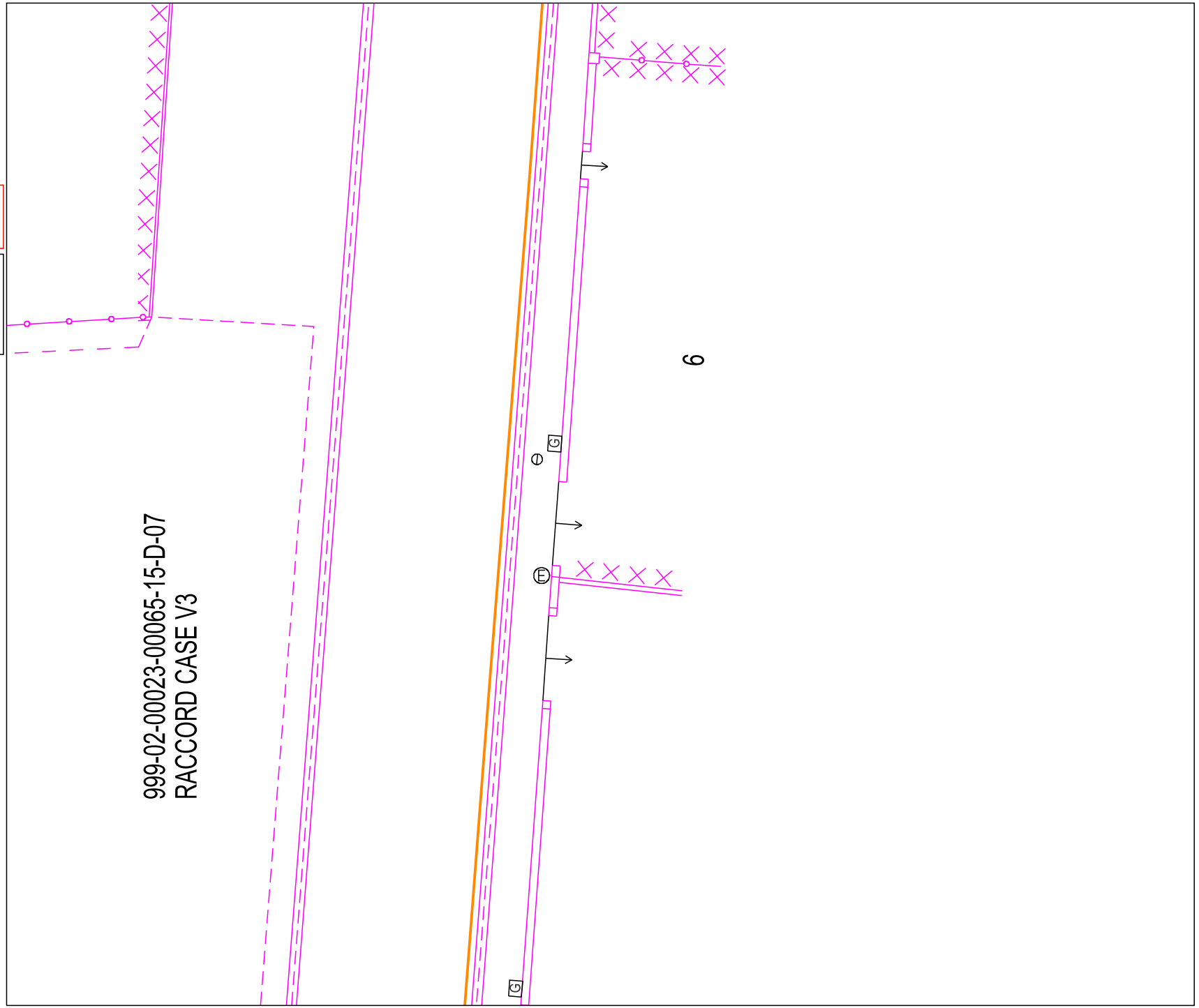

# GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 167600.369 m,2327354.848 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.803 , -3.441

N
O E
S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Gestel

Code INSEE: 56063

Date d'impression: 05/09/2023
Page 8 sur 10

Description :

Numéro Guichet Unique:
2023090504027D12

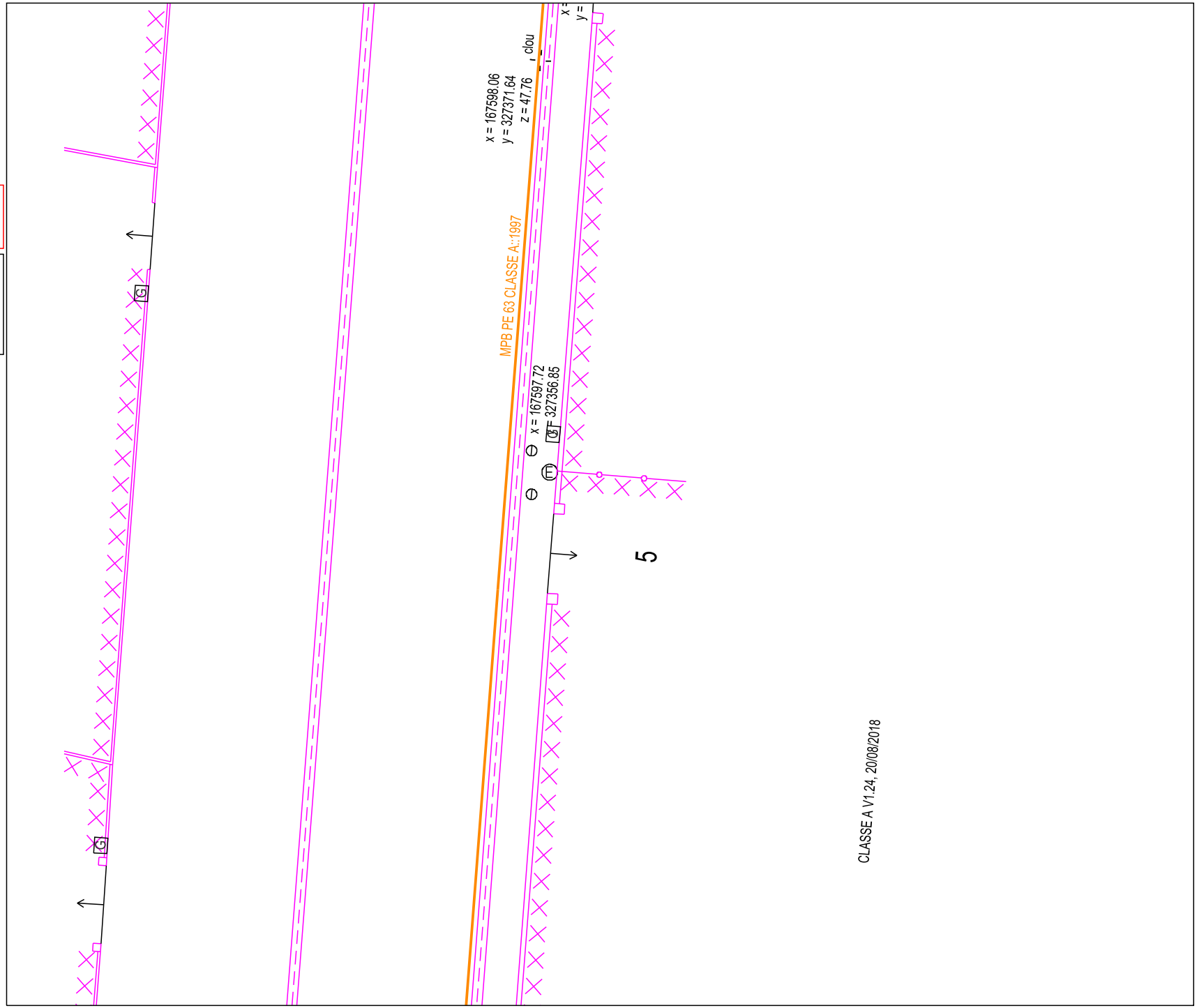

# GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 167603.181 m,2327391.708 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.803 , -3.441

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Gestel

Code INSEE: 56063

Date d'impression: 05/09/2023

Page 9 sur 10

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023090504027D12

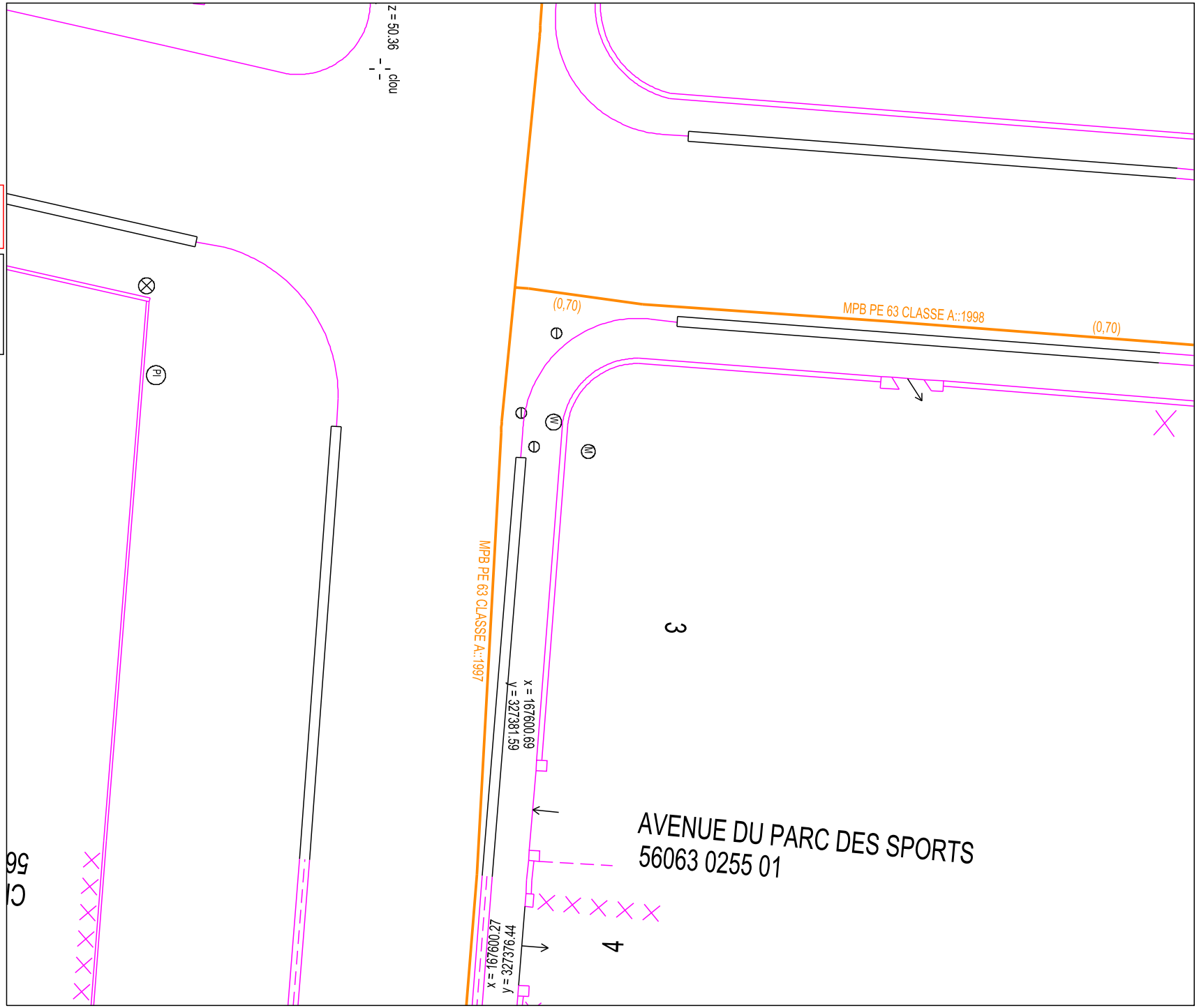

# GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 167603.181 m,2327428.568 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.803 , -3.441

N O E S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Gestel

Code INSEE: 56063

Date d'impression: 05/09/2023

Page 10 sur 10

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023090504027D12

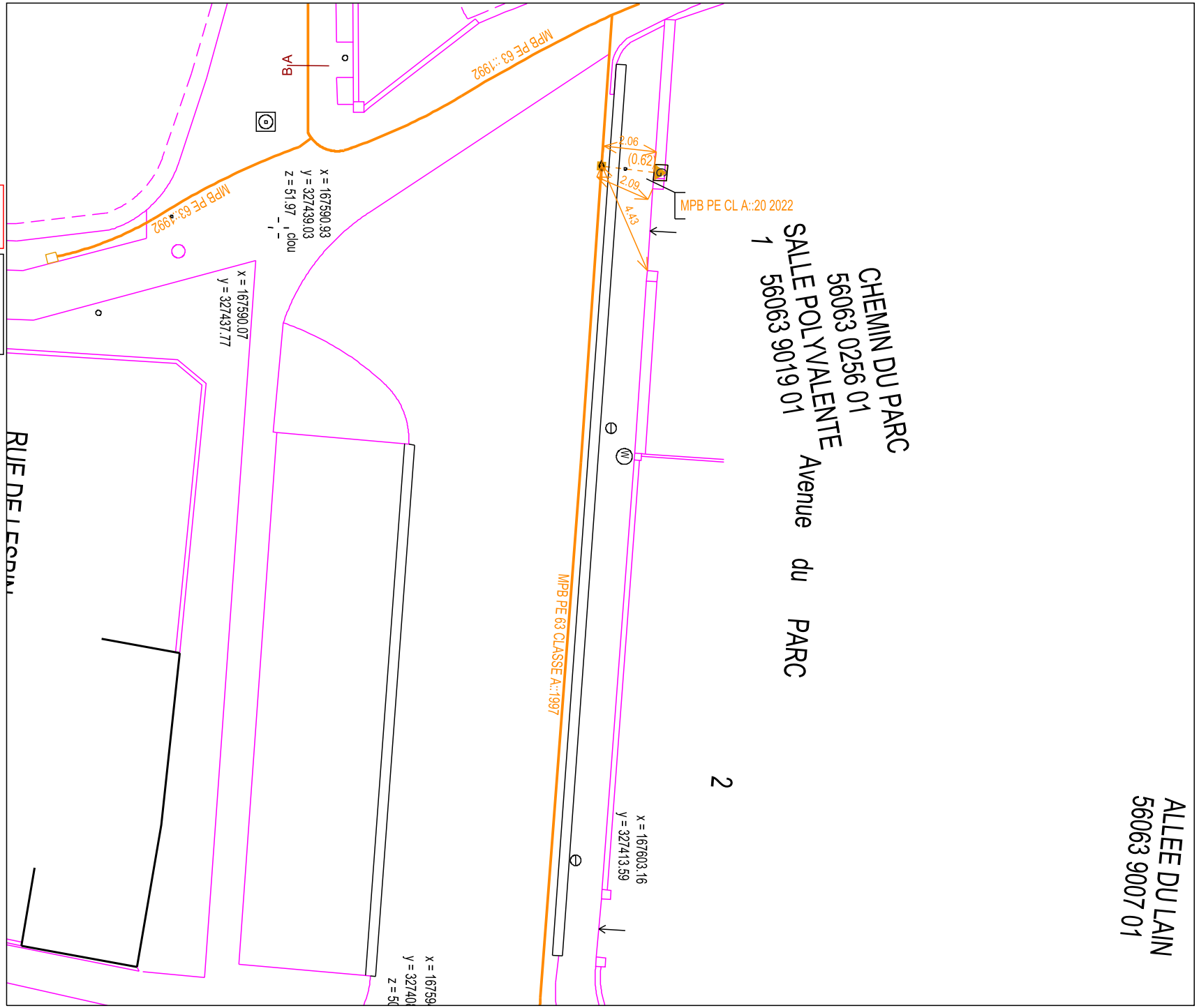

Service qui délivre le document
GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest
AGENCE C2T
TSA 30604
363 BD MARCEL PAUL
7PB1
44804 ST HERBLAIN
France
Tél : +33810300360 Fax :

# COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2336029174.233601RDT02

## Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

RECOMMANDATIONS GENERALES LIEES AUX PLANS JOINTS

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT : avant toute impression des plans joints, assurez vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression. - Le format papier des pages à imprimer figure sur chaque plan A4 A3 A2 A1 ou A0. - Le format des plans grande échelle utilisé par GRDF respecte la capacité d'impression maximale que vous avez déclarée dans votre déclaration. Le format A4 est retenu si vous avez sélectionné A4 comme étant votre capacité maximale d'impression ou par défaut en absence de sélection.

RECOMMANDATIONS GENERALES de GRDF, OU RECOMMANDATIONS LIEES AUX OUVRAGES

RECOMMANDATIONS LIEES AUX BRANCHEMENTS :

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les

techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.

Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.

Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

VIGILANCE AUX BRANCHEMENTS PONCTUELLEMENT SANS AFFLEURANTS :

Attention, soyez attentif aux éventuels branchements non cartographiés en cas de terrassement dans une zone de desserte gaz : il est toujours possible que l'affleurant d'un branchement ne soit pas visible au moment où vont s'effectuer les travaux (ex : coffret gaz recouvert par un coffrage d'une devanture de magasin, terre ayant recouvert un regard situé dans le sol, végétation masquant un regard initialement visible).

Si vous avez un doute sur la présence éventuelle de branchements dans la zone où vous effectuez des travaux, contactez GRDF qui viendra faire des mesures de localisation sur site.

LES DISPOSITIFS AVERTISSEURS

Responsable : EXPLOITANT GRDF
Tél : +33810300360
Date : 05/09/2023
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document
GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest
AGENCE C2T
TSA 30604
363 BD MARCEL PAUL
7PB1
44804 ST HERBLAIN
France
Tél : +33810300360 Fax :

# COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2336029174.233601RDT02

## Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.

Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit que la présence d'un dispositif avertisseur, au-dessus de l'ouvrage de distribution de gaz, n'est pas systématique :

- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (* date NFP 98-331)

- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.

- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie

RECOMMANDATIONS PROFONDEURS DES OUVRAGES

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne « profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages » du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous

chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.

En toutes hypothèses :

- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose

- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

Responsable : EXPLOITANT GRDF
Tél : +33810300360
Date : 05/09/2023
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest
AGENCE C2T
TSA 30604
363 BD MARCEL PAUL
7PB1
44804 ST HERBLAIN
France
Tél : +33810300360 Fax :

# COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2336029174.233601RDT02

## Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

DISPOSITIFS AVERTISSEURS SPECIFICITE : ATTENTION, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, sont situés des ouvrages probablement non dotés de dispositif avertisseur (grillage jaune). Les ouvrages antérieurs à 1985 sont particulièrement concernés (l'année des ouvrages est indiquée dans les textes le long des réseaux ; exemple 1978 dans "MPB AC 112 : 1978"). Le risque d'absence de dispositif avertisseur concerne également les branchements. Il convient de prévoir des sondages ou des localisations en techniques douces et de signaler aux équipes intervenantes l'absence probable de dispositif avertisseur.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

Responsable : EXPLOITANT GRDF
Tél : +33810300360
Date : 05/09/2023
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

De: echangesv2@prod.protys.fr

A: cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

Objet: [PROTYS] Notification 2023090504027D12 - 56530 - GESTEL

---

Protys - Mai 2017

Un document vous est adressé via PROTYS.fr

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe une notification RDT dont les références sont reprises en objet (référence du document et commune principale du chantier).

Ce document vous est transmis grâce à PROTYS.fr

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement,
L'équipe PROTYS

Ce message est généré automatiquement, il n'est pas possible de répondre à l'expéditeur.

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** MAIRIE DE GESTEL

**Destinataire :** Pascal GUERNEC
Complément d'adresse :
Numéro / Voie : Place Colonel Muller
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 56530 GESTEL
Pays : FRANCE

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** MAIRIE DE GESTEL chez SOGEDATA

**Destinataire :** Pascal GUERNEC
Complément d'adresse :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : FRANCE

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : _____ N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

Récépissé de DT

Récépissé de DICT

Récépissé de DT/DICT conjointe

## Destinataire

**Dénomination :** _____

Complément / Service : _____

Numéro / Voie : _____

Lieu-dit / BP : _____

Code Postal / Commune : _____

Pays : _____

N° consultation du téléservice : _____

Référence de l'exploitant : _____

N° d'affaire du déclarant : _____

Personne à contacter (déclarant) : _____

Date de réception de la déclaration : ____ / ____ / _____

Commune principale des travaux : _____

Adresse des travaux prévus : _____

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : _____

Personne à contacter : _____

Numéro / Voie : _____

Lieu-dit / BP : _____

Code Postal / Commune : _____

Tél. : _____ Fax : _____

## Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

_____

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

| Plans joints : | Références : | Echelle(1) : | Date d'édition(1) : | Sensible : | Prof. règl. mini(1) : | Matériau réseau(1) : |
|---|---|---|---|---|---|---|
| NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. | _____ | _____ | ___ / ___ / _____ | | _____ cm | _____ |
| | _____ | _____ | ___ / ___ / _____ | | _____ cm | _____ |

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

_____

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

_____

**Dispositifs importants pour la sécurité :**

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

## Responsable du dossier

Nom : _____

Désignation du service : _____

Tél. : _____

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature :

Date : ___ / ___ / _____ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

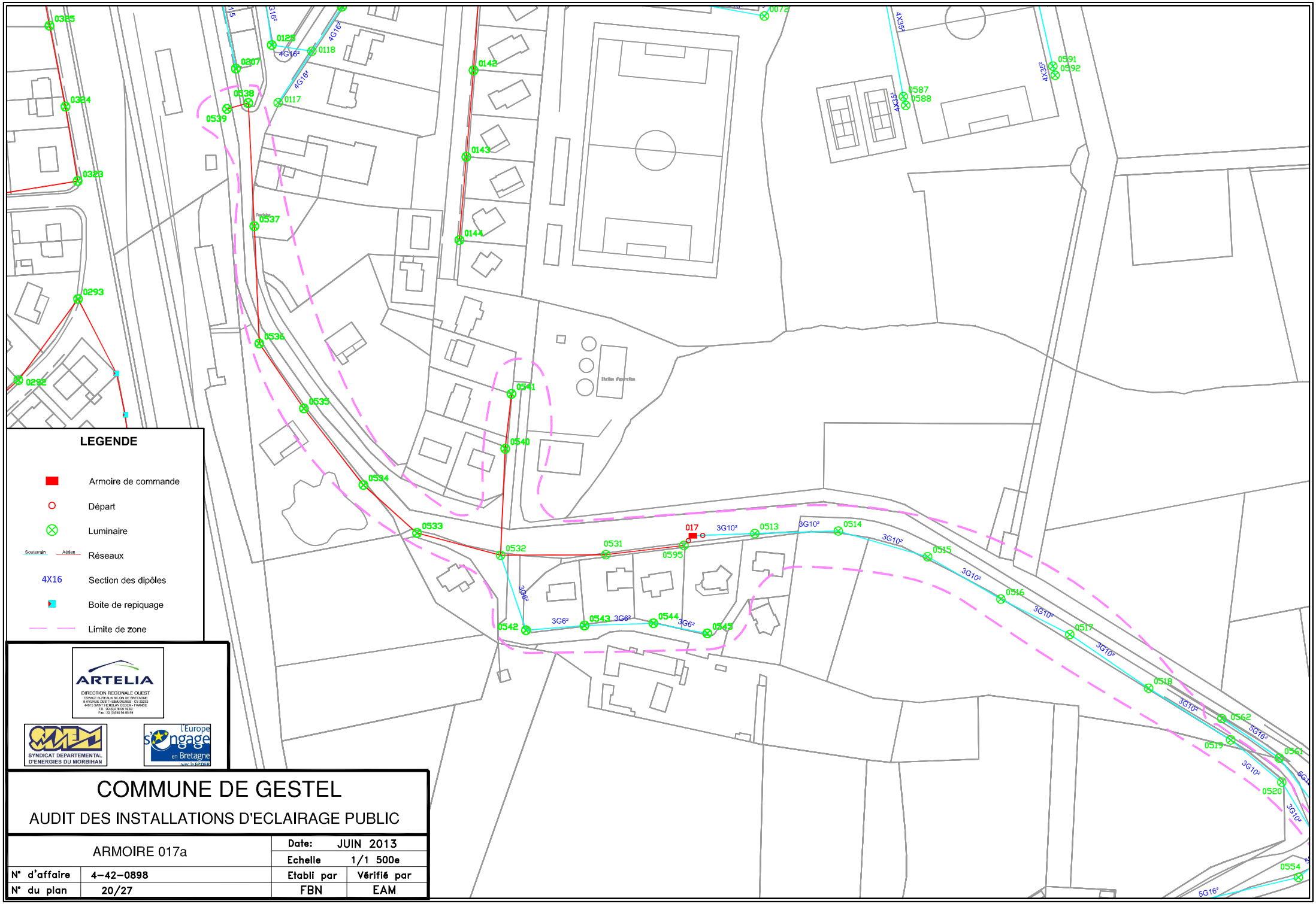
0385
0324
0323
0293
0292
0207
0538
0539
0125
0118
0117
0537
0536
0535
0534
0533
0532
0531
0595
0542
0543
0544
0545
0540
0541
0142
0143
0144
0072
0587
0588
0591
0592
017
0513
0514
0515
0516
0517
0518
0519
0520
0562
0561
0554
3G10²
3G6²
4G16²
5G16²
4X35²
LEGENDE
Armoire de commande
Départ
Luminaire
Souterrain
Aérien
Réseaux
4X16
Section des dipôles
Boite de repiquage
Limite de zone
ARTELIA
DIRECTION REGIONALE OUEST
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU MORBIHAN
l'Europe s'engage en Bretagne
COMMUNE DE GESTEL
AUDIT DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC
ARMOIRE 017a
Date: JUIN 2013
Echelle 1/1 500e
N° d'affaire 4-42-0898
Etabli par FBN
N° du plan 20/27
Vérifié par EAM

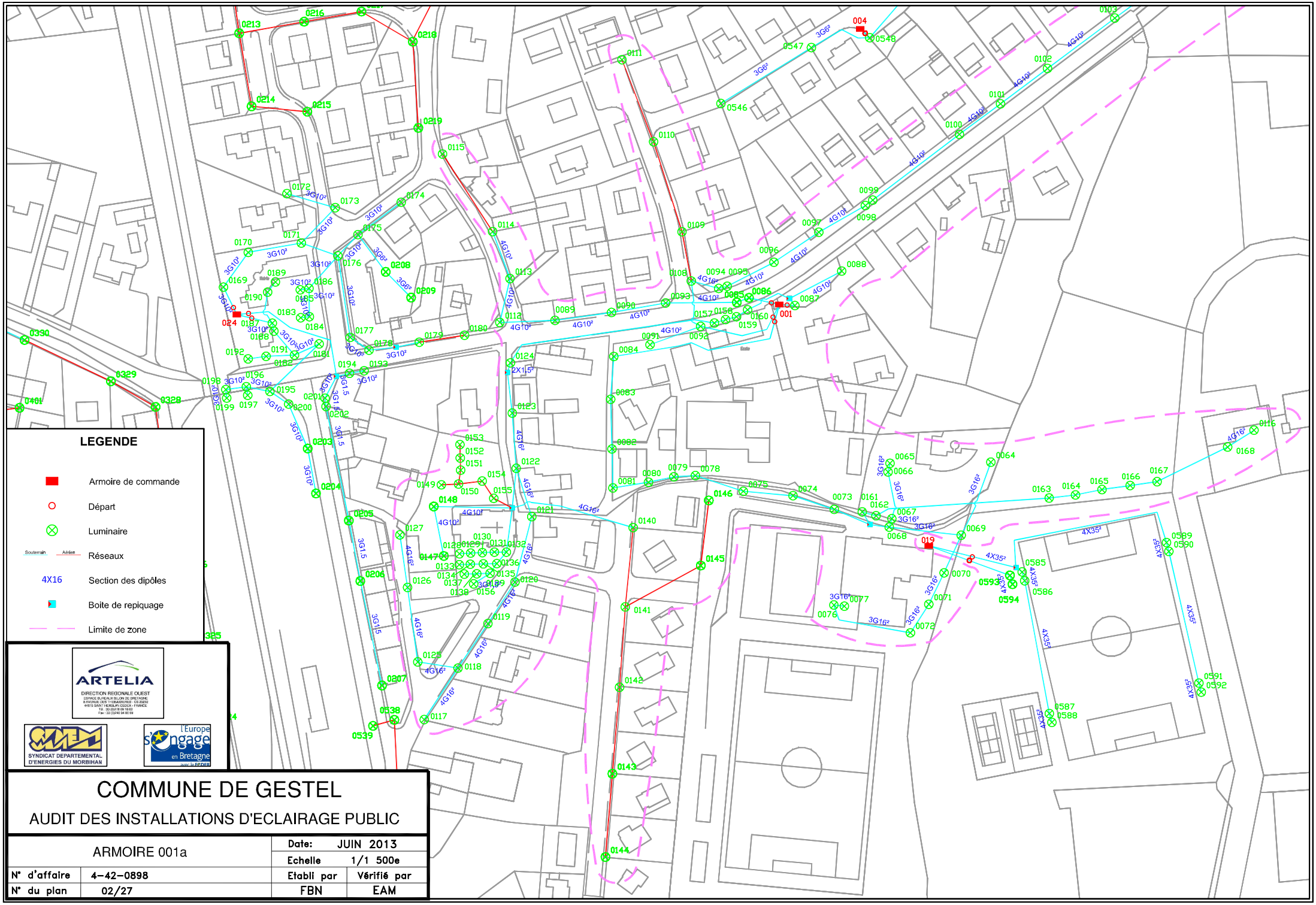
LEGENDE
Armoire de commande
Départ
Luminaire
Souterrain
Aérien
Réseaux
4X16
Section des dipôles
Boite de repiquage
Limite de zone
ARTELIA
DIRECTION REGIONALE OUEST
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU MORBIHAN
l'Europe s'engage en Bretagne
avec le FEDER
COMMUNE DE GESTEL
AUDIT DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC
ARMOIRE 001a
Date: JUIN 2013
Echelle 1/1 500e
N° d'affaire 4-42-0898
Etabli par FBN
N° du plan 02/27
Vérifié par EAM

De: Services techniques Gestel <dst@gestel.fr>

A: cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

CC: dgs@gestel.fr

Objet: dt

---

Bonjour Mme je viens de recevoir un courrier de relance de votre part pour une dt situe rue de lesbin 56530 Gestel

La réponse a été réalisé le 6/09/2023 à 7h49.

Ci-joint une copie.

Cordialement.

Landa Julien
directeur des services techniques
653 Rue d'arvor
56530 GESTEL
dst@gestel.fr / 06.71.90.47.07

Le 05/10/2023

**Objet: Fichiers transmis avec le document**

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

image001.jpg : https://dl.sogelink.fr/?99XglPWH

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

GESTEL

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

**Dénomination :** Cabinet L. MARTIN SARL Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20230905040270D12
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 7374
Personne à contacter (déclarant) : GUEVARA Emmanuel
Date de réception de la déclaration : 05 / 09 / 2023
Commune principale des travaux : GESTEL
Adresse des travaux prévus : 15 rue de lesbin

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : MAIRIE DE GESTEL chez SOGEDATA
Personne à contacter : Pascal GUERNEC
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0297801244 Fax : 0214001675

## Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

| | Références : | Echelle(1) : | Date d'édition(1) : | Sensible : | Prof. règl. mini(1) : | Matériau réseau(1) : |
|---|---|---|---|---|---|---|
| [x] Plans joints : NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. | | 1/500 | ___ / ___ / _____ | [x] | 0 cm | |
| | | | ___ / ___ / _____ | [ ] | 0 cm | |

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

**Dispositifs importants pour la sécurité :**

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0678437794

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

## Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service :
Tél. :

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : KERGUS Pierrick
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 06 / 09 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 2

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

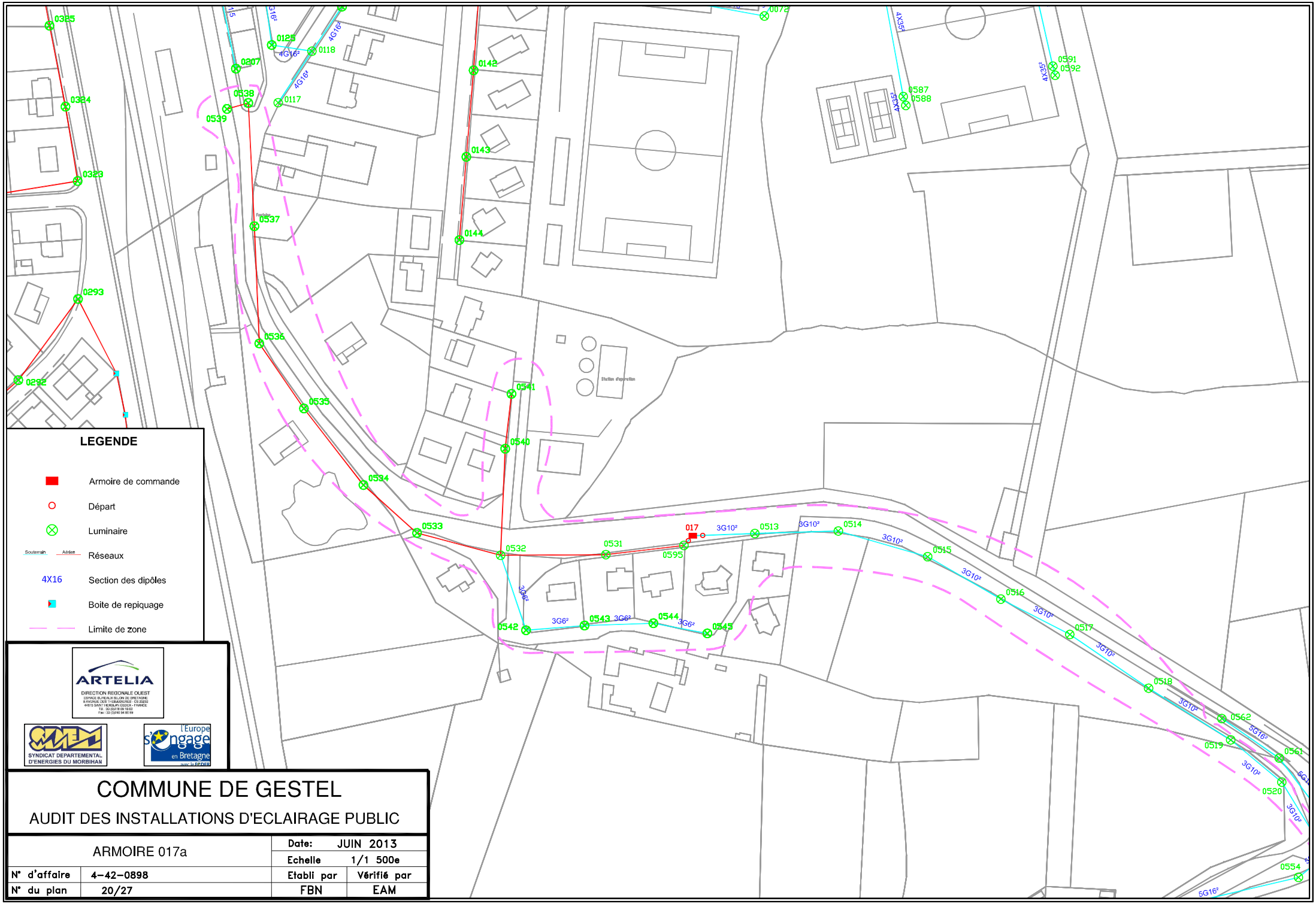
0385
0324
0323
0293
0292
0207
0538
0539
0125
0118
0117
0537
0536
0535
0534
0533
0532
0531
0595
0542
0543
0544
0545
0540
0541
0142
0143
0144
0072
0587
0588
0591
0592
017
0513
0514
0515
0516
0517
0518
0519
0520
0562
0561
0554
3G10²
3G6²
4G16²
5G16²
4X35²
LEGENDE
Armoire de commande
Départ
Luminaire
Souterrain
Aérien
Réseaux
4X16
Section des dipôles
Boite de repiquage
Limite de zone
ARTELIA
DIRECTION REGIONALE OUEST
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU MORBIHAN
l'Europe s'engage en Bretagne
COMMUNE DE GESTEL
AUDIT DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC
ARMOIRE 017a
Date: JUIN 2013
Echelle 1/1 500e
N° d'affaire 4-42-0898
Etabli par FBN
N° du plan 20/27
Vérifié par EAM

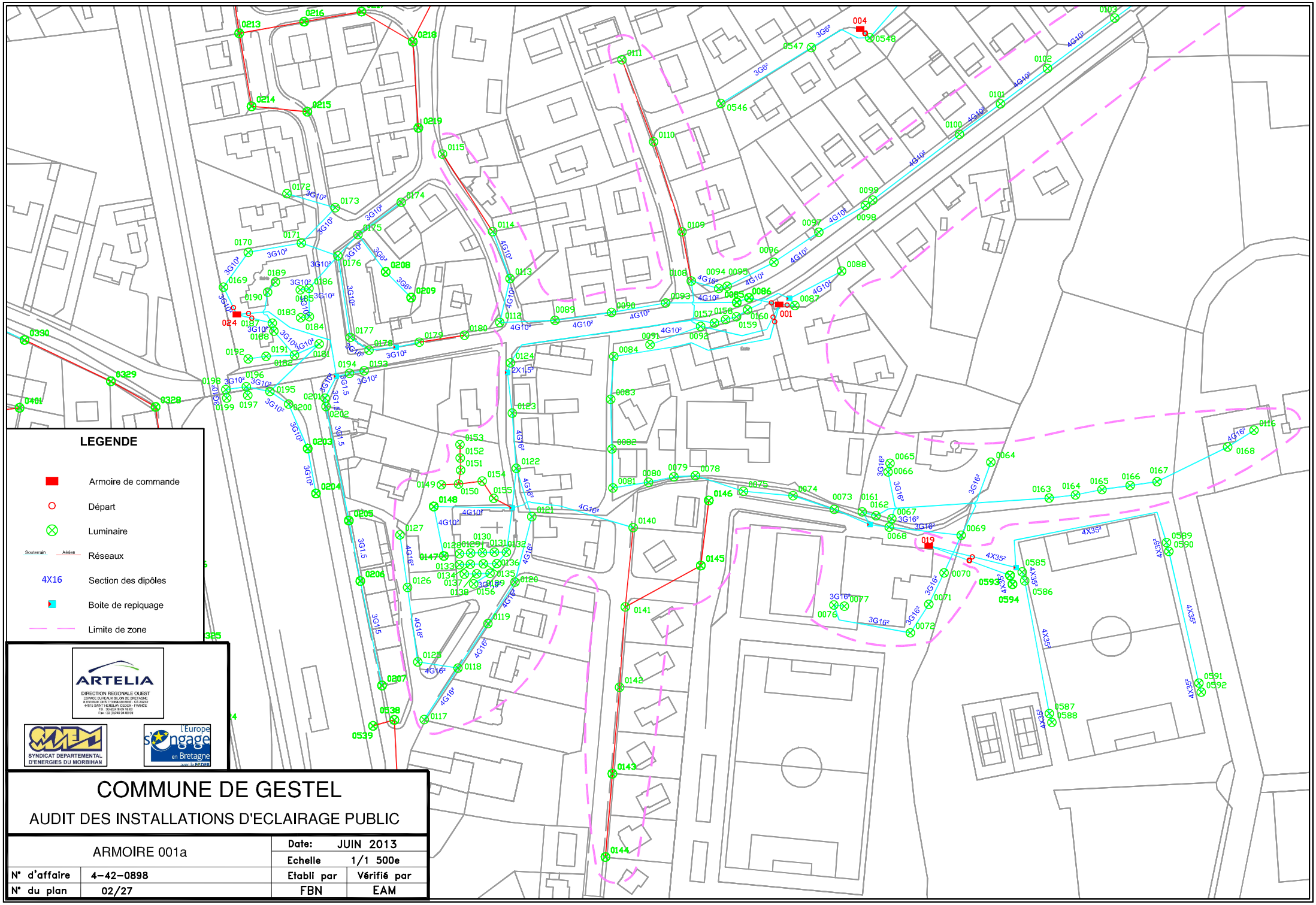
LEGENDE
Armoire de commande
Départ
Luminaire
Souterrain
Aérien
Réseaux
4X16
Section des dipôles
Boite de repiquage
Limite de zone
ARTELIA
DIRECTION REGIONALE OUEST
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU MORBIHAN
l'Europe s'engage en Bretagne
avec le FEDER
COMMUNE DE GESTEL
AUDIT DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC
ARMOIRE 001a
Date: JUIN 2013
Echelle 1/1 500e
N° d'affaire 4-42-0898
Etabli par FBN
N° du plan 02/27
Vérifié par EAM

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** SNCF Reseau Bretagne chez Groupe NAT

**Destinataire :**
Complément d'adresse :
Numéro / Voie :
Lieu-dit / BP : TSA 52151
Code Postal / Commune : 59810 LESQUIN
Pays : France

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

De: Dict Assistance <noreply@fr.groupe-nat.com>

A: cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

Objet: [SNCF Réseau Bretagne] - DT - Demande 2023090504027D12 récépissé

---

[Attention : Ce message est généré automatiquement – Il n’est pas possible d’y répondre]

Madame, Monsieur

Le 05/09/2023 vous nous avez adressé une déclaration de DT (n°2023090504027D12) à SNCF Réseau Bretagne.

Vous pouvez télécharger son récépissé avec les plans et notices joints dans un fichier ZIP, en cliquant sur ce lien : Téléchargement

Ce lien est disponible pendant 30 jours.

Nous restons à votre disposition pour toute demande complémentaire concernant cette déclaration à: dict.assistance@sncf.groupe-nat.com

Cordialement,

---

**DICT Assistance**
Gestion globale des DT-DICT
03 59 52 91 13
dict.assistance@sncf.groupe-nat.com
**DICT Assistance** est un service du Groupe N.A.T

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

**Dénomination :** Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : FRANCE

N° consultation du téléservice : 20230905040270D12
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 7374
Personne à contacter (déclarant) : Emmanuel GUEVARA
Date de réception de la déclaration : 05 / 09 / 2023
Commune principale des travaux : GESTEL
Adresse des travaux prévus : 15 rue de lesbin

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SNCF Réseau Bretagne
Personne à contacter : dict.assistance@sncf.groupe-nat.com
Numéro / Voie :
Lieu-dit / BP : TSA 52151
Code Postal / Commune : 59810 LESQUIN
Tél. : 0359529113 Fax :

## Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TR ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints : NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

| Références : | Echelle(1) : | Date d'édition(1) : | Sensible : | Prof. règl. mini(1) : | Matériau réseau(1) : |
|---|---|---|---|---|---|
| SNCF | 500 | 27 / 04 / 2023 | [x] | ____ cm | |
| | | ___ / ___ / ____ | [ ] | ____ cm | |

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ____ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Veuillez vous reporter au document RECOMMANDATIONS, PRESCRIPTIONS ET CONTACTS SNCF joint au plan.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Paragraphe 3.12 du fascicule 2

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ◉ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Ne pas pénétrer sur le domaine de la SNCF sans autorisation explicite

**Dispositifs importants pour la sécurité :** Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0299304197

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

## Responsable du dossier

Nom : Groupe-NAT
Désignation du service : DICT Assistance
Tél. : 0359529113

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : DICT Assistance pour SNCF Réseau
Signature : ✓ Dict Assistance
Date : 05 / 09 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

## Catégories des réseaux / ouvrages

**Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité** **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

**Autres ouvrages*** **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

## Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

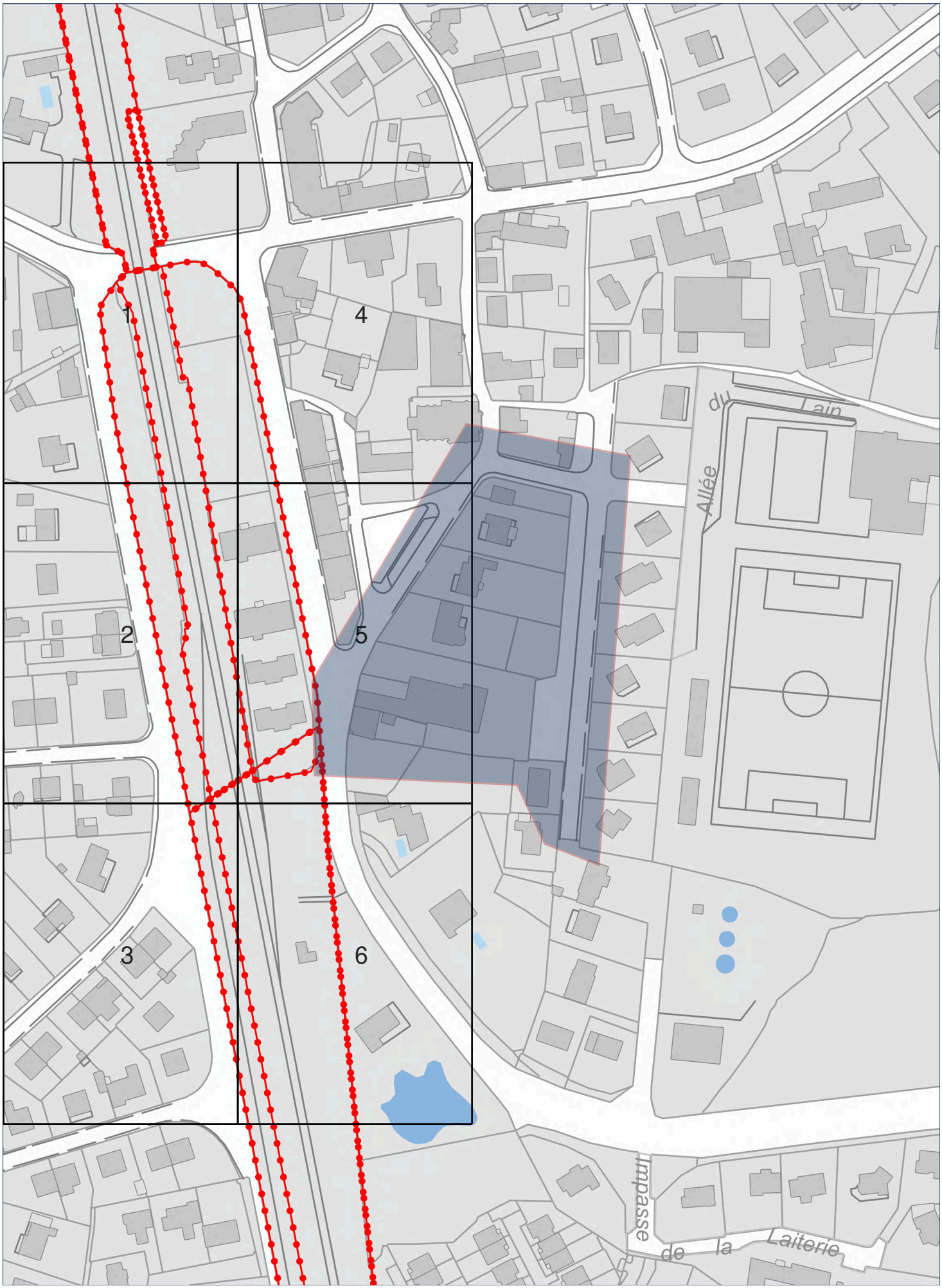


SNCF RÉSEAU

# PLAN D'ASSEMBLAGE

| CONSULTATION | | CHANTIER | | PLAN | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N° | 2023090504027D12 | Ville | GESTEL | Edition | 05/09/2023 | Version | 202303 |
| Exploitant | Bretagne | Rue | 15 rue de lesbin | Projection | Lambert-93 | Catégorie | TR |
| Ouvrage | SNCF | | | N° en cas d'endommagement : Cf. CERFA | | | |

Légende du plan en annexe

DICT Assistance GROUPE N.A.T

| CONSULTATION | | CHANTIER | | PLAN | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N° | 20230905040027D12 | Ville | GESTEL | Edition | 05/09/2023 | Points de repère | | |
| Exploitant | Bretagne | Rue | 15 rue de lesbin | Projection | Lambert-93 | 1 | | |
| Ouvrage | SNCF | | | 1:500 0 2,5 5m | | 2 | | |
| Réseaux en classe C sauf indication contraire. | | | | N° en cas d'endommagement : Cf. CERFA | | 3 | | |

SNCF RÉSEAU

**Folio N° 1/6**
**Format : A4**

DICT Assistance GROUPE N.A.T

| CONSULTATION | | CHANTIER | | PLAN | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N° | 20230905040027D12 | Ville | GESTEL | Edition | 05/09/2023 | Points de repère | |
| Exploitant | Bretagne | Rue | 15 rue de lesbin | Projection | Lambert-93 | 1 | |
| Ouvrage | SNCF | | | 1:500 0 2,5 5m | | 2 | |
| Réseaux en classe C sauf indication contraire. | | | | N° en cas d'endommagement : Cf. CERFA | | 3 | |

SNCF RÉSEAU

**Folio N° 2/6**
**Format : A4**

DICT Assistance GROUPE N.A.T

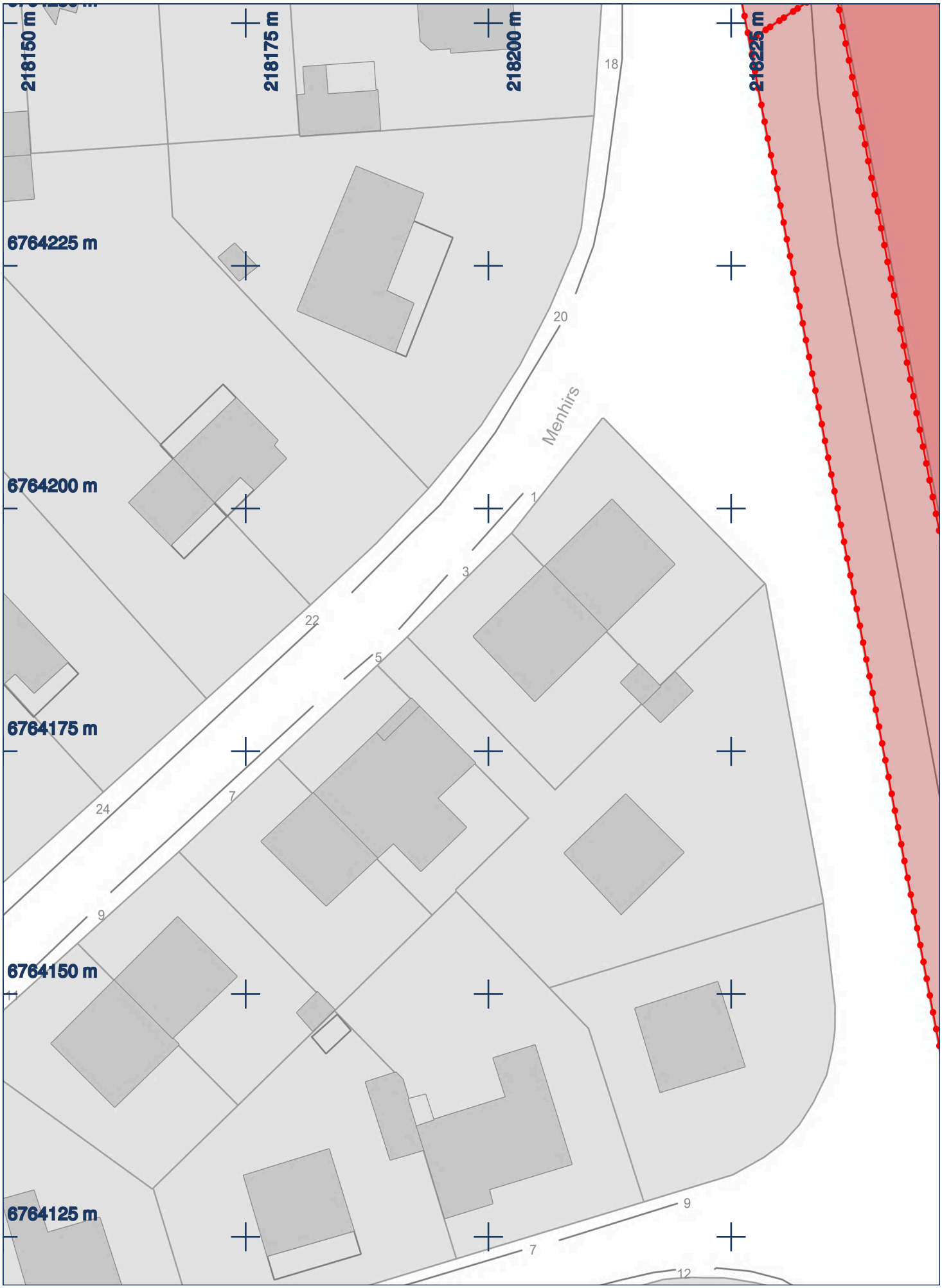


SNCF RÉSEAU

**Folio N° 3/6**
**Format : A4**

| CONSULTATION | | CHANTIER | | PLAN | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N° | 20230905040027D12 | Ville | GESTEL | Edition | 05/09/2023 | Points de repère | |
| Exploitant | Bretagne | Rue | 15 rue de lesbin | Projection | Lambert-93 | 1 | |
| Ouvrage | SNCF | | | 1:500 0 2,5 5m | | 2 | |
| Réseaux en classe C sauf indication contraire. | | | | N° en cas d'endommagement : Cf. CERFA | | 3 | |

DICT Assistance GROUPE N.A.T

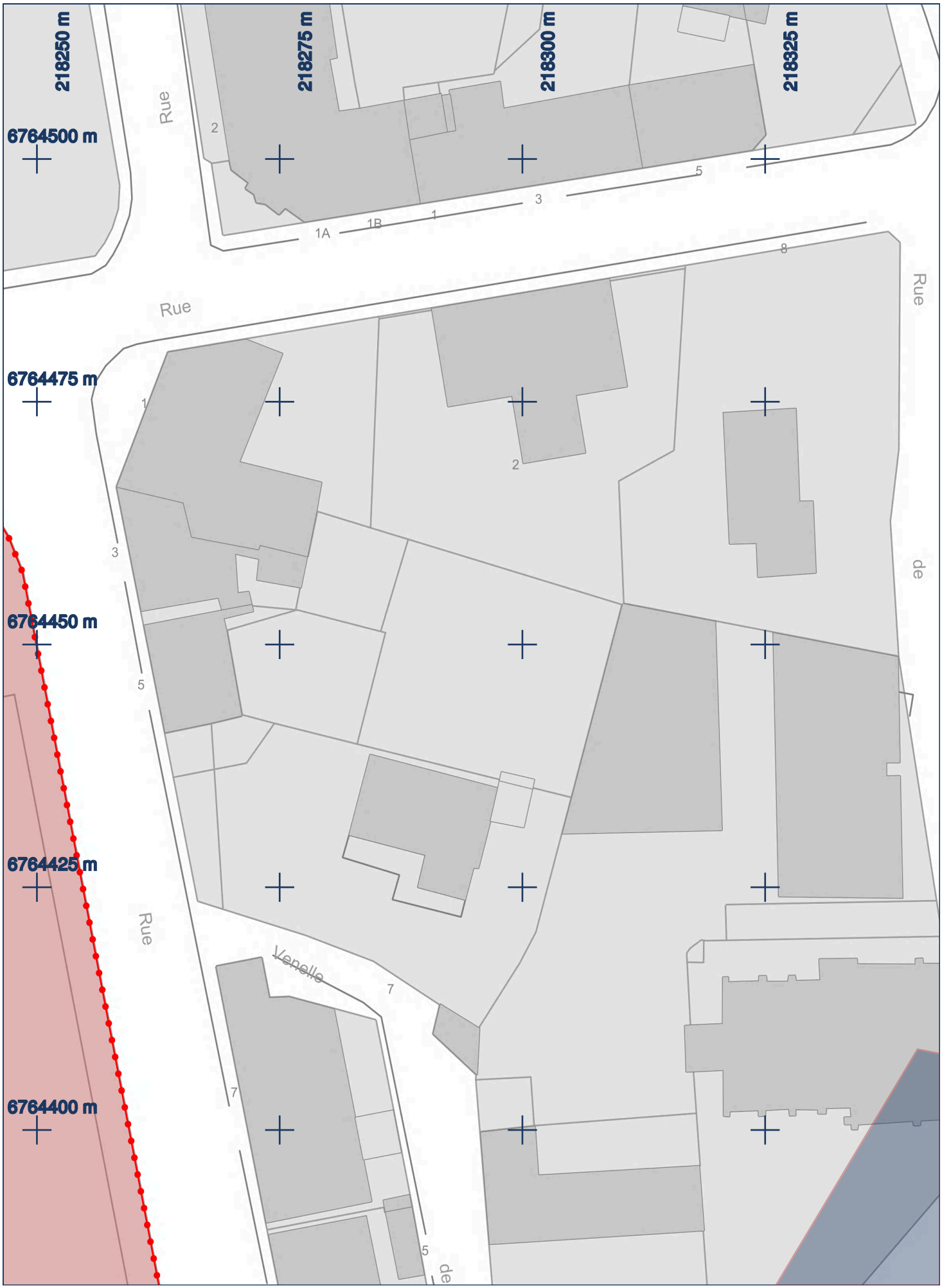


| CONSULTATION | | CHANTIER | | PLAN | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N° | 20230905040027D12 | Ville | GESTEL | Edition | 05/09/2023 | Points de repère | |
| Exploitant | Bretagne | Rue | 15 rue de lesbin | Projection | Lambert-93 | 1 | |
| Ouvrage | SNCF | | | 1:500 0 2,5 5m | | 2 | |
| Réseaux en classe C sauf indication contraire. | | | | N° en cas d'endommagement : Cf. CERFA | | 3 | |

SNCF RÉSEAU

**Folio N° 4/6**
**Format : A4**

DICT Assistance GROUPE N.A.T

| CONSULTATION | | CHANTIER | | PLAN | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N° | 20230905040027D12 | Ville | GESTEL | Edition | 05/09/2023 | Points de repère | |
| Exploitant | Bretagne | Rue | 15 rue de lesbin | Projection | Lambert-93 | 1 | |
| Ouvrage | SNCF | | | 1:500 0 2,5 5m | | 2 | |
| Réseaux en classe C sauf indication contraire. | | | | N° en cas d'endommagement : Cf. CERFA | | 3 | |

SNCF RÉSEAU

**Folio N° 5/6**
**Format : A4**

DICT Assistance GROUPE N.A.T

SNCF RÉSEAU

**Folio N° 6/6**
**Format : A4**

| CONSULTATION | | CHANTIER | | PLAN | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N° | 20230905040027D12 | Ville | GESTEL | Edition | 05/09/2023 | Points de repère | |
| Exploitant | Bretagne | Rue | 15 rue de lesbin | Projection | Lambert-93 | 1 | |
| Ouvrage | SNCF | | | 1:500 0 2,5 5m | | 2 | |
| Réseaux en classe C sauf indication contraire. | | | | N° en cas d'endommagement : Cf. CERFA | | 3 | |

DICT Assistance GROUPE N.A.T

# NOTICE D'INFORMATIONS, PRESCRIPTIONS ET LEGENDE
## Ouvrages SNCF Réseau

## LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

Voie SNCF Réseau

Câble optique

Réseau électrique

Tunnel

Fond : Cadastre DGFIP

Domaine SNCF

Emprise travaux

Passage à niveau

**Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi**

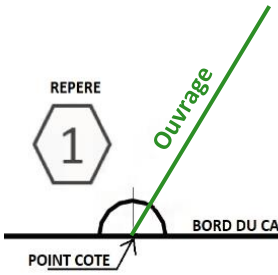


| Points de repère | | |
|---|---|---|
| 1 | 912108.97 | 6451058.35 |
| 2 | 912082.64 | 6450943.65 |
| 3 | 912051.0 | 6451022.48 |

Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93

**Tous les ouvrages sont en classe C sauf indication contraire sur les plans**

## CONTACT

L'ensemble des contacts lié à l'emprise de vos travaux est précisé à la suite de ce document.
Merci d'indiquer le numéro de consultation en objet de votre prise de contact.

## RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux ouvrages de SNCF Réseau est précisé à la suite de ce document

# RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS A L'ATTENTION DES RESPONSABLES DE PROJETS ET EXECUTANTS DES TRAVAUX REALISES A PROXIMITE DES INSTALLATIONS FERROVIAIRES ET AUTRES RESEAUX AERIENS, SOUTERRAINS OU SUBAQUATIQUES

Interne SNCF Réseau

# 1 PREAMBULE

Le Groupe Public Ferroviaire exploite un réseau sensible composé notamment d'installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé. Ces installations peuvent être aériennes, en surface et souterraines.

Le présent document est destiné à porter un complément d'informations aux différents responsables de projets et exécutants de travaux ayant l'intention de réaliser une opération à proximité des installations ferroviaires et autres réseaux aériens, souterrains ou subaquatiques déclarés à l'INERIS.

Sont entendus pour l'application du présent document comme travaux tiers l'ensemble des travaux à réaliser pour les besoins du responsable de projet par des exécutants de travaux tiers au Groupe Public Ferroviaire.

Il est précisé que ce document ne se substitue en aucune façon aux dispositions législatives et réglementaires en vigueurs. Plus particulièrement il ne vaut en aucun cas autorisation de pénétrer dans le domaine public ferroviaire non affecté à la circulation du public, d'y réaliser des travaux, ni acceptation du contenu des travaux tiers et de leurs effets potentiels sur le domaine public ferroviaires notamment en matière d'écoulement des eaux.

# 2 TRAVAUX TIERS DANS LE DOMAINE FERROVIAIRE

Pour toute demande de travaux à réaliser dans le domaine ferroviaire, il vous appartient de prendre contact avec la personne citée ci-dessous :

| CONTACT | |
|---|---|
| Nom du contact : | M. LANDAIS Romain |
| Fonction : | Chef de projet |
| Etablissement : | INFRAPOLE BRETAGNE |
| Adresse : | 22 Bd Beaumont 35000 RENNES |
| Adresse mail : | rn.eipb.tiers@sncf.fr |
| Téléphone : | 06.24.68.60.21 |

Vous ne serez pas autorisés à débuter vos travaux sans l'accord et les consignes de sécurités particulières de l'Unité Voie Référente.



Interne SNCF Réseau

**Il est rappelé que toute pénétration sans autorisation régulière dans le domaine public ferroviaire qui n'est pas affecté à la circulation du public, quel que soit le motif, est strictement interdite et réprimée en application de l'article L2242-4 du Code des Transports.**

# 3 TRAVAUX TIERS HORS DU DOMAINE FERROVIAIRE

## Sont totalement proscris sans validation préalable de SNCF Réseau :

- ➔ Toute Intrusion dans le domaine public ferroviaire. Toute pénétration sans autorisation régulière dans le domaine public ferroviaire quel que soit le motif est strictement interdite et réprimé par l'article L2242-4 du Code des Transports.

- ➔ Tous les travaux tiers de terrassement ou actions pouvant entrainer la déstabilisation du terrain (vibration, explosifs, …). Notamment toutes les interventions pouvant affecter la zone dite sensible sous le domaine public ferroviaire englobant la pente dite P0.

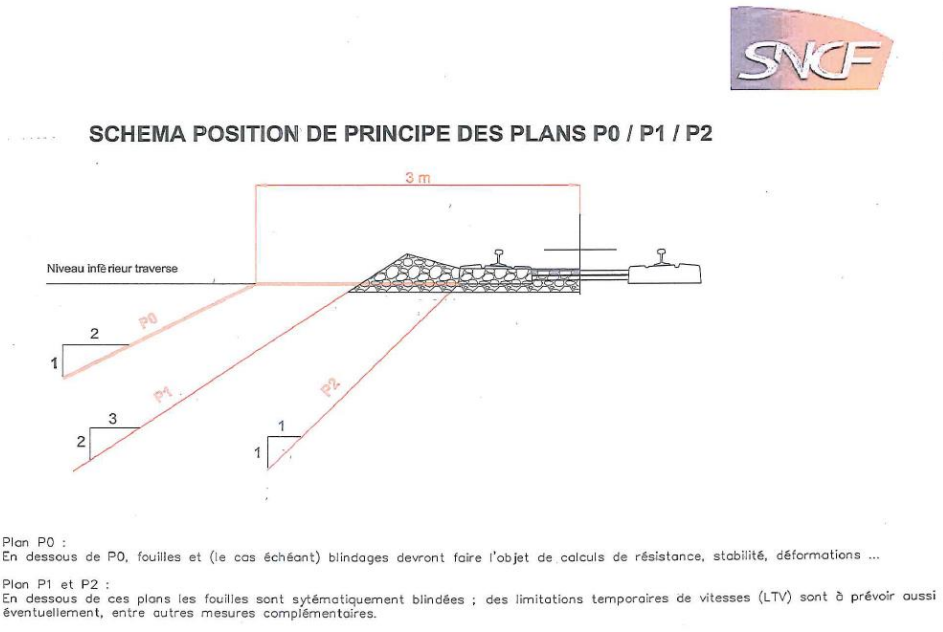


- ➔ Tous travaux ou utilisation d'engins et ou matériels de chantier proche du domaine public ferroviaire pouvant entrainer un survol, un risque de renversement, de projection ou de chute de toutes natures que ce soit sur ce domaine.

- ➔ Tout travaux situés à une distance inférieure à 100 mètres d'un passage à niveau,

- ➔ Toute approche à moins de 3 m de toutes installations électriques.



Interne SNCF Réseau

Dans tous ces cas de figure une validation préalable des travaux tiers par SNCF Réseau est nécessaire. Le processus de cette validation est détaillé dans le référentiel IG94589 MOA tiers - Directives de Sécurité Ferroviaire (DSF) :

https://www.sncf-reseau.com/sites/default/files/2019-05/IG94589-171218.pdf

Dans ce référentiel, un point d'attention particulier doit être apporté à l'ensemble des règles du point « 5. REGLES TECHNIQUES EN PHASE TRAVAUX et de l'Annexe 9 : Croquis de principe des contraintes ferroviaires.

A noter que pour les travaux à proximité de passages à niveau, il convient également d'appliquer la note SETRA.

- Sétra 133 Travaux à proximité des Passages à Niveau.

http://dtrf.setra.fr/pdf/pj/Dtrf/0005/Dtrf-0005634/DT5634.pdf?openerPage=notice

Nous vous demandons de prendre connaissance de ces documents avant toute prise de contact aux coordonnées suivantes :

| CONTACT | |
|---|---|
| Nom du contact : | Eric PAPIN |
| Fonction : | Assistant domaine |
| Etablissement : | INFRAPOLE BRETAGNE |
| Adresse : | 22 Bd Beaumont 35000 RENNES |
| Adresse mail : | rn.eipb.tiers@sncf.fr |
| Téléphone : | 06 73 69 04 57 |
| Prise de contact et/ou Rdv terrain | |

**Il est rappelé que toute pénétration sans autorisation régulière dans le domaine public ferroviaire qui n'est pas affecté à la circulation du public, quel que soit le motif, est strictement interdite et réprimée en application de l'article L2242-4 du Code des Transports.**



Interne SNCF Réseau

# 4 TRAVAUX TIERS IMPACTANT LA PERENITE DES INSTALLATIONS FERROVIAIRES ET AUTRES RESEAUX AERIENS, SOUTERRAINS OU SUBAQUATIQUES OU NECESSITANT LEUR MODIFICATION

La réalisation des travaux tiers peut nécessiter le respect de préconisations délivrées par SNCF Réseau ou nécessiter la réalisation de travaux modificatifs des installations ou réseaux du domaine public ferroviaire, et ce afin de :

- Assurer la pérennité des infrastructures ferroviaires
- Assurer la protection du domaine public ferroviaire
- Assurer la sécurité des circulations ferroviaires
- Assurer la sécurité des biens et des personnes

La réalisation des travaux modificatifs doit être contractualisée conformément au texte SNCF RESEAU IG94589 MOA tiers - Directives de Sécurité Ferroviaire (DSF).

- L'IG 94589 MOA tiers - Directives de Sécurité Ferroviaire (DSF) : https://www.sncf-reseau.com/sites/default/files/2019-05/IG94589-171218.pdf

Dans ce référentiel, un point d'attention particulier doit être apporté à l'ensemble des règles du point « 5. REGLES TECHNIQUES EN PHASE TRAVAUX et de l'Annexe 9 : Croquis de principe des contraintes ferroviaires.

Nous vous demandons de prendre connaissance de ce référentiel avant toute prise de contact et rdv aux coordonnées suivantes :

Conséquence : Vous ne serez donc pas autorisés à débuter vos travaux sans l'accord et les consignes de sécurités particulières de l'Unité Voie Référente.

| CONTACT | |
|---|---|
| Nom du contact : | M. LANDAIS Romain |
| Fonction : | Chef de projet |
| Etablissement : | INFRAPOLE BRETAGNE |
| Adresse : | 22 Bd Beaumont 35000 RENNES |
| Adresse mail : | rn.eipb.tiers@sncf.fr |
| Téléphone : | 06.24.68.60.21 |
| Prise de contact et/ou Rdv terrain | |



Interne SNCF Réseau

# 5 PARTICULARITES GUICHET EMPRUNTS ET TRAVERSEES SNCF RESEAU

Pour tous travaux tiers dans les emprises du Groupe Public Ferroviaire concernant :

- La création ou modification des traversées sous voies et sur pont rail.
- La création ou modification des traversées aériennes.
- La création ou modification d'emprunts longitudinaux.

Il vous est demandé de prendre contact auprès du guichet emprunts et traversées aux coordonées suivantes :

guichet.emprunt@sncf.groupe-nat.com Tel. 03 74 46 83 41

**merci de vous rapprocher après réponse du guichet du contact suivant :**

| CONTACT | |
|---|---|
| Nom du contact : | M. LANDAIS Romain |
| Fonction : | Chef de projet |
| Etablissement : | INFRAPOLE BRETAGNE |
| Adresse : | 22 Bd Beaumont 35000 RENNES |
| Adresse mail : | rn.eipb.tiers@sncf.fr |
| Téléphone : | 06.24.68.60.21 |

**Il est rappelé que toute pénétration sans autorisation régulière dans le domaine public ferroviaire qui n'est pas affecté à la circulation du public, quel que soit le motif, est strictement interdite et réprimée en application de l'article L2242-4 du Code des Transports.**



Interne SNCF Réseau

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** AXIONE BOUYGUES TELECOM1

**Destinataire :** Gestion DT-DICT
Complément d'adresse :
Numéro / Voie : 152 Avenue Pierre Brossolette
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92240 Malakoff
Pays : France

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : _____ N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

**Dénomination :** CABINET L. MARTIN SARL
Complément / Service :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : FRANCE

N° consultation du téléservice : 20230905040277D12
Référence de l'exploitant : RD-1693916456691-104
N° d'affaire du déclarant : 7374
Personne à contacter (déclarant) : EMMANUEL GUEVARA
Date de réception de la déclaration : 05 / 09 / 2023
Commune principale des travaux : GESTEL
Adresse des travaux prévus : 15 RUE DE LESBIN

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : BOUYGUES TELECOM - GESTION DT-DICT CH
Personne à contacter : GESTION DT-DICT
Numéro / Voie : 152 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92240 MALAKOFF
Tél. : 0547650232 Fax :

## Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

| Références : | Echelle(1) : | Date d'édition(1) : | Sensible : | Prof. règl. mini(1) : | Matériau réseau(1) : |
|---|---|---|---|---|---|
| cf PJ_liste.pdf | | ___ / ___ / _____ | ☐ | _____ cm | |
| | | ___ / ___ / _____ | ☐ | _____ cm | |

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◯ possible ◯ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Sélectionnez...

**Dispositifs importants pour la sécurité :**

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0146018782

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

## Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service :
Tél. :

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire :
Signature :
Date : ___ / ___ / _____ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 2

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

## Catégories des réseaux / ouvrages

**Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité** **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

**Autres ouvrages*** **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

## Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

De: reponse.dict.bytel@axionesi.net

A: cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

CC: b.kumanzembenomy.ext@axione.fr

Objet: [ Dossier DT RD-1693916456691-104 ] Réponse à votre DT 2023090504027D12 sur la commune de GESTEL

---

**Ce message est envoyé par un automate, merci de ne pas y répondre. Votre réponse ne pourra pas être traitée.**
*Veuillez utiliser les coordonnées indiquées dans le corps du mail pour nous contacter.*
---

Bonjour,

Vous trouverez joint à ce message le CERFA réponse à votre **DT** du **05/09/2023** concernant des travaux sur la commune de **GESTEL 56530 15 RUE DE LESBIN** dont la date de début des travaux est **19/09/2023**.
Le numéro de consultation de téléservice associé est le suivant : **2023090504027D12**.

**Cliquer ici pour télécharger les plans**

**Une adresse dédiée pour vos :**

**Investigations Complémentaires**

**Opérations de Localisations**

**Plans de Récolements**

**Avis de réunions**

**GUICHET_VDR@bouyguestelecom.fr**

Pour répondre à l'émetteur, utilisez les coordonnées postales présentes dans le document.
Le service DT/DICT est joignable par téléphone au +33 5 47 65 02 32 du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, ou par mail à l'adresse dt.dict@axione.fr

Cordialement,
---

*GESTION DT-DICT*
*Tel: 0547650232*

# Plan de situation (CLASSE C) : 15 RUE DE LESBIN, 56530 GESTEL

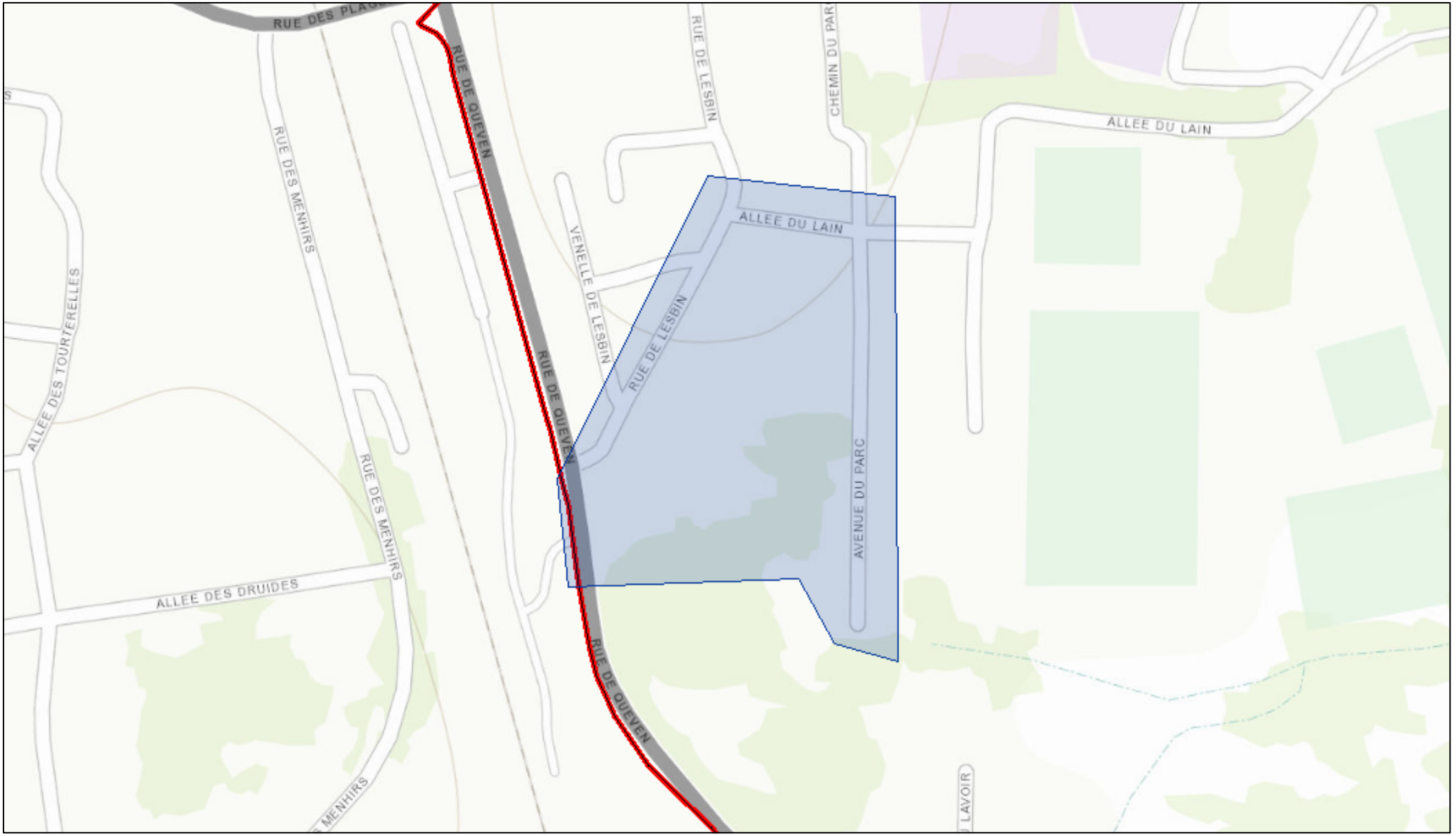


septembre 5, 2023

**LEGENDE**

- Câble
- Infrastructure Bouygues Télécom
- Infrastructure Tiers

1:2 823

0 0,0225 0,045 0,09 mi

0 0,0275 0,055 0,11 esriKilometers

Sources: Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), (c) OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

BYTEL

Esri, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS |

# PAS DE DICT SANS DT !

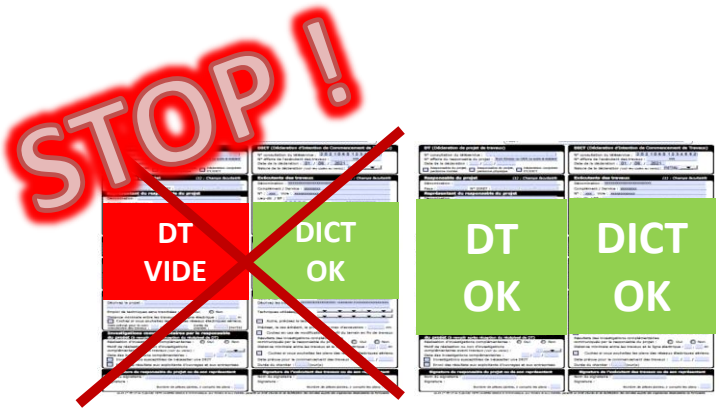


**En 2020, un tiers des DICT sont « orphelines » (sans volet DT) !**

## RESPONSABLES DE PROJET

**REALISEZ et TRANSMETTEZ votre DT,** les récépissés, plans et tous documents utiles à vos exécutants de travaux

## EXÉCUTANTS DE TRAVAUX

En cas d'absence de DT**, DEMANDEZ** les références des DT (qui doivent obligatoirement être présentes dans le dossier de consultation) pour pouvoir réaliser la DICT. **Un courrier type de la FNTP existe pour signaler l'anomalie à votre responsable de projet. Pour accéder à ce courrier : cliquez ici.**

***Le saviez-vous ?***

*Avec la saisie du numéro de consultation du Téléservice de la DT, tout le volet DT se remplit automatiquement !!!*

## EXPLOITANTS

**VERIFIEZ** que le volet DT de la DICT reçue est rempli et dans le cas contraire, signalez le à l'exécutant de travaux et au responsable de projet si possible

## RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

- Le responsable de projet doit réaliser la DT et s'assurer de la faisabilité technique des travaux. La sécurité du chantier commence dès la phase étude et conception
- L'exécutant de travaux doit disposer, au plus tard à la notification du marché, de l'ensemble des informations transmises par les exploitants en réponse à la DT, y compris les résultats d'investigations complémentaires éventuelles, pour établir la DICT

**Les exécutants de travaux et les exploitants de réseaux doivent pouvoir identifier immédiatement les responsables de projet :**
en cas d'incident, point d'arrêt, arrêt de chantier, dommage, les informations contenues dans la DT sont indispensables

**Informations importantes**

Numéro de consultation du téléservice : 2023090504027D12
Emplacement des travaux : 15 RUE DE LESBIN, 56530 GESTEL
Date prévue pour le commencement des travaux : 19/09/2023
Récépissé envoyé le : 06/09/2023

**IMPORTANT :**
**Les réseaux présents dans les plans transmis sont à considérer comme non-sensibles pour la sécurité des tiers.**
**Si la classe des réseaux n'est pas affichée dans un plan, le plan est à considérer en classe C.**

Liste des plans joints au récépissé :

PJ_plan_situation.pdf

Le 07/09/2023

**Objet: Fichiers transmis avec le document**

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

Logo AXIONE : https://dl.sogelink.fr/?aBnWWvAL

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** Lorient Agglomération DEA

**Destinataire :**
Complément d'adresse :
Numéro / Voie : BP 20001
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 56314 LORIENT CEDEX
Pays : FRANCE

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ___ / ___ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ___ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ___ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ___

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** Lorient Agglomération Service Informatique DSI

**Destinataire :** Florent JAFFREZOU
Complément d'adresse : CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : _____ N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

**Dénomination :** Cabinet L. MARTIN SARL Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20230905040270D12
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 7374
Personne à contacter (déclarant) : GUEVARA Emmanuel
Date de réception de la déclaration : 05 / 09 / 2023
Commune principale des travaux : GESTEL
Adresse des travaux prévus : 15 rue de lesbin

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : Lorient Agglomération Service Informatique DSI
Personne à contacter : Florent JAFFREZOU
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0290747171 Fax :

## Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [x] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [ ] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : JAFFREZOU FLORENT Tél. : 0290747171

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

| Références : | Echelle(1) : | Date d'édition(1) : | Sensible : | Prof. règl. mini(1) : | Matériau réseau(1) : |
|---|---|---|---|---|---|
| | | ___ / ___ / _____ | ☐ | 0 cm | |
| | | ___ / ___ / _____ | ☐ | 0 cm | |

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

**Dispositifs importants pour la sécurité :**

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0290747174

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : Service Informatique 02 90 74 71 74

## Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service :
Tél. :

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : JAFFREZOU FLORENT
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 06 / 09 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** Lorient Agglomération

**Destinataire :** Lorient Agglomération DEA
Complément d'adresse :
Numéro / Voie : Esplanade du Péristyle
Lieu-dit / BP : CS 20001
Code Postal / Commune : 56314 LORIENT CEDEX
Pays : FRANCE

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : _____ N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT conjointe

## Destinataire

**Dénomination :** _____
Complément / Service : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : _____ _____
Pays : _____

N° consultation du téléservice : _____
Référence de l'exploitant : _____
N° d'affaire du déclarant : _____
Personne à contacter (déclarant) : _____
Date de réception de la déclaration : ____ / ____ / _____
Commune principale des travaux : _____
Adresse des travaux prévus : _____

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : _____
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : _____ _____
Tél. : _____ Fax : _____

## Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
_____

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

| Plans joints : | Références : | Echelle(1) : | Date d'édition(1) : | Sensible : | Prof. règl. mini(1) : | Matériau réseau(1) : |
|---|---|---|---|---|---|---|
| NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. | _____ | _____ | ___ / ___ / _____ | | _____ cm | _____ |
| | _____ | _____ | ___ / ___ / _____ | | _____ cm | _____ |

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
_____

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____
_____

**Dispositifs importants pour la sécurité :**

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

## Responsable du dossier

Nom : _____
Désignation du service : _____
Tél. : _____

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature :
Date : ___ / ___ / _____ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

## Catégories des réseaux / ouvrages

**Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité** **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

**Autres ouvrages*** **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

## Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

# Assemblage des plans

05/09/2023

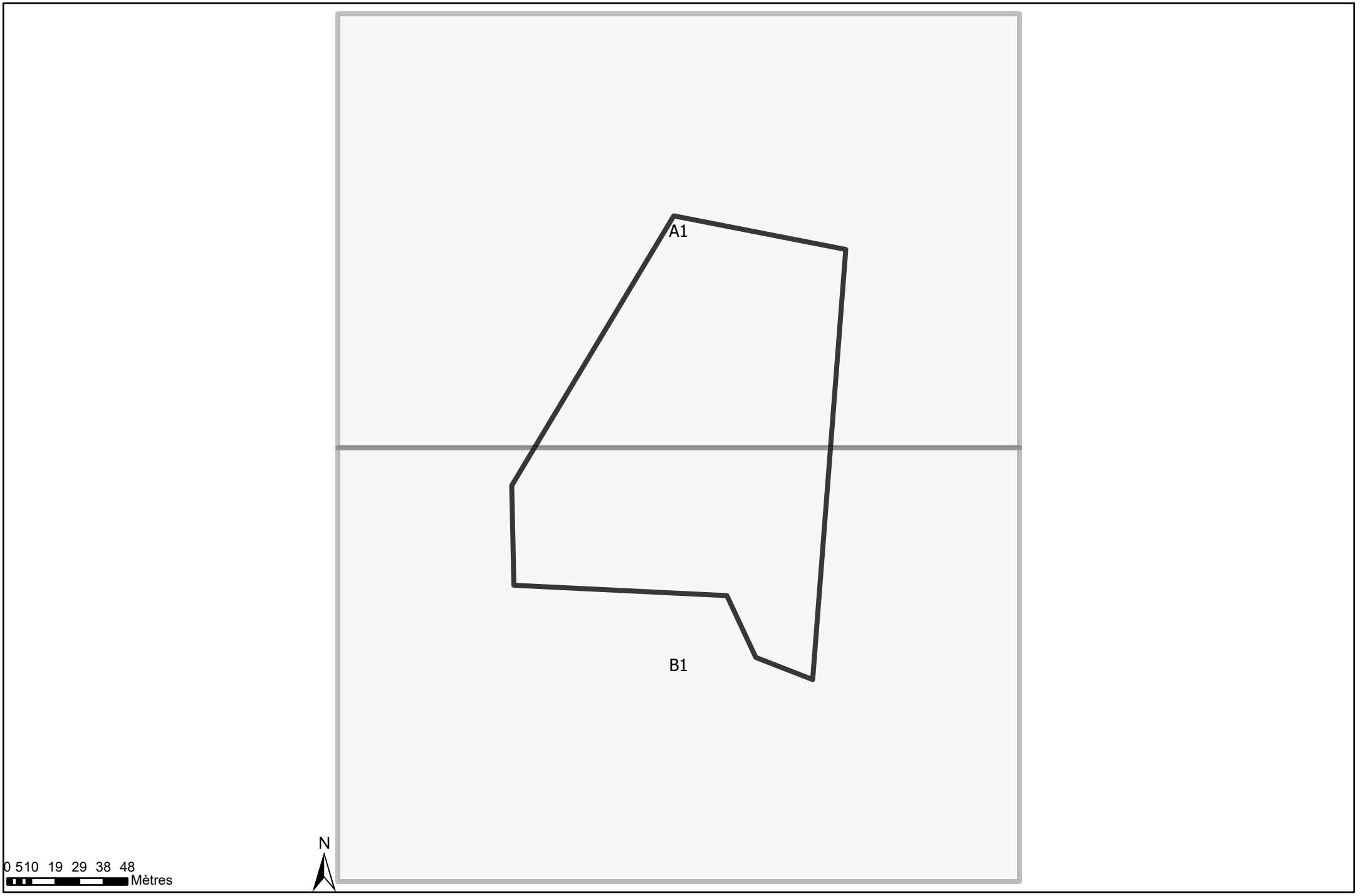

# Légende

05/09/2023

## EAU USEE - Eléments

- EAU USEE, Boîte de branchement
- EAU USEE, noeud de branchement
- EAU USEE, Regard
- EAU USEE, Regard Borne
- EAU USEE, Regard de chasse
- EAU USEE, Regard abandonné
- EAU USEE, Regard privé
- EAU USEE, Noeud simple
- EAU USEE, Ouvrage divers
- EAU USEE, Plaque d'extrémité
- EAU USEE, Débimètre
- EAU USEE, Clapet anti-retour
- EAU USEE, Vanne
- EAU USEE, Ventouse
- EAU USEE, Vidange
- EAU USEE, Station d'épuration
- EAU USEE, Poste de refoulement

## EAU USEE - Réseaux

- EAU USEE, Branchement,
- EAU USEE, Réseau gravitaire,
- EAU USEE, Canalisation de refoulement,
- EAU USEE, Réseau abandonné,
- EAU USEE, Réseau privé,
- EAU USEE, Canalisation de surverse,
- EAU USEE, Canalisation rejet STEP,
- EAU USEE, Ventilation,

## EAU PLUVIALE - Eléments

- EAU PLUVIALE, Autre
- EAU PLUVIALE, Avaloir
- EAU PLUVIALE, Avaloir mixte
- EAU PLUVIALE, Aérien
- EAU PLUVIALE, Bassin enterré
- EAU PLUVIALE, Boîte de branchement
- EAU PLUVIALE, Callibotis
- EAU PLUVIALE, Grille longue
- EAU PLUVIALE, Descente de gouttières
- EAU PLUVIALE, Drain
- EAU PLUVIALE, Engouffrement avaloir
- EAU PLUVIALE, Grille, Grille avaloir, Grille carrée
- EAU PLUVIALE, Poste de refoulement
- EAU PLUVIALE, Regard
- EAU PLUVIALE, Regard Borne, Regard borgne
- EAU PLUVIALE, Regard avaloir, Regard grille
- EAU PLUVIALE, Séparateur hydrocarbure
- EAU PLUVIALE, Noeud de branchement
- EAU PLUVIALE, Tête d'aqueduc
- EAU PLUVIALE, Tête de pont
- EAU PLUVIALE, Vanne de régulation, Vanne guillotine

## EAU PLUVIALE - Réseaux

- EAU PLUVIALE, Branchement,
- EAU PLUVIALE, Buse,
- EAU PLUVIALE, Collecteur gravitaire,
- EAU PLUVIALE, Drain,
- EAU PLUVIALE, Fossé,
- EAU PLUVIALE, Réseau abandonné,
- Commune
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers
- Parcelle
- Emprise

LORIENT AGGLOMÉRATION

# Assainissement

05/09/2023

0 10 20 40 Mètres

Echelle 1/1000

N

Sauf indication ponctuelle figurant sur le plan, les ouvrages EAU ET ASSAINISSEMENT sont en classe C.

# Assainissement

05/09/2023

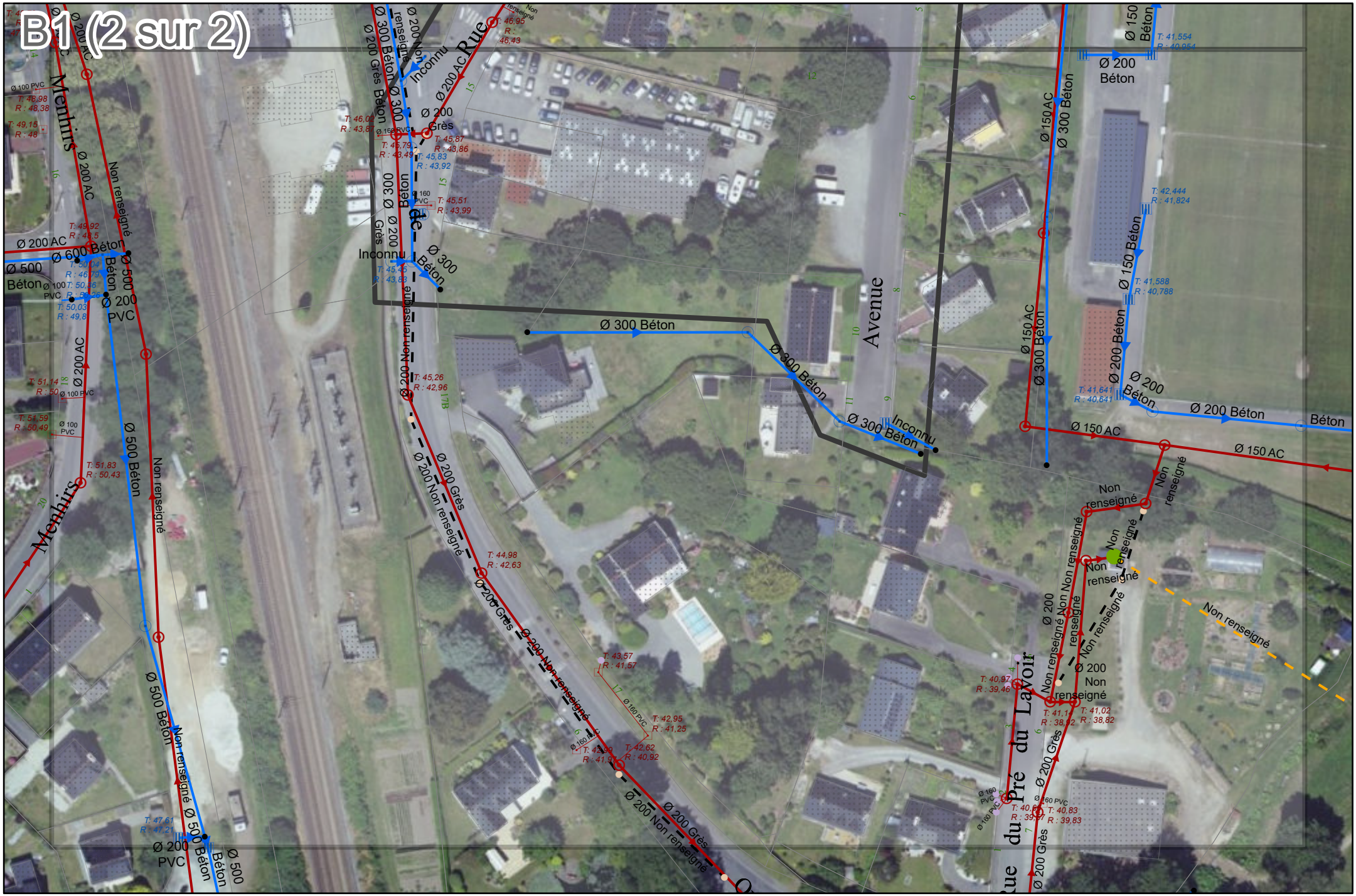


0 10 20 40 Mètres

Echelle 1/1000

Sauf indication ponctuelle figurant sur le plan, les ouvrages EAU ET ASSAINISSEMENT sont en classe C.

N

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint la rÃ©ponse Ã  la DT dÃ©posÃ©e sur le guichet du tÃ©lÃ©service sous le nÂ° 2023090504027D12
et enregistrÃ©e par nos services le 05/09/2023.

Veuillez agrÃ©er nos sincÃ¨res salutations.

Service technique de l'exploitant

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** ORANGE - Q2 BRETAGNE Service DICT

**Destinataire :**
Complément d'adresse :
Numéro / Voie :
Lieu-dit / BP : TSA 70011
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : _____ N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

**Dénomination :** Cabinet L. MARTIN SARL Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20230905040270D12
Référence de l'exploitant : Orange
N° d'affaire du déclarant : 7374
Personne à contacter (déclarant) : GUEVARA Emmanuel
Date de réception de la déclaration : 05 / 09 / 2023
Commune principale des travaux : GESTEL
Adresse des travaux prévus : 15 rue de lesbin

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE - Q2 BRETAGNE Service DICT
Personne à contacter :
Numéro / Voie :
Lieu-dit / BP : TSA 70011
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0228563535 Fax :

## Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

| [x] Plans joints : | Références : | Echelle(1) : | Date d'édition(1) : | Sensible : | Prof. règl. mini(1) : | Matériau réseau(1) : |
|---|---|---|---|---|---|---|
| NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. | | | ___ / ___ / _____ | ☐ | 0 cm | |
| | | | ___ / ___ / _____ | ☐ | 0 cm | |

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Liaison fort trafic

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdcs.alo@orange.com

**Dispositifs importants pour la sécurité :**

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

## Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : POLE RDT/RDICT
Tél. : 0228563535

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : DE ABREU Anthony
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 08 / 09 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 5

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

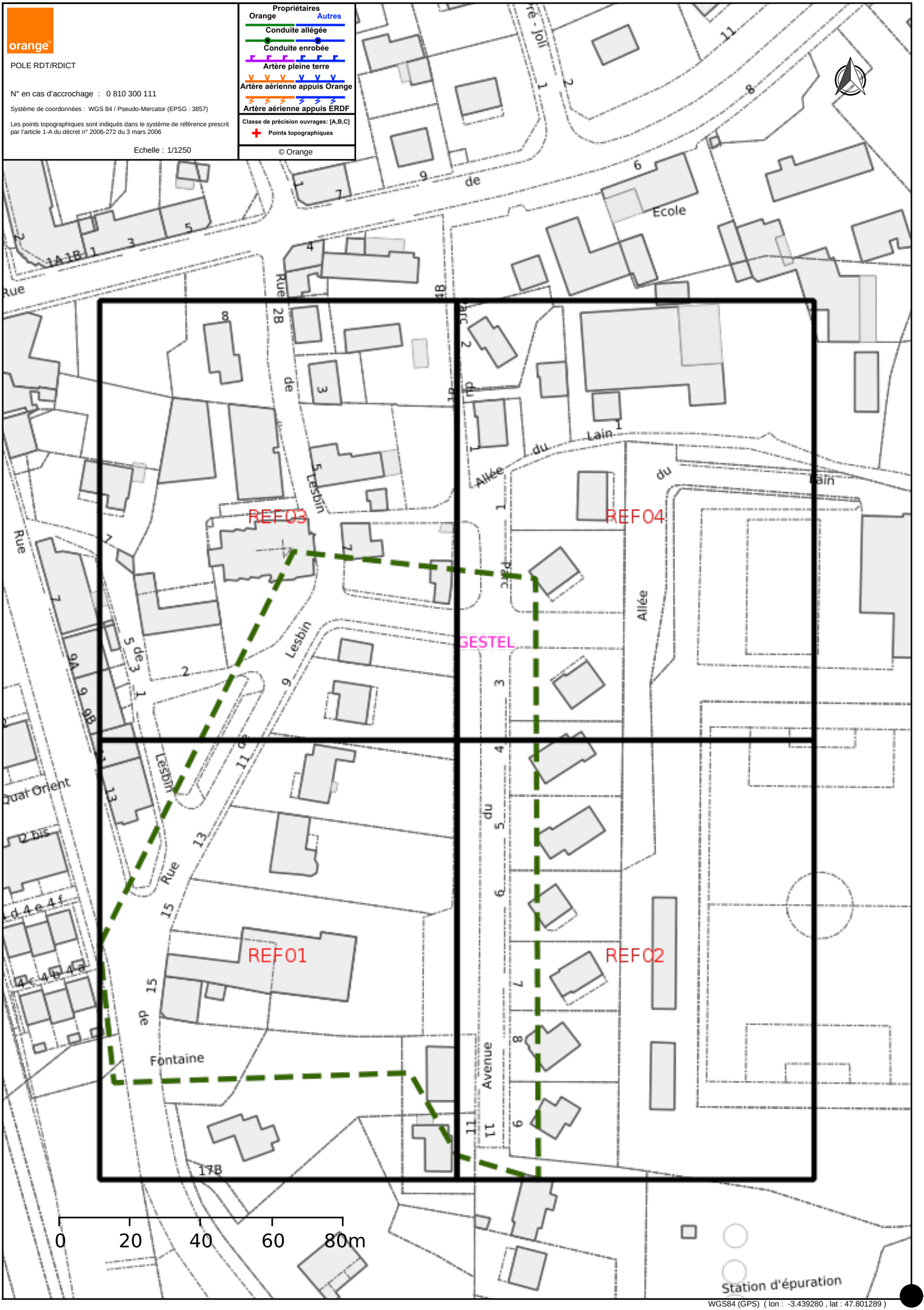
orange
POLE RDT/RDICT
N° en cas d'accrochage : 0 810 300 111
Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006
Echelle : 1/1250
Propriétaires
Orange
Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques
© Orange
REF03
REF04
GESTEL
REF01
REF02
Ecole
Rue
Lesbin
Allée
du
Lain
Avenue
Fontaine
Quai Orient
Station d'épuration
0
20
40
60
80m
WGS84 (GPS) ( lon : -3.439280 , lat : 47.801289 )

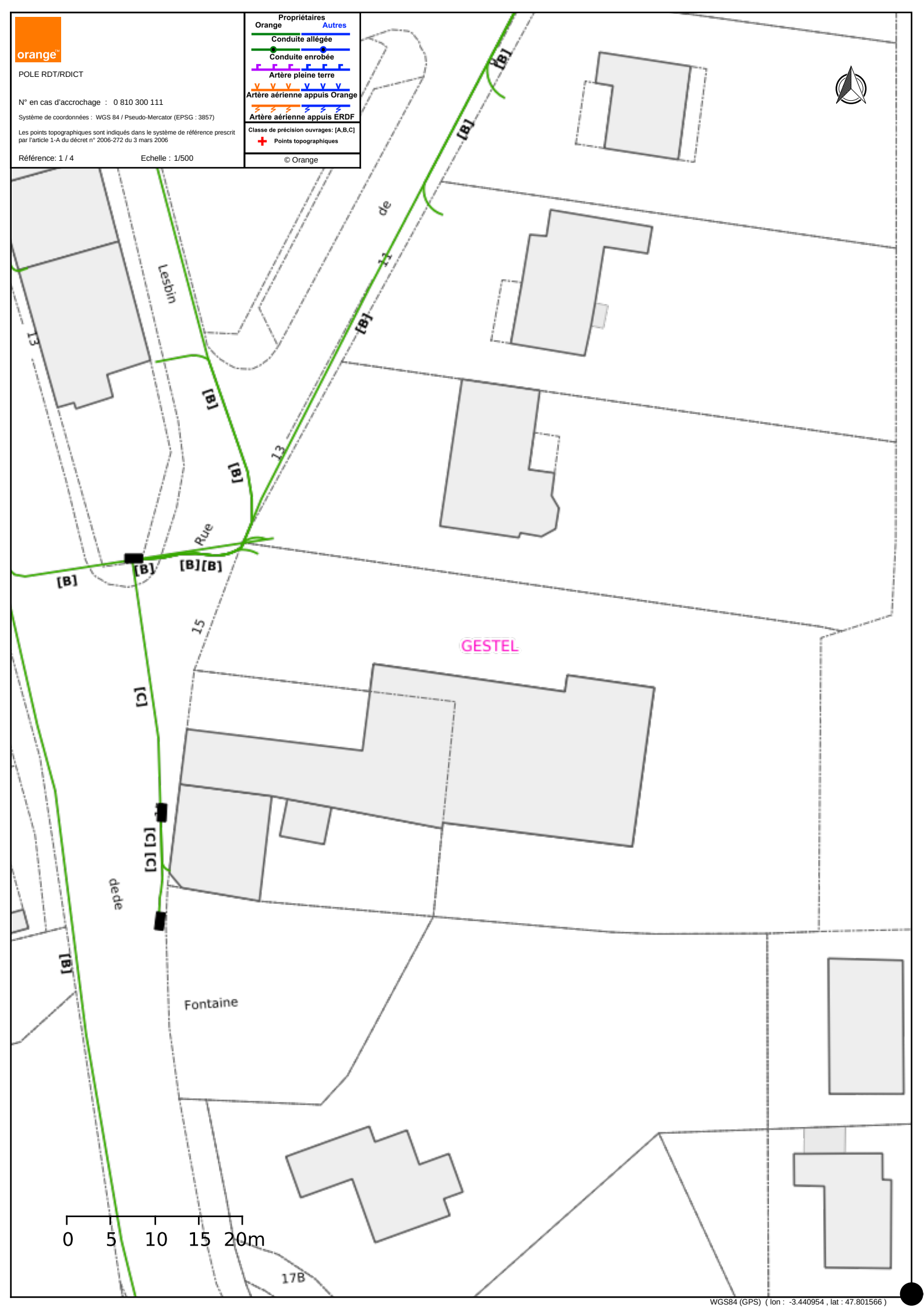
orange
POLE RDT/RDICT
N° en cas d'accrochage : 0 810 300 111
Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006
Référence: 1 / 4
Echelle : 1/500
Propriétaires
Orange
Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques
© Orange
Lesbin
Rue
de
11
13
15
GESTEL
Fontaine
17B
[B]
[C]
0 5 10 15 20m

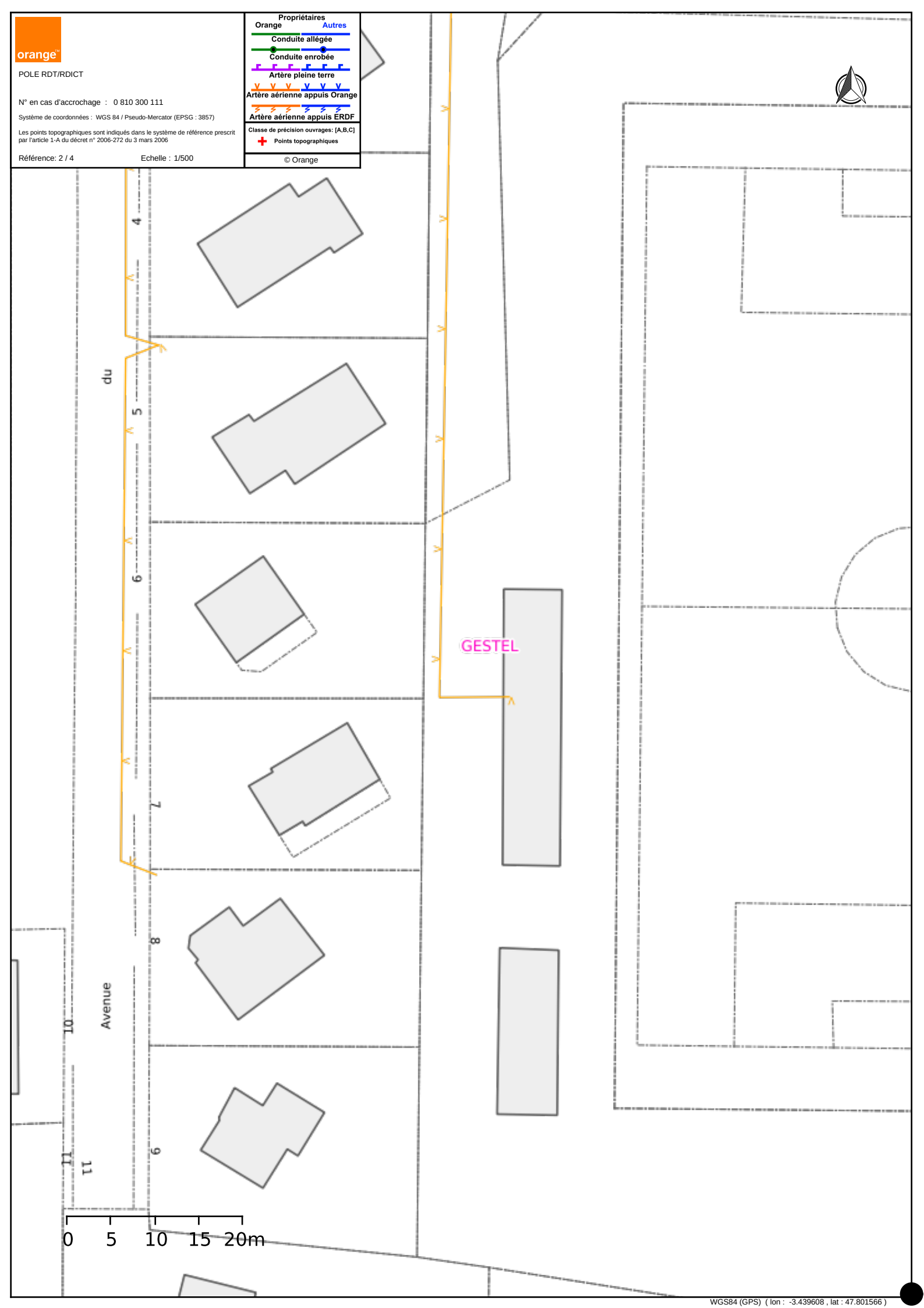


WGS84 (GPS) ( lon : -3.439608 , lat : 47.801566 )

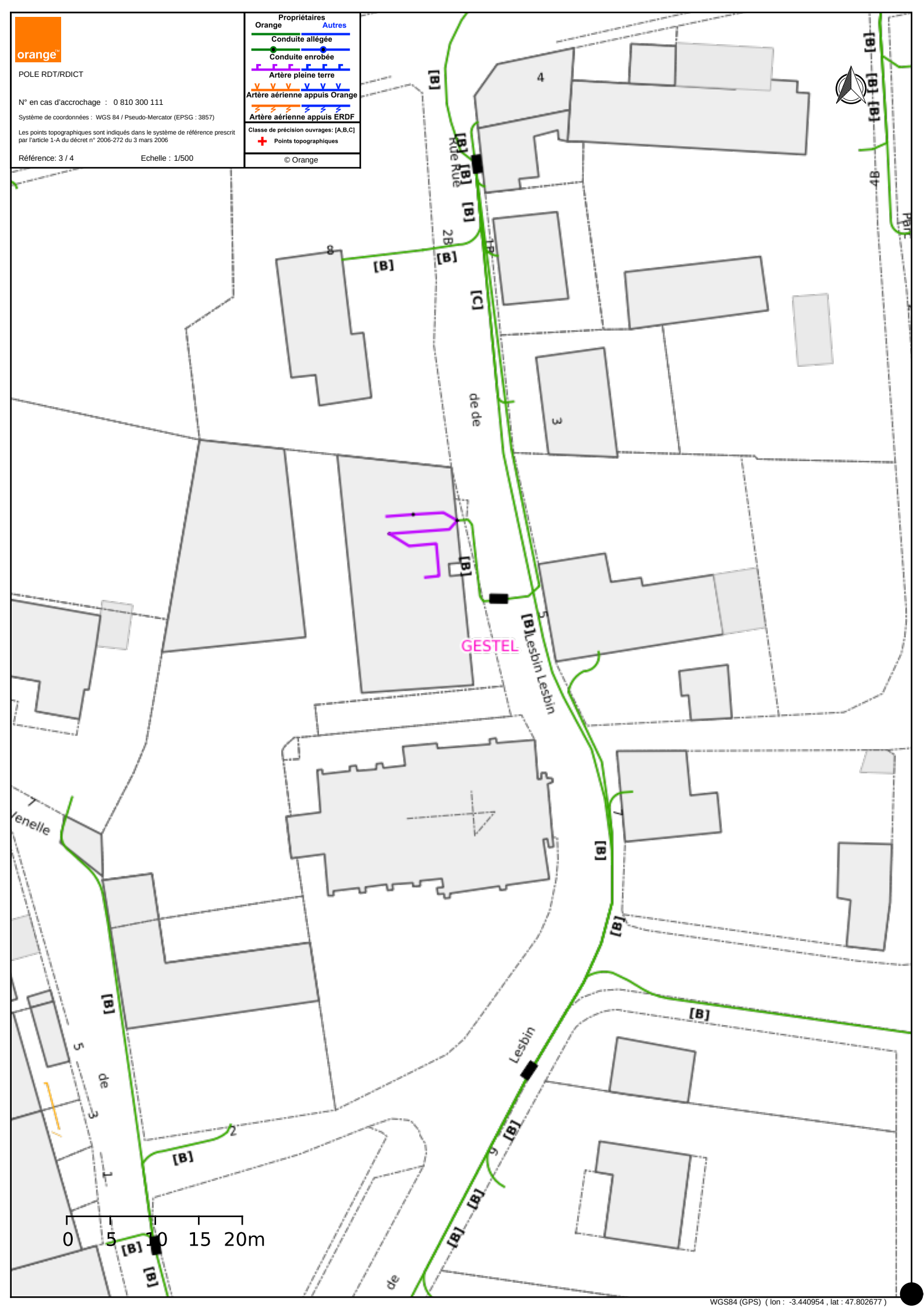
orange
POLE RDT/RDICT
N° en cas d'accrochage : 0 810 300 111
Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006
Référence: 3 / 4
Echelle : 1/500
Propriétaires
Orange
Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques
© Orange
GESTEL
Lesbin Lesbin
Lesbin
Rue Rue
de de
0 5 10 15 20m
WGS84 (GPS) ( lon : -3.440954 , lat : 47.802677 )

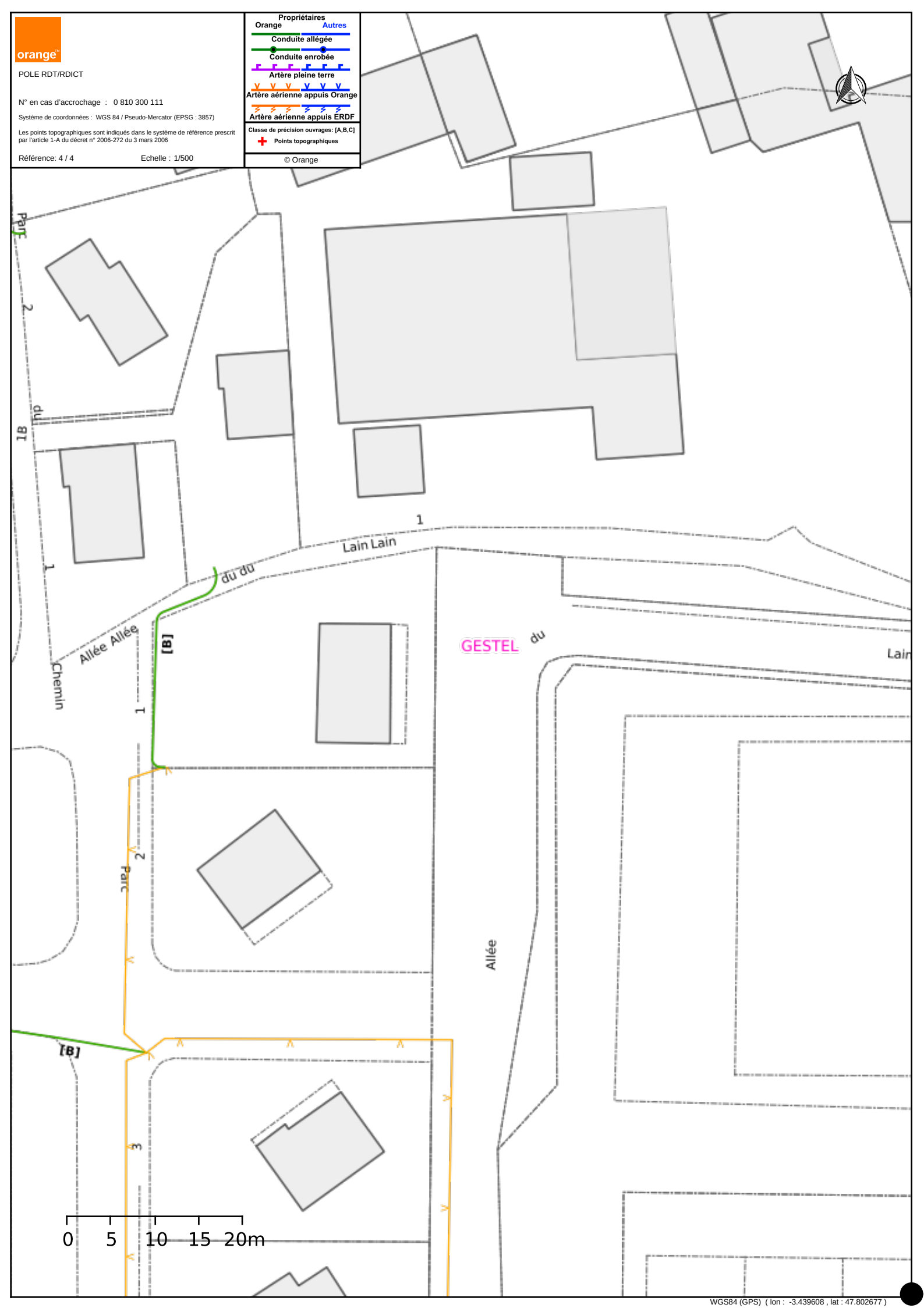
orange
POLE RDT/RDICT
N° en cas d'accrochage : 0 810 300 111
Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006
Référence: 4 / 4
Echelle : 1/500
Propriétaires
Orange
Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques
© Orange
Lain Lain
GESTEL
Allée
Chemin
[B]
0 5 10 15 20m

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** SAUR GRAND OUEST SAUR MORBIHAN

**Destinataire :**
Complément d'adresse : CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : _____ N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

**Dénomination :** Cabinet L. MARTIN SARL Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20230905040270D12
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 7374
Personne à contacter (déclarant) : GUEVARA Emmanuel
Date de réception de la déclaration : 05 / 09 / 2023
Commune principale des travaux : GESTEL
Adresse des travaux prévus : 15 rue de lesbin

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SAUR GRAND OUEST SAUR MORBIHAN
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0297544702 Fax :

## Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EA ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : SERVICE DICT Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

| Références : | Echelle(1) : | Date d'édition(1) : | Sensible : | Prof. règl. mini(1) : | Matériau réseau(1) : |
|---|---|---|---|---|---|
| CLASSE / C | | ___ / ___ / _____ | ☐ | 0 cm | |
| | | ___ / ___ / _____ | ☐ | 0 cm | |

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
POUR UN RDV SUR LE SITE , ADRESSER UN MAIL A L'ADRESSE : rdvsite.ouest@saur.com 10 jours de préavis

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

**Dispositifs importants pour la sécurité :**

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0256562009

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

## Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : SERVICE DICT
Tél. : 0297624202

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : SALMON Mathilde
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 06 / 09 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

# LEGENDE

## EA

- Tronçons classe C
- Tronçons classe B
- Tronçons classe A
- Accélérateur
- Anode protect.cathodique
- Auto-contrôle
- Barrage
- Boite à boues
- Borne fontaine
- Bouche d'incendie
- Bouche de lavage
- Brise charge
- Canal de mesure
- Captage
- Chasse automatique
- Cheminée d'équilibre
- Clapet
- Compteur production/secto.
- Compteur export/import
- Ddass
- Débitmètre
- Dégrilleur
- Dessableur
- Disconnecteur
- Forage
- Isolation électrique
- Micro ventouse
- Piézomètre
- Plaque d'extrémité
- Poste de soutirage
- Poteau d'incendie
- Potelet protect.cathodique
- Prise d'eau
- Prise de potentiel
- Production avec traitement
- Puisard
- Puits
- Purge
- Réducteur de pression
- Réduction
- Regard
- Régulateur de débit
- Régulateur de pression
- Réserve incendie
- Réservoir au sol/Bâche
- Réservoir de chasse
- Réservoir (semi)enterré
- Réservoir sur tour
- Shunt
- Siphon
- Soupape anti-bélier
- Stabilisateur d'écoulement
- Station de pompage
- Station de surpression
- Traitement sur réseau
- Vanne asservie
- Vanne
- Vanne de survitesse
- Vanne en attente
- Vanne fermée
- Vanne réglée
- Ventouse
- Vidange
- 1 2 4 Borne 1/2/4 prises

## EU

- Tronçons classe C
- Tronçons classe B
- Tronçons classe A
- Avaloir
- Avaloir à grille
- Bassin de rétention
- Batardeau
- Brise charge
- Canal de mesure
- Carré borgne
- Carré visitable
- Carré visitable à grille
- Chambre de détente
- Chasse
- Clapet
- Débitmètre
- Dégrilleur
- Dessableur
- Déversoir d'orage
- Exutoire
- Lagune
- Plaque pleine
- Poste de relevage
- Puisard
- Rond borgne
- Rond visitable
- Rond visitable à grille
- Station d'épuration
- Tampon/avaloir
- Té de curage
- Traitement sur réseau
- Vacuomètre
- Vanne
- Vanne à guillotine
- Vanne à manchon
- Vanne murale
- Ventouse
- Vidange

# Recommandations techniques et consignes de sécurité

# Travaux à proximité d'ouvrages d'assainissement et de distribution d'eau

Tous travaux commencés avant d'avoir reçu une réponse à votre DICT engage votre responsabilité exclusive. Les plans mis à votre disposition en réponse à votre DICT font apparaitre des ouvrages (ci-après : « les ouvrages ») dans la zone d'influence de vos travaux. Il vous revient de prendre toutes initiatives pour garantir leur préservation, ainsi que la sécurité des personnes et la protection de l'environnement compte tenu des dangers présentés par un endommagement des ouvrages (pression interne pouvant dépasser 7 bars dans les canalisations d'eau potable, effluents nocifs dans les ouvrages
D'assainissement…).

En votre qualité d'entreprise spécialisée en charge de la réalisation de travaux de terrassement ou de forage il vous appartient de prendre les dispositions commandées par les règles de l'art.

## Repérage préalable des ouvrages

Tous les renseignements qui vous sont fournis, et en particulier ceux portés sur les plans, ne le sont qu'à titre indicatif, des modifications de la voirie (assiette, profil, repère) ayant pu intervenir postérieurement à l'établissement des plans de récolement des canalisations et ouvrages. En outre, les branchements n'apparaissent la plupart du temps pas sur ces plans. Sauf autre indication apportée sur le plan joint pour chaque canalisation, la classe de précision est la classe C (incertitude maximale de localisation du réseau >1,5m).

Les accessoires de surface (regards, bouches à clef, tampons, plaques…) donnent des indications sur la localisation des ouvrages enterrés. Il vous appartient de les prendre en compte. Toutefois ces accessoires peuvent avoir été déplacés ou dissimulés sans que l'information ait été portée à la connaissance du gestionnaire du réseau.

La position, la profondeur, la géométrie, et la nature des ouvrages doivent être confirmées sous votre responsabilité exclusive par des sondages manuels suffisamment rapprochés et appropriés à la nature et la profondeur des travaux projetés.

Certains ne nos anciens ouvrages ne sont pas protégés par un grillage avertisseur, qui ne saurait constituer à lui seul un facteur d'alerte de proximité. Si cette signalisation existe, elle sera soigneusement remise en place.

**Afin de faciliter la localisation des réseaux indiqués sur le présent plan, et sur demande écrite à** : rdvsite.ouest@saur.com, un rendez-vous sur site peut être proposé dans un délai de 10 jours.

Pour assurer toutes les garanties de sécurité, vous devez procéder à un marquage ou piquetage au sol permettant, pendant toute la durée du chantier, de signaler le tracé de l'ouvrage, et le cas échéant la localisation des points singuliers (affleurants, changements de direction, ...).

## Précaution pendant les travaux

Pendant toute la durée des travaux, l'accès à nos canalisations et aux accessoires de surface doit être maintenu libre de jour comme de nuit.

Dans l'hypothèse où des accessoires de surface devraient être déplacés, vous devez en informer le gestionnaire qui vous informera des précautions à prendre. Leur repositionnement convenable et leur mise à la cote sera réalisé à vos frais.

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art sans entrainer de contraintes excessives sur les ouvrages ni générer d'interactions susceptibles de nuire à leur bonne conservation.

## Attitude en cas de sinistre

En cas de dégradation des ouvrages, imputable à vos travaux, il vous appartient d'avertir le gestionnaire dans les meilleurs délais et de favoriser la réalisation des opérations de réparations qui s'imposent. Le gestionnaire est le seul habilité à intervenir sur ses propres ouvrages. Une facturation sera établie, comprenant la prise en charge de l'intervention liée au sinistre, la main d'œuvre et la fourniture.

**Le non-respect de ces consignes engage totalement votre responsabilité en cas de sinistre.** Nous vous rappelons en outre qu'aux termes de m'article L1324-4 du Code de la santé publique :

*« Le fait de dégrader des ouvrages publics destinés à recevoir ou à conduire des eaux d'alimentation ou de laisser introduire des matières susceptibles de nuire à la salubrité, dans l'eau […] servant à l'alimentation publique, est puni de **trois ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende** ».*

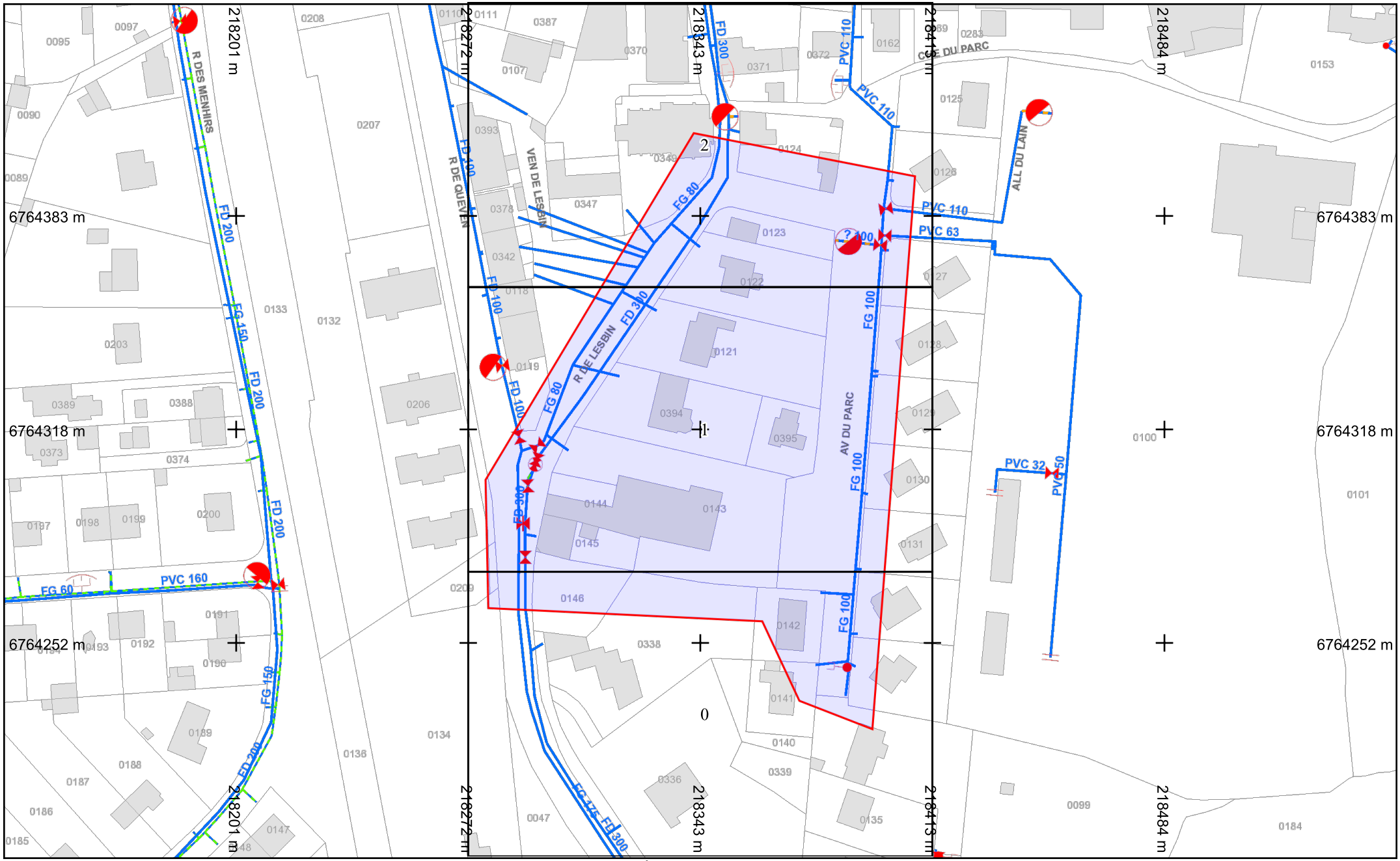


**Légende :**
**Voir page annexe**

Format d'impression : A4 Paysage
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Échelle : 1:1500 --- Plan généré le : 05/09/2023 - 14:23:35
Numéro de consultation : 2023090504027D12
Adresse : 15 rue de lesbin 56530 GESTEL
Plan d'ensemble

0 10 20 30 40 50m

N

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)

vers folio 1

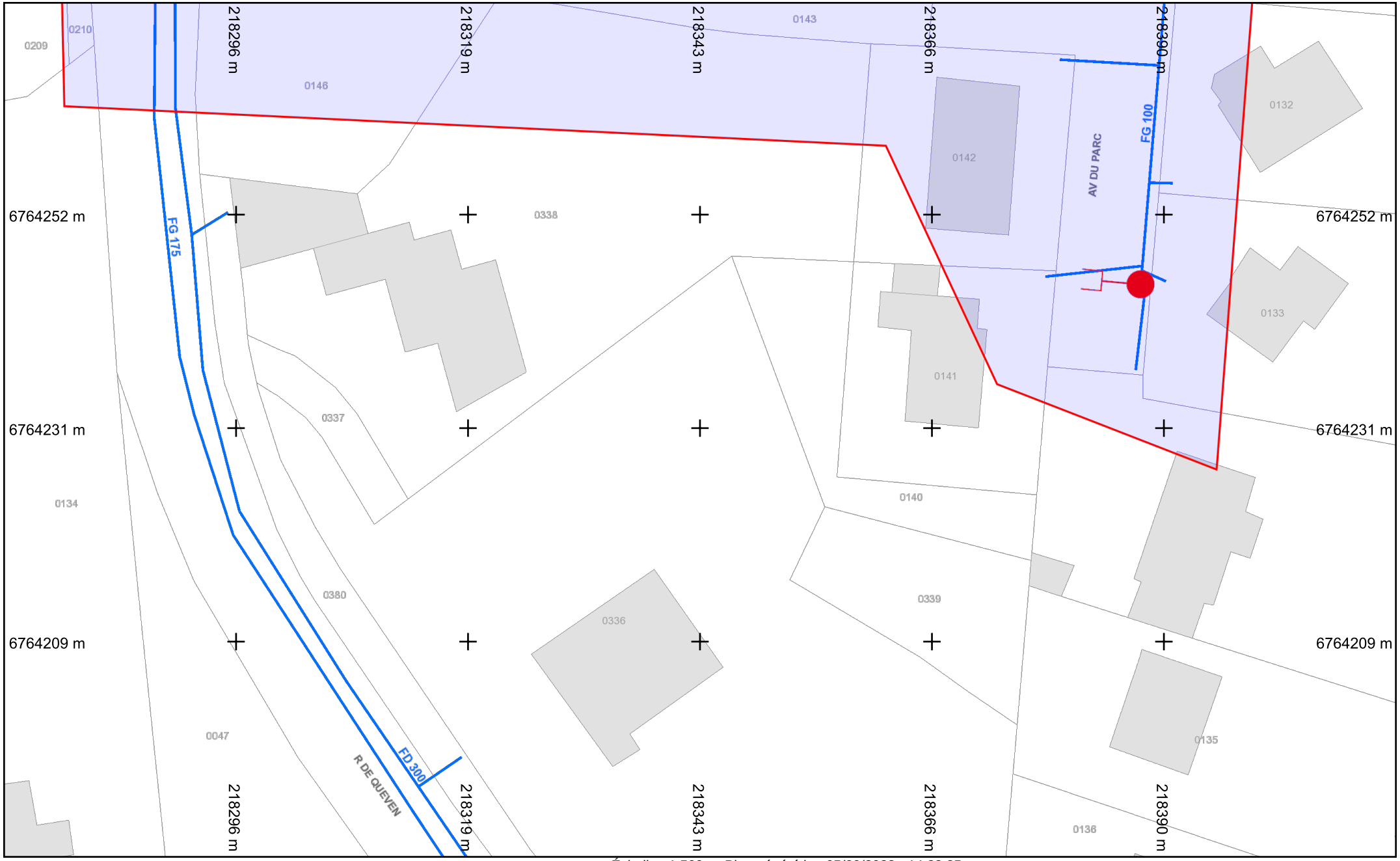


**Légende :**
**Voir page annexe**

**Folio n° : 0**

Format d'impression : A4 Paysage
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 05/09/2023 - 14:23:35
Numéro de consultation : 2023090504027D12
Adresse : 15 rue de lesbin 56530 GESTEL

0 2 4 6 10m

N

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)

vers folio 2

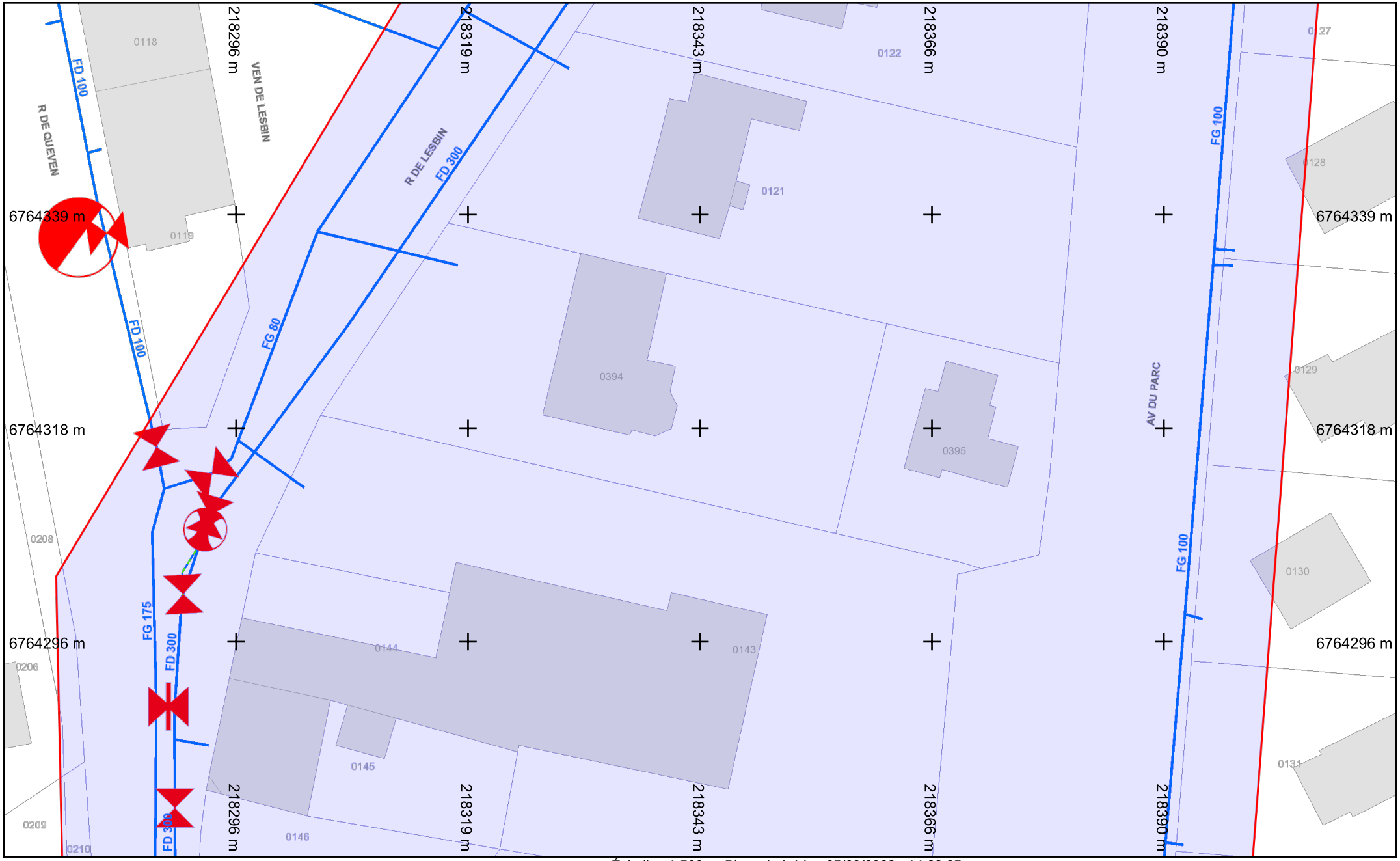


vers folio 0

**Légende :**
**Voir page annexe**

**Folio n° : 1**

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 05/09/2023 - 14:23:35
Numéro de consultation : 2023090504027D12
Adresse : 15 rue de lesbin 56530 GESTEL

0 2 4 6 10m

N

Format d'impression : A4 Paysage
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)

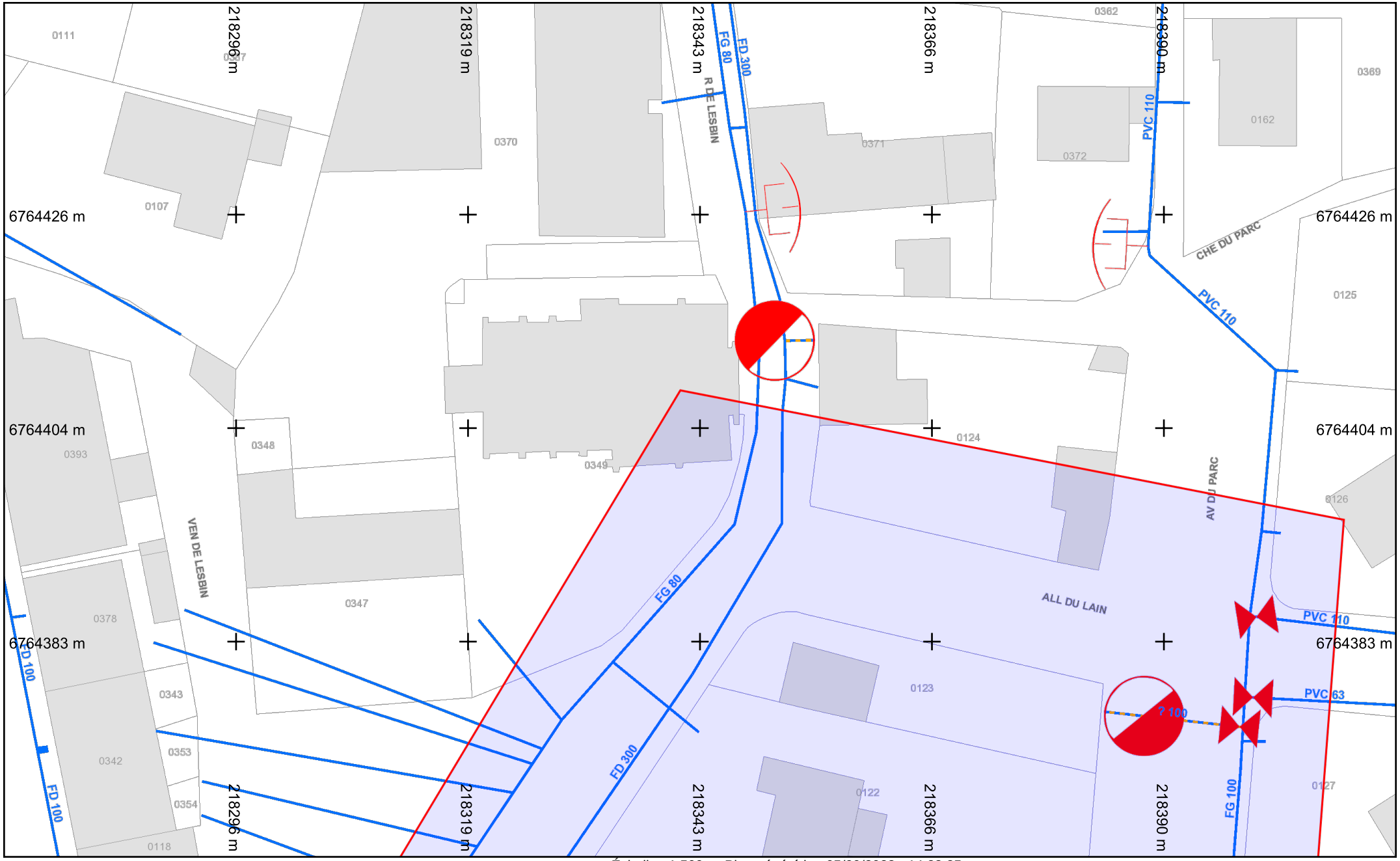


**Légende :**
**Voir page annexe**

Format d'impression : A4 Paysage
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

vers folio 1

**Folio n° : 2**

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 05/09/2023 - 14:23:35
Numéro de consultation : 2023090504027D12
Adresse : 15 rue de lesbin 56530 GESTEL

0 2 4 6 10m

N

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** SFR - SFR SA SFR SA

**Destinataire :**
Complément d'adresse : CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

**Dénomination :** Cabinet L. MARTIN SARL Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20230905040277D12
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 7374
Personne à contacter (déclarant) : GUEVARA Emmanuel
Date de réception de la déclaration : 05 / 09 / 2023
Commune principale des travaux : GESTEL
Adresse des travaux prévus : 15 rue de lesbin

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SFR - SFR SA SFR SA
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0980804303 Fax :

## Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

| | Références : | Echelle(1) : | Date d'édition(1) : | Sensible : | Prof. règl. mini(1) : | Matériau réseau(1) : |
|---|---|---|---|---|---|---|
| [x] Plans joints : NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. | | | ___ / ___ / ____ | [ ] | 0 cm | |
| | | | ___ / ___ / ____ | [ ] | 0 cm | |

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ____ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

**Dispositifs importants pour la sécurité :**

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0805052656

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

## Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : DT-DICT
Tél. : 0980804303

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BERRAL Fatima
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 05 / 09 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

# NOTICE D'INFORMATIONS, PRESCRIPTIONS ET LEGENDE
# RESEAU DE TELECOMUNICATION SFR

## LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

A — Réseau de télécommunication en classe A
**En planimétrie seulement**
sauf indication contraire sur le plan

B — Réseau de télécommunication en classe B

C — Réseau de télécommunication en classe C

IGN — Fond cartographique issus de l'IGN

**Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi**

| Points de repère | | |
|---|---|---|
| 1 | 912108.97 | 6451058.35 |
| 2 | 912082.64 | 6450943.65 |
| 3 | 912051.0 | 6451022.48 |

Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93

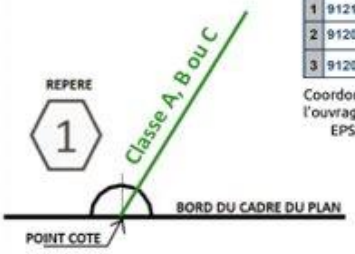


**La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique.**
**Nos ouvrages se trouvent avec une charge de 0,60 m dans la classe de précision indiquée.**

## Contact

**Demande d'information** *(Dévoiement, déconnexion, marquage, localisation de l'un de nos ouvrages)*
Contacter Sogelink en indiquant l'objet de votre demande, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail : *sfr-sa@demat.sogelink.fr* ou par téléphone au 09 80 80 43 03

**En cas d'endommagement**
Contacter Sogelink en indiquant l'adresse du sinistre, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail : *sfr-sa@demat.sogelink.fr* ou par téléphone au 0 805 05 26 56 choix n°8

## RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages de télécommunications » se trouve au paragraphe 3.7.6 du fascicule 2 du guide d'applications de la réglementation anti-endommagement disponible sur :

**http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr**

1) Cliquez sur « Construire sans détruire »

2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.

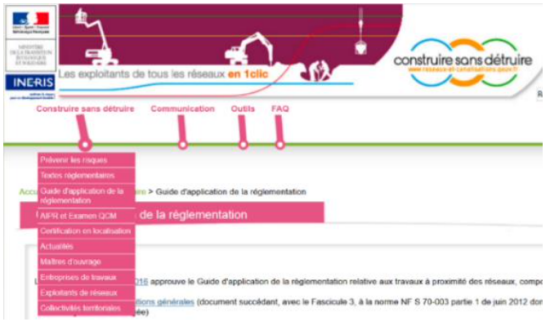


Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.

**Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.**

**Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.**

**RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire**

*(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)*

Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains *(voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la règlementation)*.

SNCF

REGION DE RENNES

DIVISION DE L'EQUIPEMENT

D.V. 35

22.Bd. de BEAUMONT. 2022X. 35040 RENNES CEDEX

TELECOMMUNICATIONS

Ligne SAVENAY_LANDERNEAU

TRONÇON Nº6

LORIENT_ROSPORDEN

PLAN DEFINITIF DE POSE

CABLE PRINCIPAL : 21qu. + 7qu. E.C.
CABLE HOMOGENE A 2 FIBRES OPTIQUES

Partie comprise entre le km 627.500 et le km 631.400
(Du joint 606-PD. au joint 609-1D)
(Joint F02-4)

PLAN Nº 6-03

Modifications	Dates

Dressé par AGI_PLAN S.A.
Date : DECEMBRE 1991

-LEGENDE-

Désignation des points spéciaux

- ▭ Pupin en pleine terre
- ▣ Pupin en chambre
- ▭ Pupin en caniveau
- MIC Pupin et coffret de régénération MIC
- ⊖ Jonction ou dérivation ou Jonction _ Dérivation
- (MI) Manchon isolant avec prise de potentiel

Symboles des points sur le câble

- —●— Jonction droite
- —◉— Jonction avec dérivation
- —○— Dérivation
- —◯— Pupin
- —◎— Pupin avec dérivation
- —|⊢ Manchon isolant
- —⊗— Pièce de division
- MOU : 5.0 Love d'un mou de 5m.

TRACÉ DES CÂBLES

Câbles 21qu + 7EC — — —
Câble à 2 FO — — —

Renseignements sur les sigles

Exemple

$\frac{102}{2}$

- 1 : *Nº du tronçon d'amplification*
- 02 : *Nº de la section pupin*
- 2 : *Nº d'ordre de l'épissure entre pupins*
- ou
  - 1D : *Nº d'ordre de l'épissure avec dérivation*
  - D2 : *Nº d'ordre de dérivation entre pupins*
  - P : *Pupin*
  - PD : *Pupin avec dérivation*

Protections des câbles

PM_MM_GM_ *(Type du caniveau beton)*

CB : *Caniveau béton*	Ch : *Chambre*
CP : *Caniveau piste*	G : *Grillage plastique*
BPS : ***Bande plastique de signalisation***	TPB : *Tuyau plastique enrobé de beton*

Postes téléphoniques

	Lignes électrifiées	*Lignes non électrifiées*
□	*D'alarme*	*D'alerte*
△	*D'alarme + regulation*	*D'alerte + regulation*

◇ *De régulation*

PN *De passage à niveau*

0 / 1 2 / 3 4 *Prises téléphoniques en boîte TSE 80*
(prise 3 = maintenance MIC)
(prise 4 = prise radio)

Extrémités

- ⬓ *Tête 51 L*
- ▯ *Tête TTO*
- ▭ *TSE 80 sans prise*
- ⇩ *Aéro - souterraine*
- ⫤ *Elément de signalisation*
- *Fibres optiques*
  - ⊳ *Emission*
  - ⊲ *Réception*
  - ⊠ *Régénération*

Coupes et plans de détails(épissures,Pupins dérivations,loves,ouvrages d'art, traversées de voies et de routes)

Les coupes sont faites DOS A ORIGINE à l'échelle de 1/200

N° des épissures ou des points Pupin

Distances entre axes d'épissures

Points kilométriques voies

Protections { Type / Longueur

Pose du câble { Profondeur(1) / Distance au rail extérieur(2)

ECHELLE

Les cotes de repérage des épissures pupins et dérivations sont mesurées sur la piste, sauf points particuliers

1. Dans le cas d'emploi de tuyaux, la profondeur indiquée correspond à celle mesurée entre la génératrice supérieure du tuyau le moins profond et le plan de roulement du rail le plus bas ou le niveau de la route.

2. Dans le cas ou la distance du rail n'est pas côté celle-ci est remplacée par une cote à un autre obstacle ou par l'indication graphique du plan

Coupes et plans de détails(épissures, Pupins, dérivations, loves, ouvrages d'art, traversées de voies et de routes).

Les coupes sont faites DOS A ORIGINE à l'échelle de 1/200

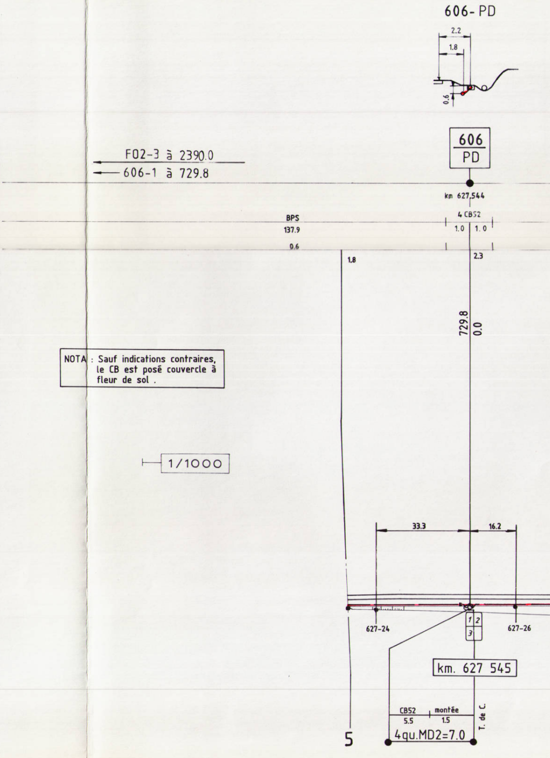
606-PD
2.2
1.8
0.6
606
PD
F02-3 à 2390.0
606-1 à 729.8
km 627,544
4 CB52
1.0
1.0
BPS
137.9
0.6
1.8
2.3
729.8
0.0
1/1000
33.3
16.2
627-24
627-26
1
2
3
km. 627 545
CB52
montée
5.5
1.5
4qu.MD2=7.0
T. de C.
5

NOTA : Sauf indications contraires, le CB est posé couvercle à fleur de sol .

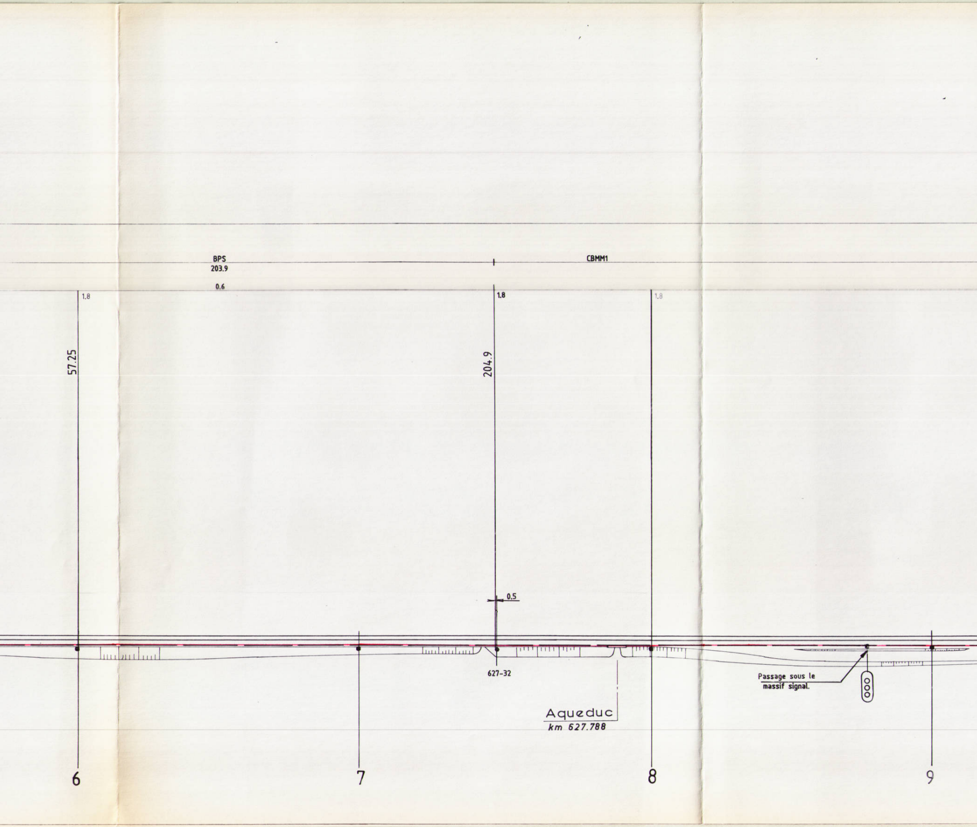
BPS
203.9
0.6
CBMM1
1.8
1.8
1.8
57.25
204.9
0.5
627-32
Aqueduc
km 627.788
Passage sous le massif signal.
6
7
8
9

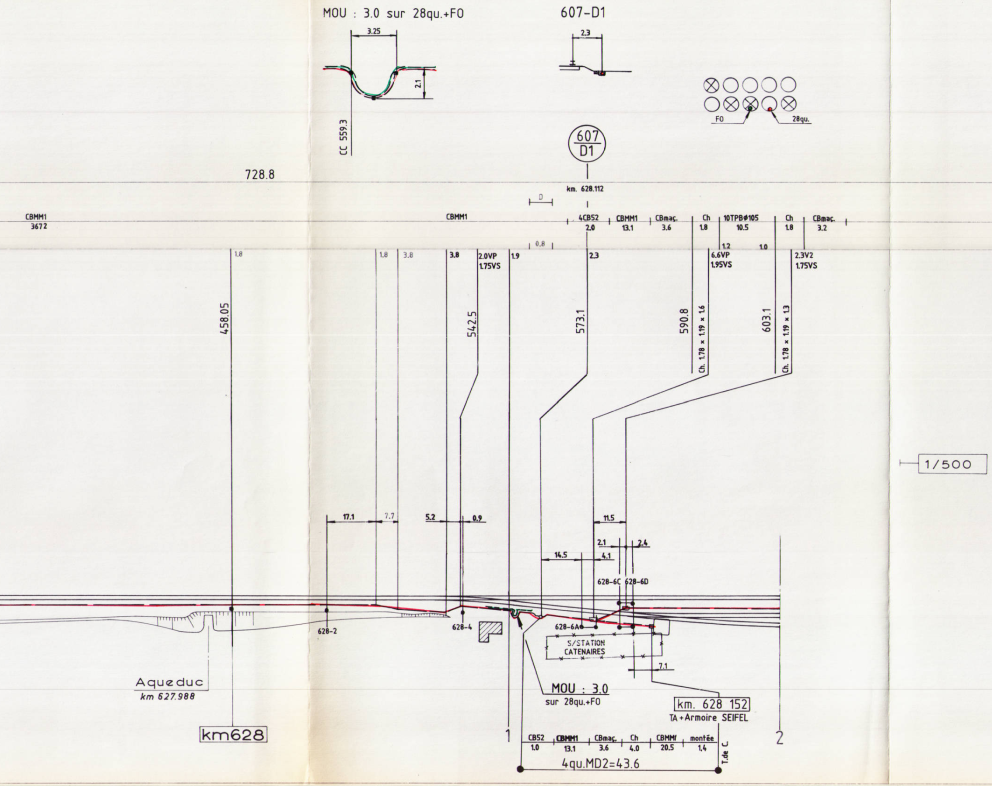
MOU : 3.0 sur 28qu.+FO
3.25
2.1
CC 559.3
607-D1
2.3
FO
28qu.
607
D1
728.8
km. 628.112
D
CBMM1
3672
CBMM1
4CB52
2.0
CBMM1
13.1
CBmaç.
3.6
Ch
1.8
10TPBø105
10.5
Ch
1.8
CBmaç.
3.2
0.8
1.2
1.0
1.8
1.8
3.8
3.8
2.0VP
1.75VS
1.9
2.3
6.6VP
1.95VS
2.3V2
1.75VS
458.05
542.5
573.1
590.8
Ch. 1.78 × 1.19 × 1.6
603.1
Ch. 1.78 × 1.19 × 1.3
1/500
17.1
7.7
5.2
0.9
11.5
2.1
2.4
14.5
4.1
628-6C
628-6D
628-2
628-4
628-6A
S/STATION
CATENAIRES
7.1
Aqueduc
km 627.988
km628
MOU : 3.0
sur 28qu.+FO
km. 628 152
TA + Armoire SEIFEL
1
2
CB52
1.0
CBMM1
13.1
CBmaç.
3.6
Ch
4.0
CBMMf
20.5
montée
1.4
T.de C.
4qu.MD2=43.6

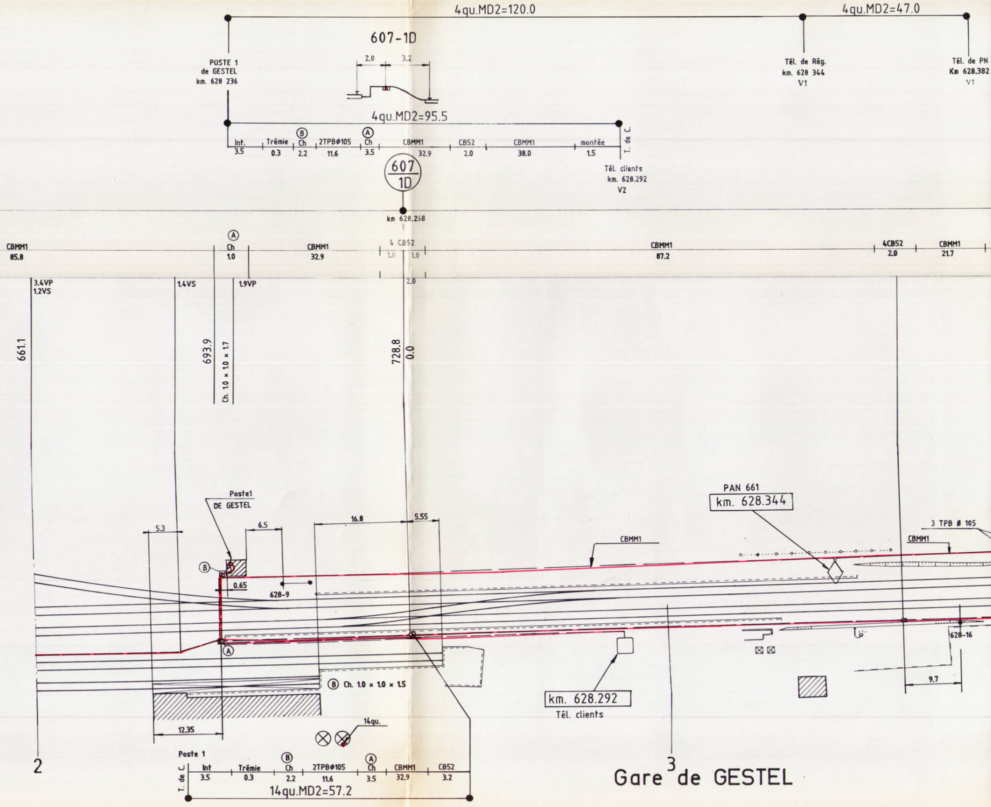
4qu.MD2=120.0
4qu.MD2=47.0
607-1D
2.0
3.2
POSTE 1
de GESTEL
km. 628 236
Tél. de Rég.
km. 628 344
V1
Tél. de PN
Km 628.382
V1
4qu.MD2=95.5
Int.
3.5
Trémie
0.3
Ⓑ
Ch
2.2
2TPBø105
11.6
Ⓐ
Ch
3.5
CBMM1
32.9
CB52
2.0
CBMM1
38.0
montée
1.5
T. de C.
607
1D
Tél. clients
km. 628.292
V2
km 628.268
CBMM1
85.8
Ⓐ
Ch
1.0
CBMM1
32.9
4 CB52
1.0
1.0
2.0
CBMM1
87.2
4CB52
2.0
CBMM1
21.7
3.4VP
1.2VS
1.4VS
1.9VP
661.1
693.9
Ch. 1.0 × 1.0 × 1.7
728.8
0.0
Poste1
DE GESTEL
5.3
6.5
16.8
5.55
Ⓑ
0.65
628-9
Ⓐ
CBMM1
PAN 661
km. 628.344
3 TPB ø 105
CBMM1
628-16
9.7
Ⓑ Ch. 1.0 × 1.0 × 1.5
km. 628.292
Tél. clients
12.35
14qu.
2
3
Poste 1
T. de C.
Int
3.5
Trémie
0.3
Ⓑ
Ch
2.2
2TPBø105
11.6
Ⓐ
Ch
3.5
CBMM1
32.9
CB52
3.2
14qu.MD2=57.2

Gare de GESTEL

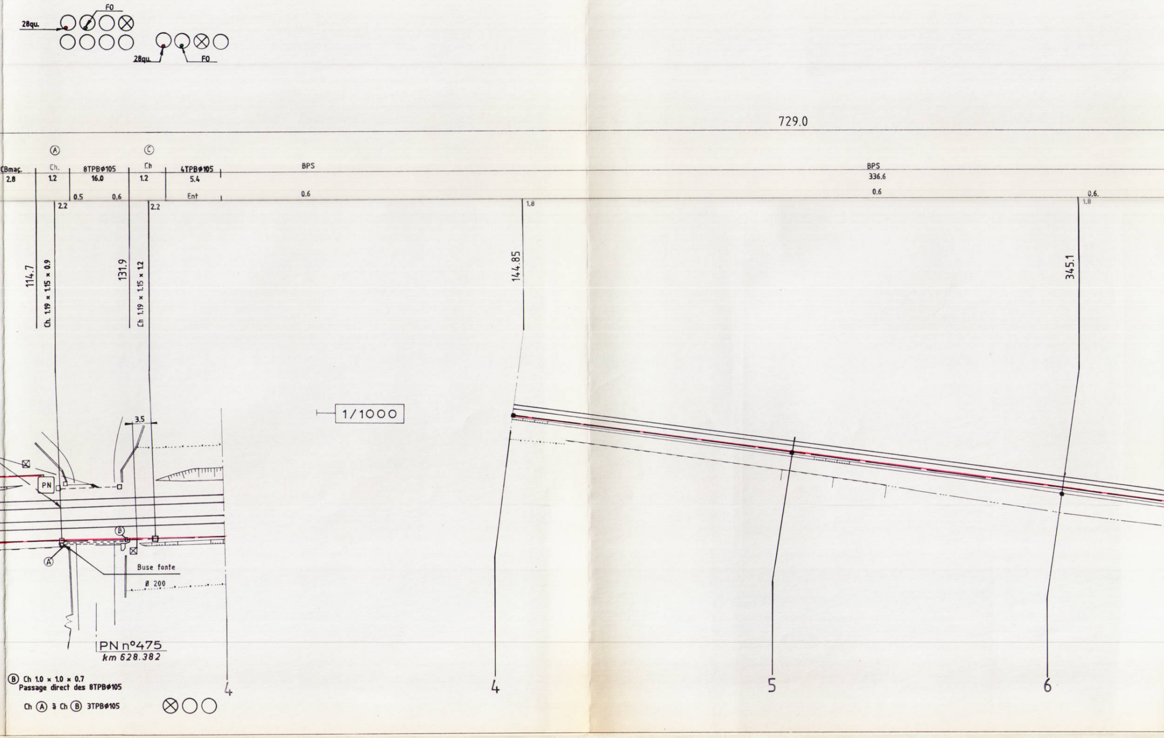
FO
28qu.
28qu.
FO
729.0
Ⓐ
Ⓒ
CBmaç.
2.8
Ch.
1.2
8TPBø105
16.0
Ch
1.2
4TPBø105
5.4
0.5
0.6
Ent
2.2
2.2
BPS
0.6
BPS
336.6
0.6
0.6.
1.8
1.8
114.7
Ch. 1.19 × 1.15 × 0.9
131.9
Ch 1.19 × 1.15 × 1.2
144.85
345.1
1/1000
3.5
PN
Ⓑ
Ⓐ
Buse fonte
ø 200
PN n°475
km 628.382
Ⓑ Ch 1.0 × 1.0 × 0.7
Passage direct des 8TPBø105
Ch Ⓐ à Ch Ⓑ 3TPBø105
4
4
5
6

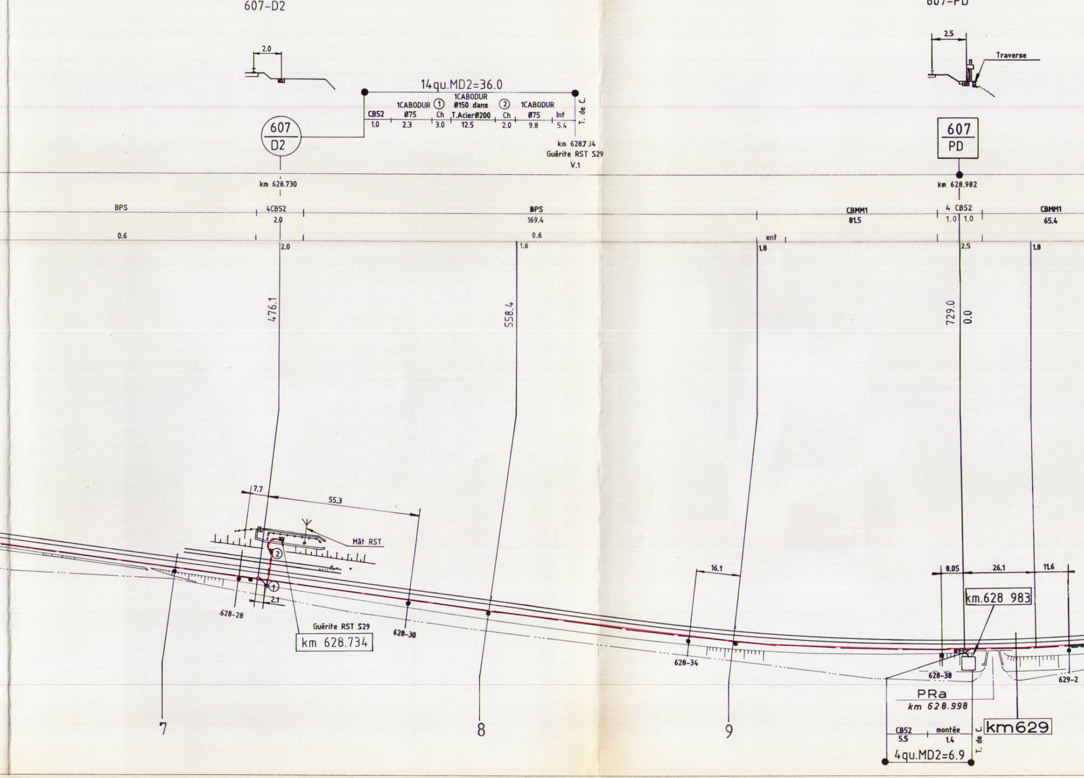
607-D2
2.0
14qu.MD2=36.0
CB52
1.0
1CABODUR
Ø75
2.3
①
Ch
3.0
1CABODUR
Ø150 dans
T.AcierØ200
12.5
②
Ch
2.0
1CABODUR
Ø75
9.8
Int
5.4
T. de C.
km 628.734
Guérite RST S29
V.1
607
D2
km 628.730
607-PD
2.5
Traverse
607
PD
km 628.982
BPS
0.6
4CB52
2.0
2.0
BPS
169.4
0.6
1.8
ent
1.8
CBMM1
81.5
4 CB52
1.0 1.0
2.5
CBMM1
65.4
1.8
476.1
558.4
729.0
0.0
7.7
55.3
Mât RST
2.1
628-28
Guérite RST S29
km 628.734
628-30
16.1
628-34
8.05
26.1
11.6
km.628 983
628-38
629-2
PRa
km 628.998
CB52
5.5
montée
1.4
T. de C.
km629
4qu.MD2=6.9
7
8
9

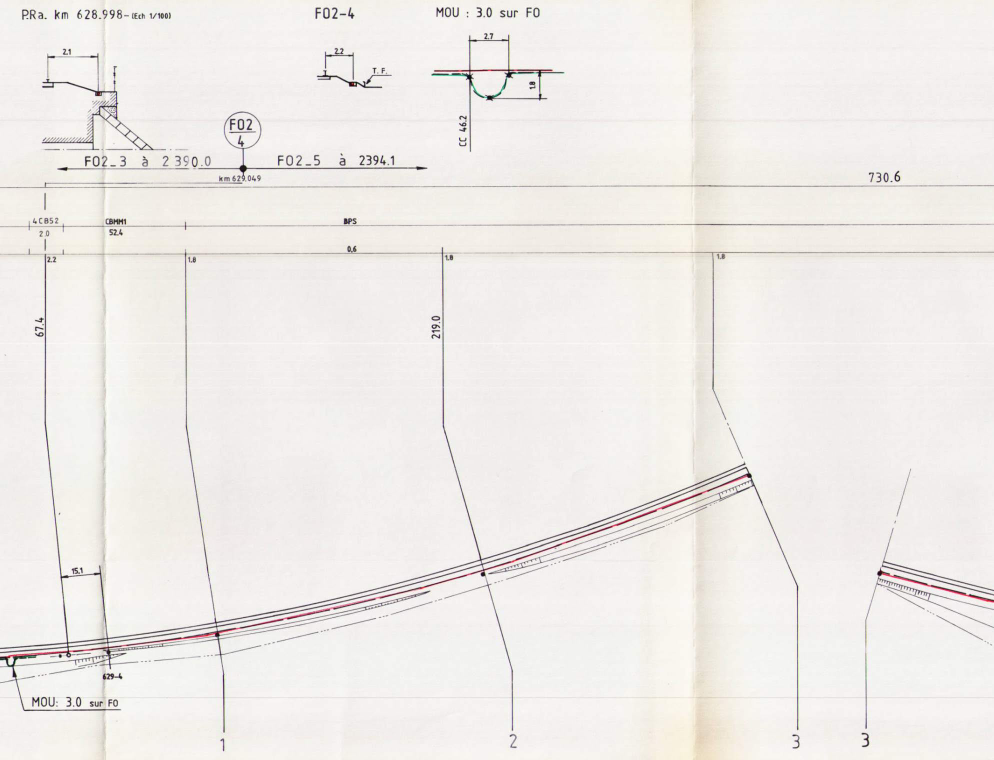
P.Ra. km 628.998- (Ech 1/100)
2.1
F02-4
2.2
T. F.
MOU : 3.0 sur FO
2.7
1.8
CC 46.2
F02
4
F02_3 à 2 390.0
F02_5 à 2394.1
km 629.049
730.6
4CB52
2.0
CBMM1
52.4
BPS
0,6
2.2
1.8
1.8
1.8
67.4
219.0
15.1
629-4
MOU: 3.0 sur FO
1
2
3
3

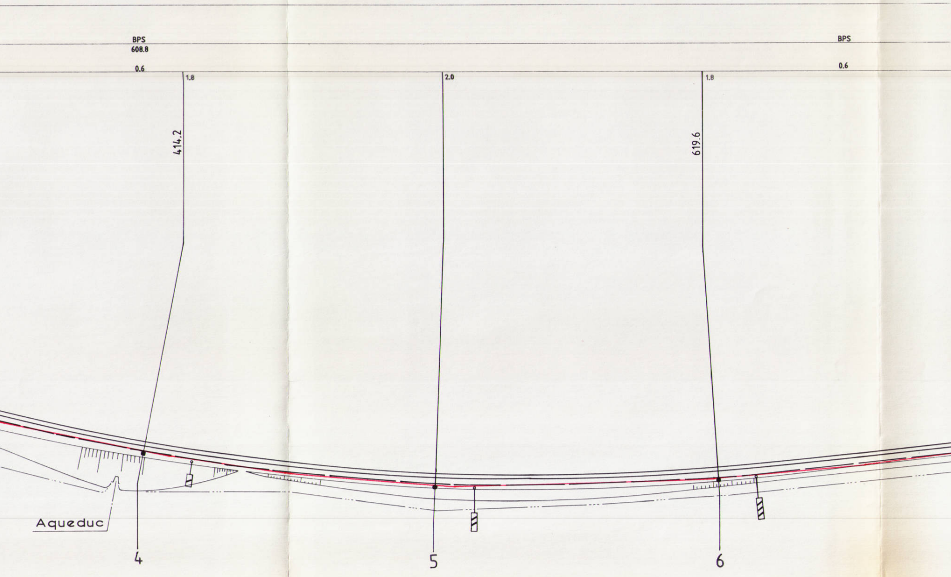
BPS
608.8
0.6
1.8
414.2
2.0
1.8
619.6
BPS
0.6
Aqueduc
4
5
6

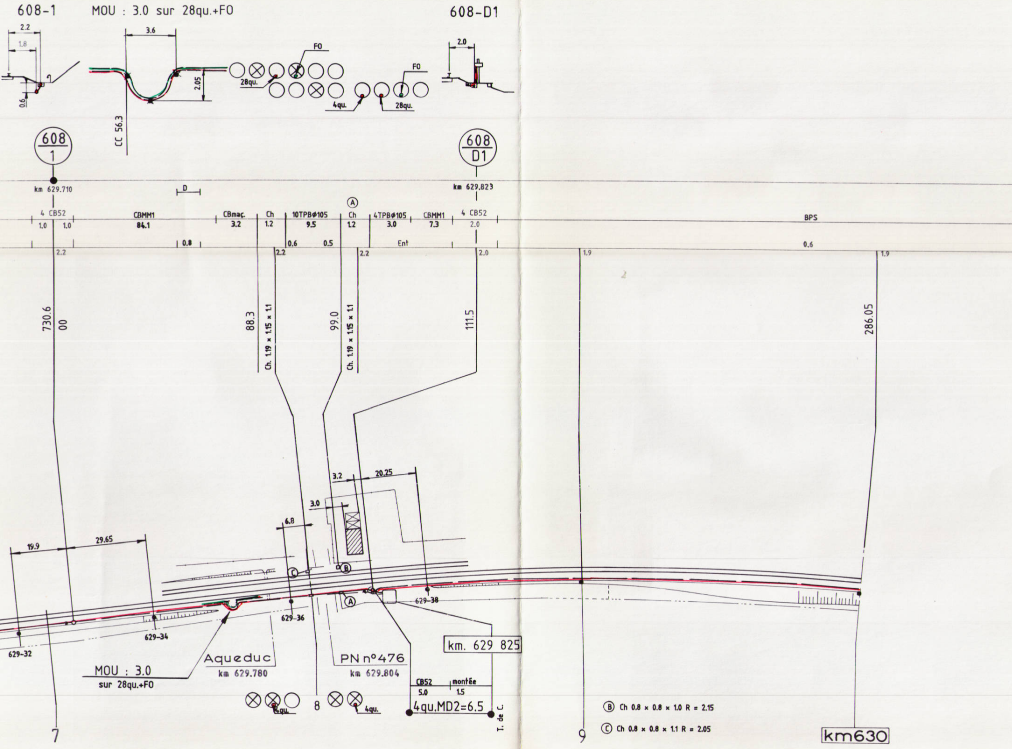
608-1
MOU : 3.0 sur 28qu.+FO
608-D1
2.2
1.8
0.6
3.6
2.05
CC 56.3
FO
28qu.
4qu.
28qu.
FO
2.0
608
1
km 629.710
D
608
D1
km 629.823
Ⓐ
4 CB52
1.0
1.0
CBMM1
84.1
CBmaç.
3.2
Ch
1.2
10TPBø105
9.5
Ch
1.2
4TPBø105
3.0
CBMM1
7.3
4 CB52
2.0
BPS
2.2
0.8
0.6
0.5
2.2
2.2
Ent
2.0
1.9
0.6
1.9
730.6
00
88.3
Ch. 1.19 × 1.15 × 1.1
99.0
Ch. 1.19 × 1.15 × 1.1
111.5
286.05
3.2
20.25
3.0
6.8
19.9
29.65
Ⓒ
Ⓑ
Ⓐ
629-38
629-36
629-34
629-32
km. 629 825
Aqueduc
km 629.780
PN n°476
km 629.804
MOU : 3.0
sur 28qu.+FO
CB52
5.0
montée
1.5
4qu.
8
4qu.
4qu.MD2=6.5
T. de C.
7
9
Ⓑ Ch 0.8 × 0.8 × 1.0 R = 2.15
Ⓒ Ch 0.8 × 0.8 × 1.1 R = 2.05
km630

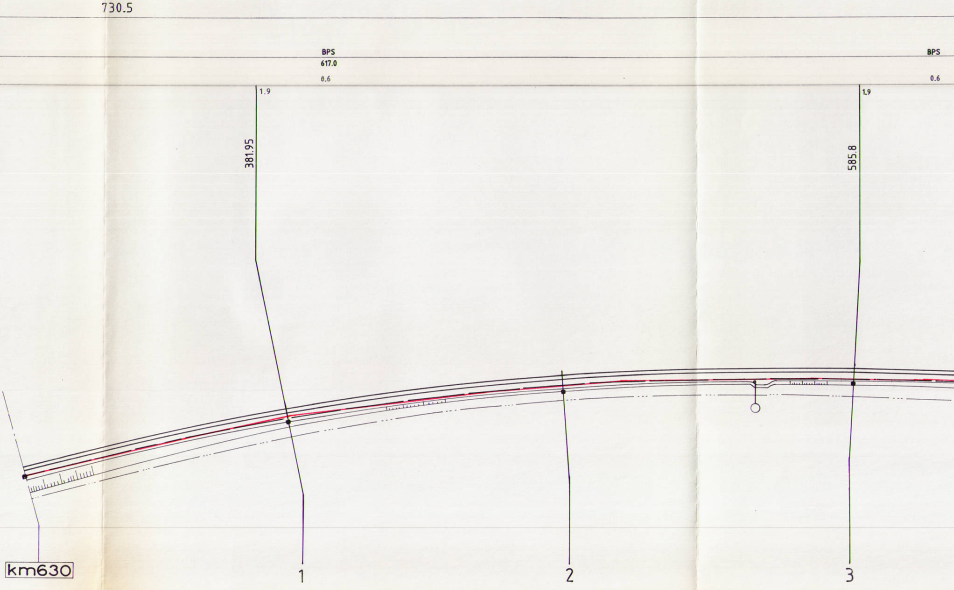
730.5
BPS
617.0
0.6
1.9
381.95
BPS
0.6
1.9
585.8
km630
1
2
3

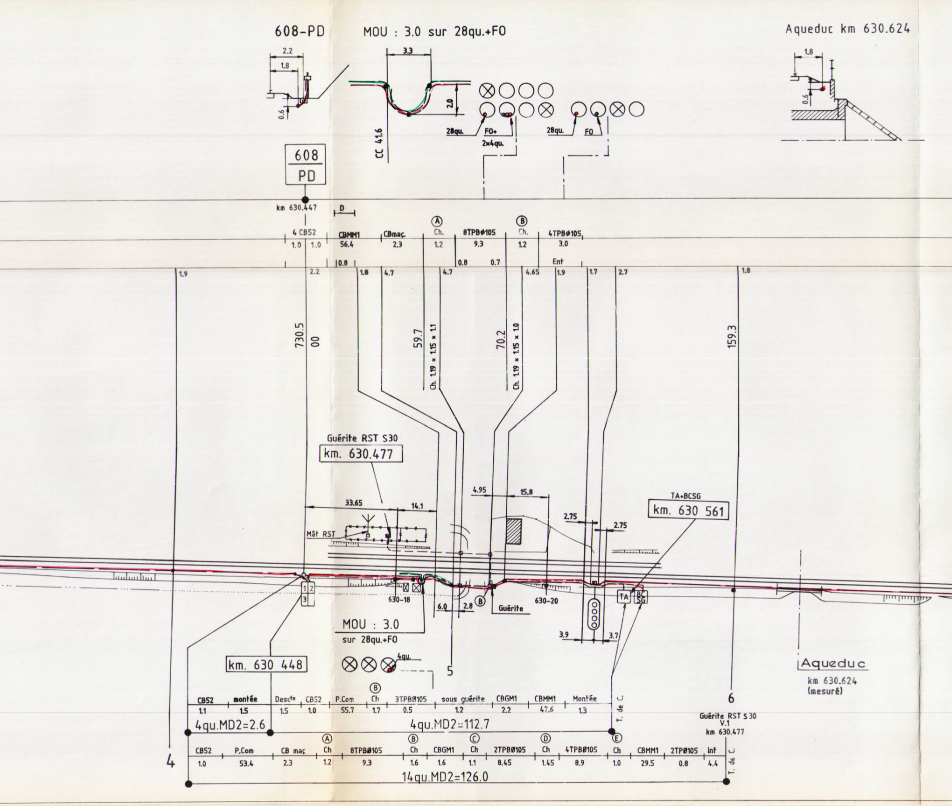
608-PD
MOU : 3.0 sur 28qu.+FO
Aqueduc km 630.624
2.2
1.8
0.6
3.3
2.0
CC 41.6
28qu.
FO+
2×4qu.
28qu.
FO
1.8
0.6
608
PD
km 630.447
D
Ⓐ
Ⓑ
4 CB52
1.0
1.0
CBMM1
56.4
CBmaç.
2.3
Ch.
1.2
8TPBØ105
9.3
Ch.
1.2
4TPBØ105
3.0
0.8
0.8
0.7
Ent
1.9
2.2
1.8
4.7
4.7
4.65
1.9
1.7
2.7
1.8
730.5
00
59.7
Ch. 1.19 × 1.15 × 1.1
70.2
Ch. 1.19 × 1.15 × 1.0
159.3
Guérite RST S30
km. 630.477
33.65
14.1
4.95
15.8
2.75
2.75
TA+BCSG
km. 630 561
Mât RST
1
2
3
630-18
6.0
2.8
Ⓑ
Guérite
630-20
TA
BC
SG
3.9
3.7
MOU : 3.0
sur 28qu.+FO
4qu.
5
km. 630 448
Aqueduc
km 630.624
(mesuré)
Ⓑ
CB52
1.1
montée
1.5
Descte
1.5
CB52
1.0
P.Com
55.7
Ch
1.7
3TPBØ105
0.5
sous guérite
1.2
CBGM1
2.2
CBMM1
47.6
Montée
1.3
T. de C.
4qu.MD2=2.6
4qu.MD2=112.7
6
Guérite RST S 30
V.1
km 630.477
Ⓐ
Ⓑ
Ⓒ
Ⓓ
Ⓔ
4
CB52
1.0
P.Com
53.4
CB maç
2.3
Ch
1.2
8TPBØ105
9.3
Ch
1.6
CBGM1
1.6
Ch
1.1
2TPBØ105
8.45
Ch
1.45
4TPBØ105
8.9
Ch
1.0
CBMM1
29.5
2TPØ105
0.8
Int
4.4
T. de C.
14qu.MD2=126.0

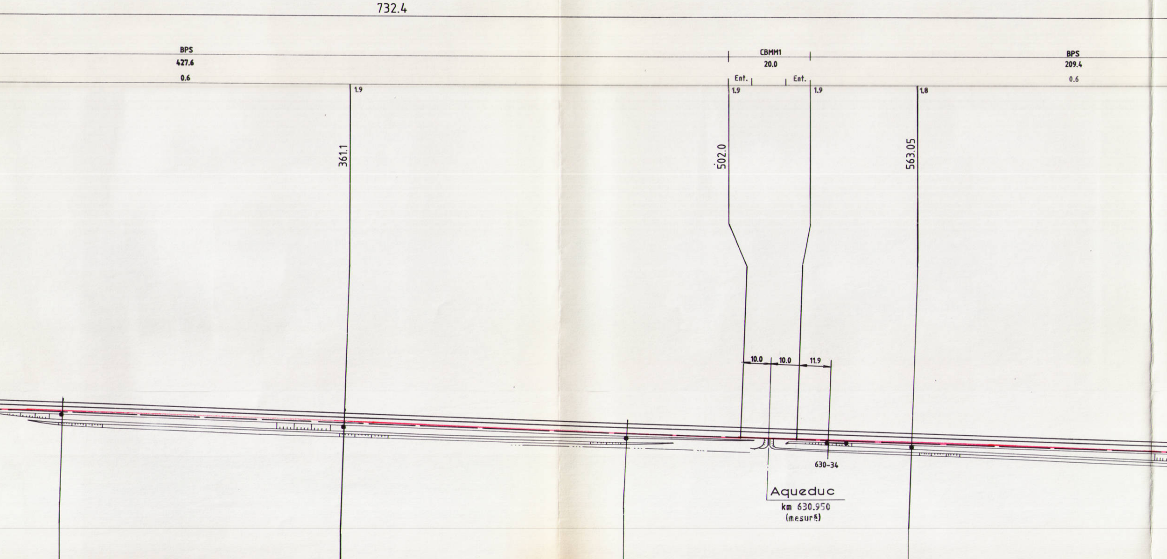
732.4
BPS
427.6
0.6
1.9
361.1
CBMM1
20.0
Ent.
Ent.
1.9
1.9
502.0
563.05
1.8
BPS
209.4
0.6
10.0
10.0
11.9
630-34
Aqueduc
km 630.950
(mesuré)
7
8
9
km631

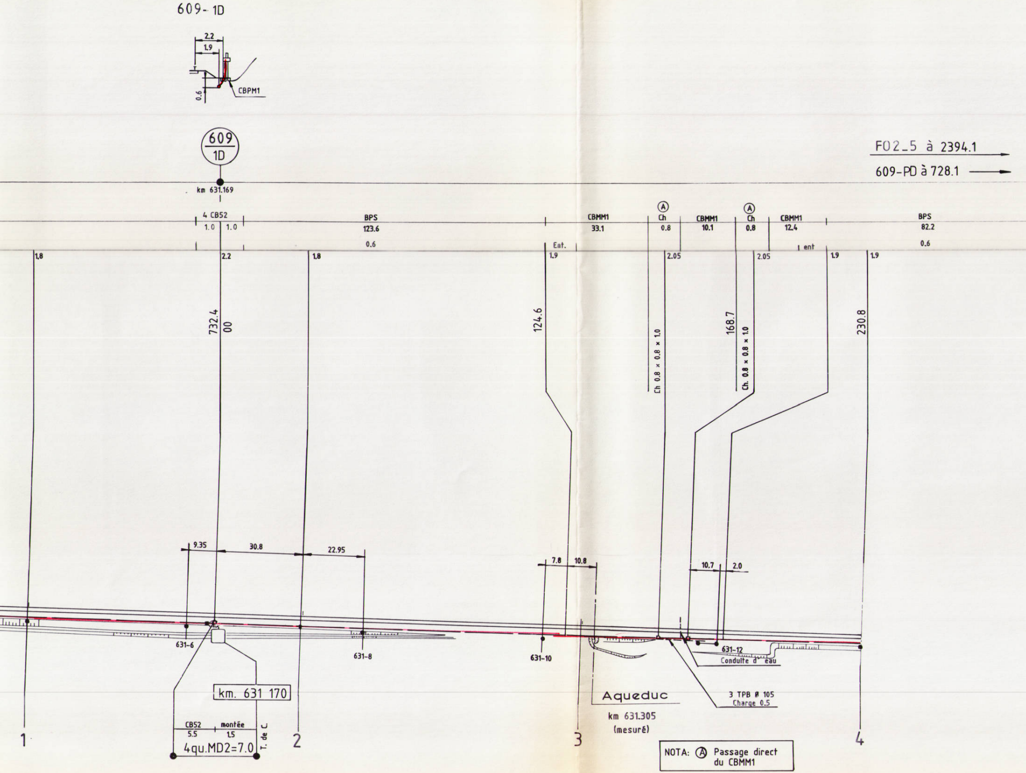
609- 1D
2.2
1.9
0.6
CBPM1
609
1D
F02_5 à 2394.1
609-PD à 728.1
km 631.169
4 CB52
1.0 1.0
BPS
123.6
0.6
CBMM1
33.1
Ent.
Ⓐ
Ch
0.8
CBMM1
10.1
Ⓐ
Ch
0.8
CBMM1
12.4
ent
BPS
82.2
0.6
1.8
2.2
1.8
1.9
2.05
2.05
1.9
1.9
732.4
00
124.6
Ch 0.8 × 0.8 × 1.0
168.7
Ch. 0.8 × 0.8 × 1.0
230.8
9.35
30.8
22.95
7.8
10.8
10.7
2.0
631-6
631-8
631-10
631-12
Conduite d' eau
km. 631 170
CB52
5.5
montée
1.5
4qu.MD2=7.0
T. de C.
Aqueduc
km 631.305
(mesuré)
3 TPB Ø 105
Charge 0.5
1
2
3
4

NOTA: Ⓐ Passage direct du CBMM1

Dates	Modifications

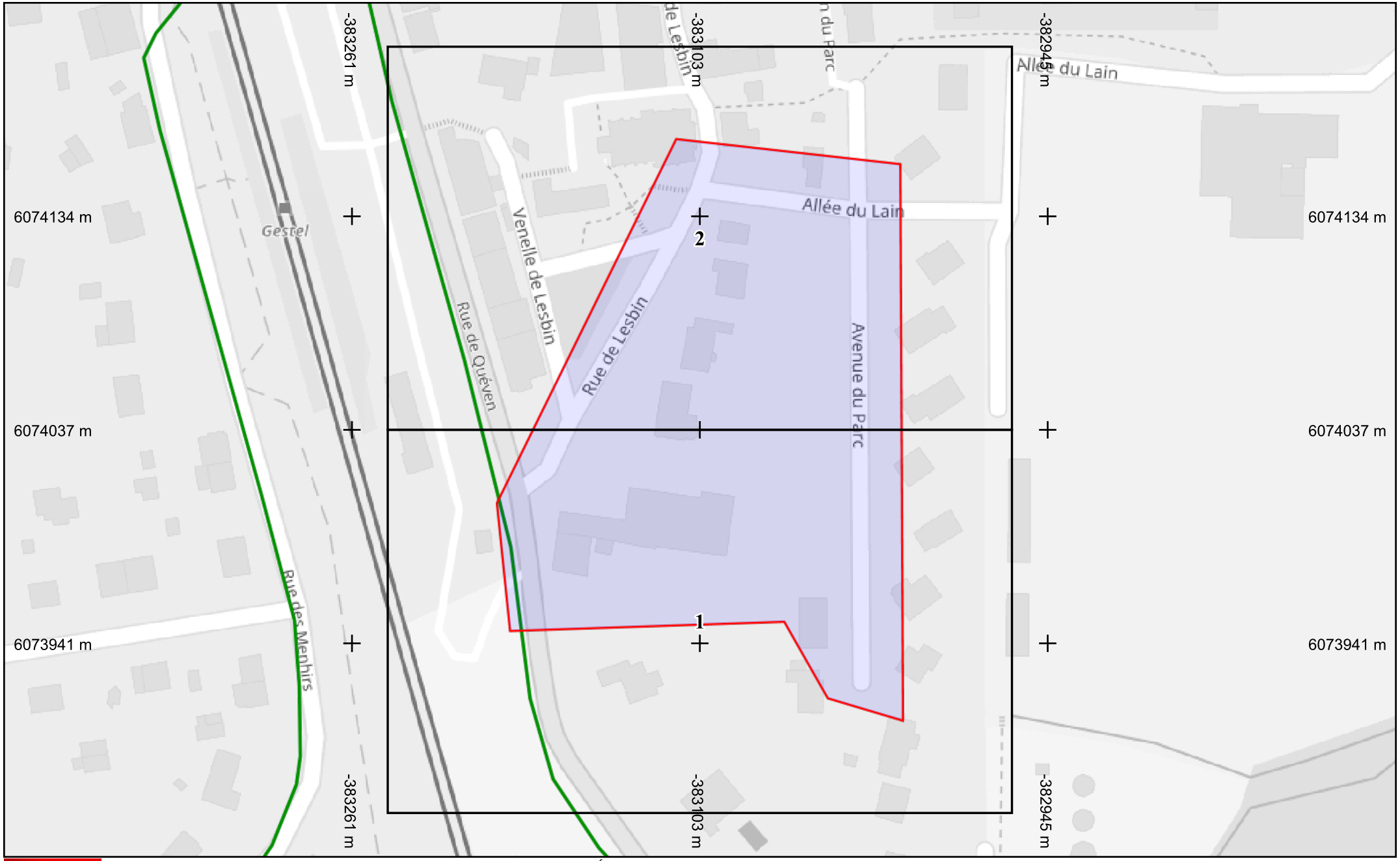


SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1500 --- Plan généré le : 05/09/2023 - 14:21:24
Numéro de consultation : 2023090504027D12
Adresse : 15 rue de lesbin, 56530 GESTEL
Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage

0 10 20 30 40 50m

N

| Classe de précision : C | Catégorie réseau : TL | Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857 |
|---|---|---|

vers folio 2

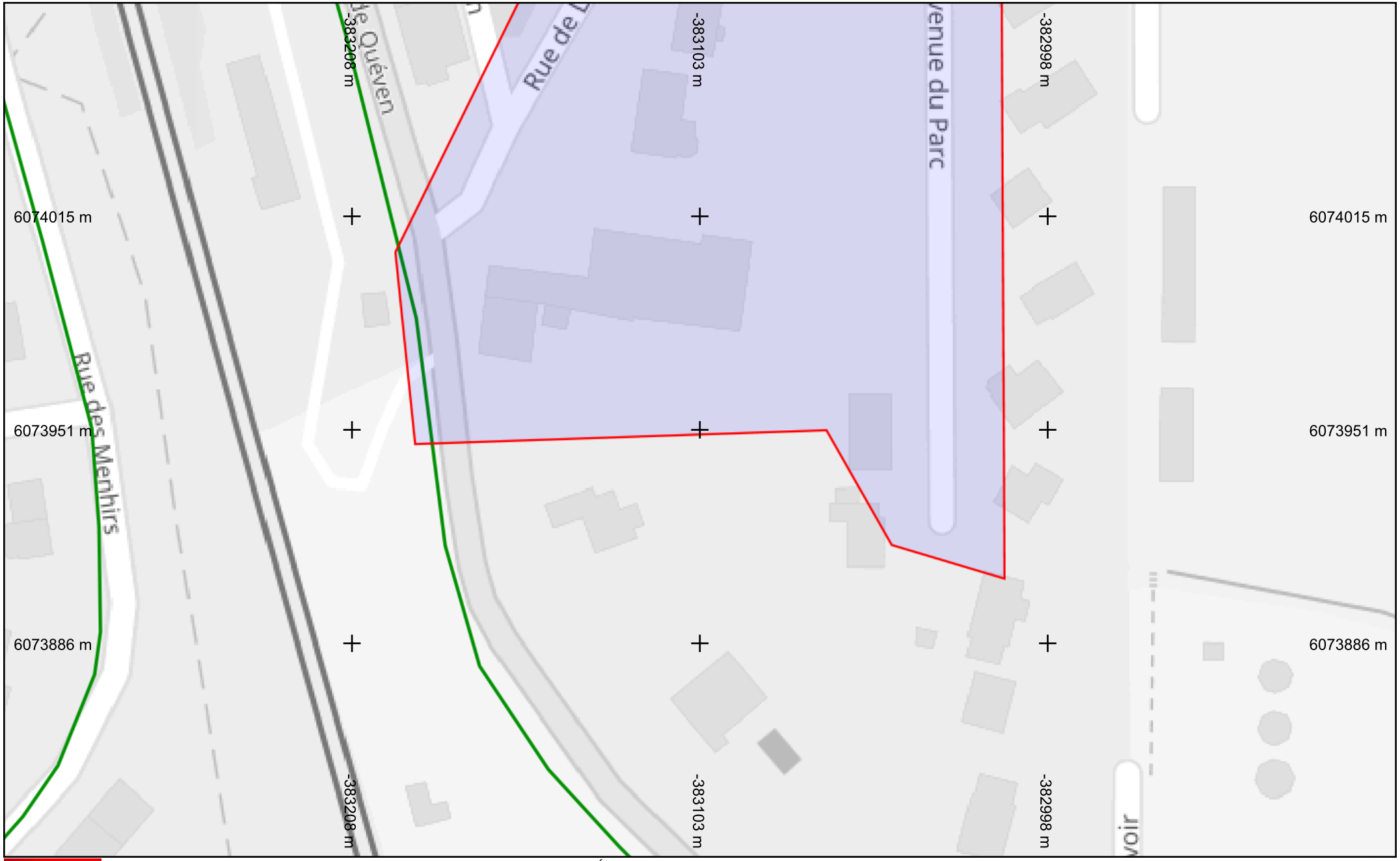


SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 05/09/2023 - 14:21:24
Numéro de consultation : 2023090504027D12
Adresse : 15 rue de lesbin, 56530 GESTEL
Format d'impression : A4 Paysage

**Folio 1**

0 5 10 15 20 25m

N

| Classe de précision : C | Catégorie réseau : TL | Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857 |
|---|---|---|

SFR

Légende

Réseau

vers folio 1

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 05/09/2023 - 14:21:24
Numéro de consultation : 2023090504027D12
Adresse : 15 rue de lesbin, 56530 GESTEL
Format d'impression : A4 Paysage

**Folio 2**

0 5 10 15 20 25m

N

| Classe de précision : C | Catégorie réseau : TL | Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857 |
|---|---|---|

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Déclaration de projet de Travaux
# Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

## Délai de réponse

*Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.*

**Exploitant :** VEOLIA EAU CENTRE OUEST CHEZ SOGEDATA Bretagne

**Destinataire :**
Complément d'adresse : CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

## DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023090504027D12
N° affaire du responsable du projet : 7374
Date de la déclaration : 05 / 09 / 2023
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

## DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

## Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Pays : FRANCE N° SIRET :

### Représentant du responsable du projet

Dénomination : Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Emmanuel GUEVARA
Tél. : 0297644443 Fax(1) :
Courriel(1) : cabinet-l-martin-sarl-d@demat.sogelink.fr

## Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

## Emplacement du projet

Adresse(2) : 15 rue de lesbin
CP : 56530 Commune principale : GESTEL
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

## Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

## Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : TER OTR
Décrivez le projet : Projet de lotissement
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☒ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 19 / 09 / 2023 Durée du chantier : 15 jour(s)

## Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

## Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

## Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Isabelle KERSERHO
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

## Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

# Récépissé de DT
# Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

*Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail*

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

**Dénomination :** Cabinet L. MARTIN SARL Cabinet L. MARTIN SARL
Complément / Service : Chez Sogelink
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20230905040270D12
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 7374
Personne à contacter (déclarant) : GUEVARA Emmanuel
Date de réception de la déclaration : 05 / 09 / 2023
Commune principale des travaux : GESTEL
Adresse des travaux prévus : 15 rue de lesbin

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : VEOLIA EAU CENTRE OUEST CHEZ SOGEDATA Bretagne Ouest
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0969323529 Fax :

## Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EU ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

| Références : | Echelle(1) : | Date d'édition(1) : | Sensible : | Prof. règl. mini(1) : | Matériau réseau(1) : |
|---|---|---|---|---|---|
| | | ___ / ___ / _____ | ☐ | 0 cm | |
| | | ___ / ___ / _____ | ☐ | 0 cm | |

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

*(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché*

## Recommandations de sécurité

*Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Les tronçons ne sont pas systématiquement dotés de grillages avertisseurs
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

**Dispositifs importants pour la sécurité :**

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0969323529
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

## Responsable du dossier

Nom : Service DICT CTO
Désignation du service : DICT
Tél. : 0969323529

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : LAMBERT Karine
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 07 / 09 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

# Contenu et légende des plans des réponses aux DT-DICT

Ouvrages Souterrains d'Assainissement

## Plans et données disponibles dans ce dossier

1. Plan des ouvrages du réseau d'assainissement et de pluvial
2. Données complémentaires des points singuliers relevés en classe A

## Légende

### Chantier

Emprise des travaux

### Assainissement

**Collecteur**

- Pluvial refoulement
- Pluvial gravitaire
- Usée/unitaire refoulement
- Usée/unitaire gravitaire
- Réseaux abandonnés
- Privé

**Branchement**

- Pluvial
- Usée/unitaire

**Regard**

- Usée
- Pluvial
- Usée borgne
- Pluvial borgne

**Avaloir grille**

- Usée
- Pluvial

**Equipement réseau**

- Vanne
- Clapet

**Ouvrage**

- Poste de refoulement/relèvement
- Puits perdus
- Chambre de dessablement
- Bassin tampon
- Déversoir d'orage
- Séparateur à hydrocarbures

**Les ouvrages Privés ou Abandonnées ne sont pas exploités par Veolia, leur position est donnée à titre indicatif**

La durée de validité du récépissé est limitée dans le temps, la DICT doit être renouvelée dans les cas suivants :

- La durée des travaux est supérieure à 6 mois et aucune réunion périodique n'a été planifiée avec les exploitants de réseaux sensibles
- Les travaux annoncés ne sont pas entrepris dans un délai de 3 mois à compter de la date de consultation de la liste des exploitants
- Les travaux sont interrompus pendant plus de 3 mois.

Les plans sont restitués sur le meilleur fond de plan à grande échelle disponible - toutefois le fond de plan mis à disposition de Veolia peut comporter des erreurs importantes ; pour les ouvrages indiqués en classe A, il est nécessaire de se reporter aux coordonnées Lambert fournies avec la réponse.
Dans tous les cas, vous devez procéder à la lecture de l'environnement et prendre en compte les indications fournies par les affleurants (regards, chambres, bouches à clé, etc.)

# Contacts DT-DICT

## En cas de sinistre

En cas d'endommagement sur nos ouvrages lors de votre intervention,
merci de contacter le service clientèle Veolia au **0969323529** en activant le mode « urgence ».

*Attention : Le mode urgence ne peut être activé qu'en cas d'endommagement uniquement. Dans les autres cas, votre demande sera rejetée.*

## Rdv marquage piquetage

En cas de nécessité d'une prise de rdv pour réaliser un marquage piquetage par l'un de nos agents, merci de contacter le service clientèle Veolia :

- Soit par téléphone au **0969323529** en mentionnant le besoin d'une prise de rdv par l'un de nos agents suite à une réponse DICT pour effectuer un marquage-piquetage. *En cas de forte affluence sur nos lignes, merci de patienter ou renouveler votre appel ultérieurement.*
- Soit par internet sur le lien suivant :
  https://www.service.eau.veolia.fr/home/contact/contact-public.html

Vous devez alors :

1. Indiquer la commune concernée,
2. Choisir la thématique eau potable ou assainissement dans la liste déroulante
3. Mentionner la nature de votre demande dans le commentaire « prise de rdv avec un agent Veolia pour effectuer un marquage-piquetage suite à une réponse DICT »,
4. Vous serez recontacté pour la prise de rdv dès que possible.

**Les ouvrages Privés ou Abandonnées ne sont pas exploités par Veolia, leur position est donnée à titre indicatif**

La durée de validité du récépissé est limitée dans le temps, la DICT doit être renouvelée dans les cas suivants :

- La durée des travaux est supérieure à 6 mois et aucune réunion périodique n'a été planifiée avec les exploitants de réseaux sensibles
- Les travaux annoncés ne sont pas entrepris dans un délai de 3 mois à compter de la date de consultation de la liste des exploitants
- Les travaux sont interrompus pendant plus de 3 mois.

Les plans sont restitués sur le meilleur fond de plan à grande échelle disponible - toutefois le fond de plan mis à disposition de Veolia peut comporter des erreurs importantes ; pour les ouvrages indiqués en classe A, il est nécessaire de se reporter aux coordonnées Lambert fournies avec la réponse.
Dans tous les cas, vous devez procéder à la lecture de l'environnement et prendre en compte les indications fournies par les affleurants (regards, chambres, bouches à clé, etc.)

**Plan des ouvrages du réseau d'eau usée et de pluvial - Plan général (1/1)**

VEOLIA

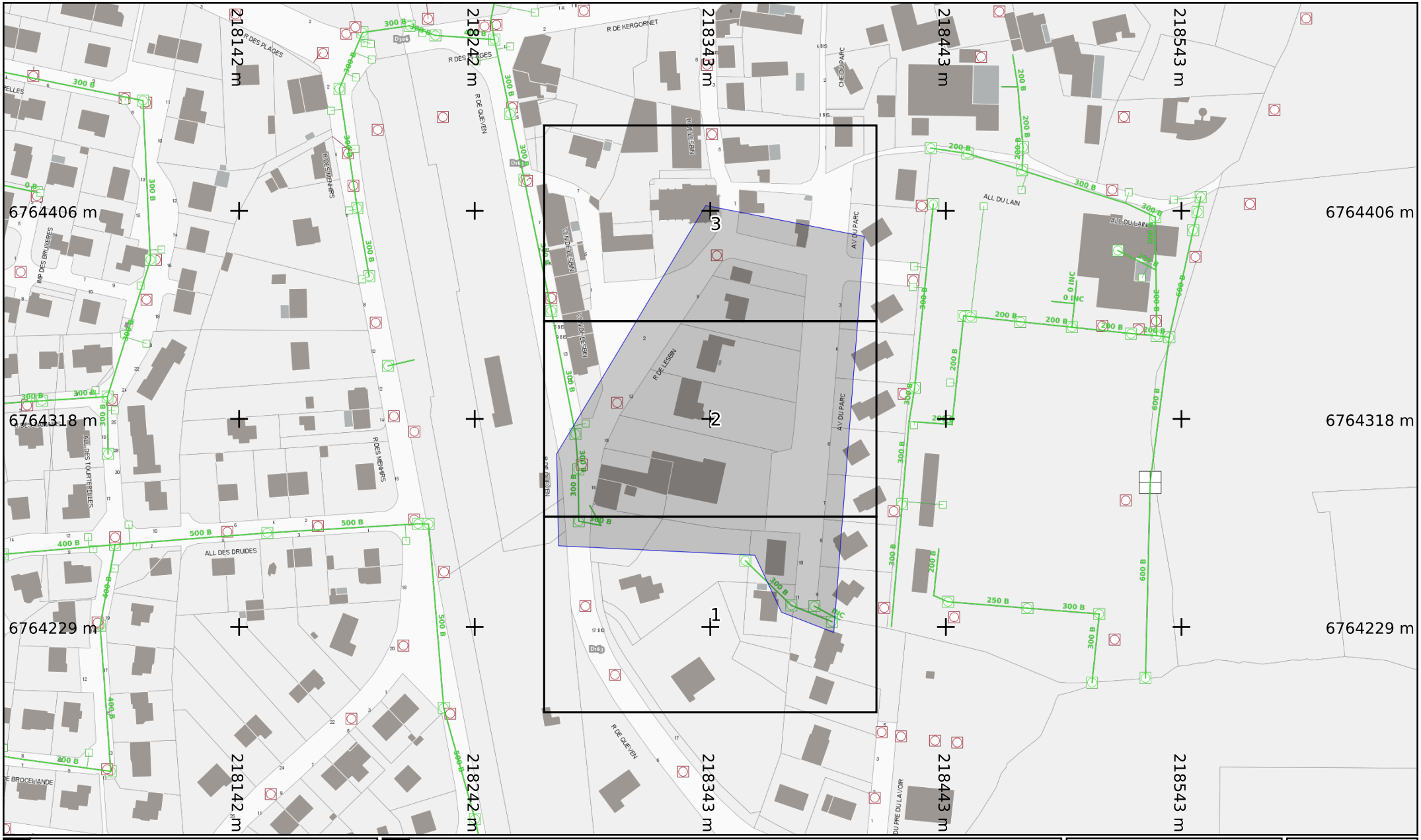


**Info. DICT**

**Adresse :** 15 rue de lesbin

56530 GESTEL

**Date d'édition :** 05/09/2023

**N° Consultation :** 2023090504027D12

**Info. plan**

**Classe de précision** (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

**— Diamètre Matériau [A] —** : Pour objets linéaires

**A23** : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

**Echelle :** 1:2000

0 10 20 30 40 50m

Format d'impression : A4 Paysage

**Orientation**

Nord

**Plan des ouvrages du réseau d'eau usée et de pluvial** - Folio 1 /3

vers folio 2

VEOLIA

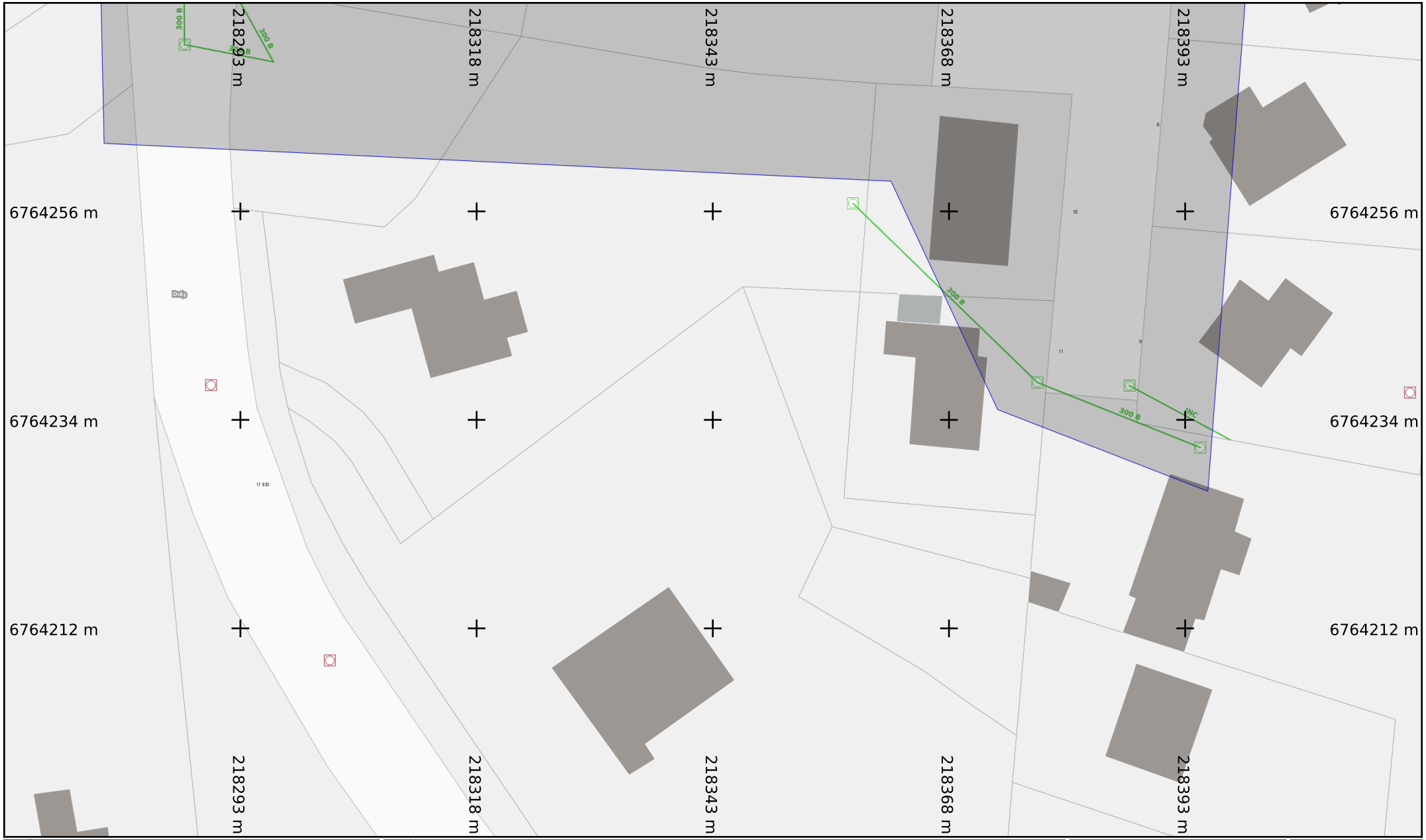


Info. DICT

**Adresse :** 15 rue de lesbin

56530 GESTEL

**Date d'édition :** 05/09/2023

**N° Consultation :** 2023090504027D12

Info. plan

**Classe de précision** (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

**Diamètre Matériau [A]** : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

**Echelle :** 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

**Orientation**

Nord

**Plan des ouvrages du réseau d'eau usée et de pluvial** - Folio 2 /3

vers folio 3

VEOLIA

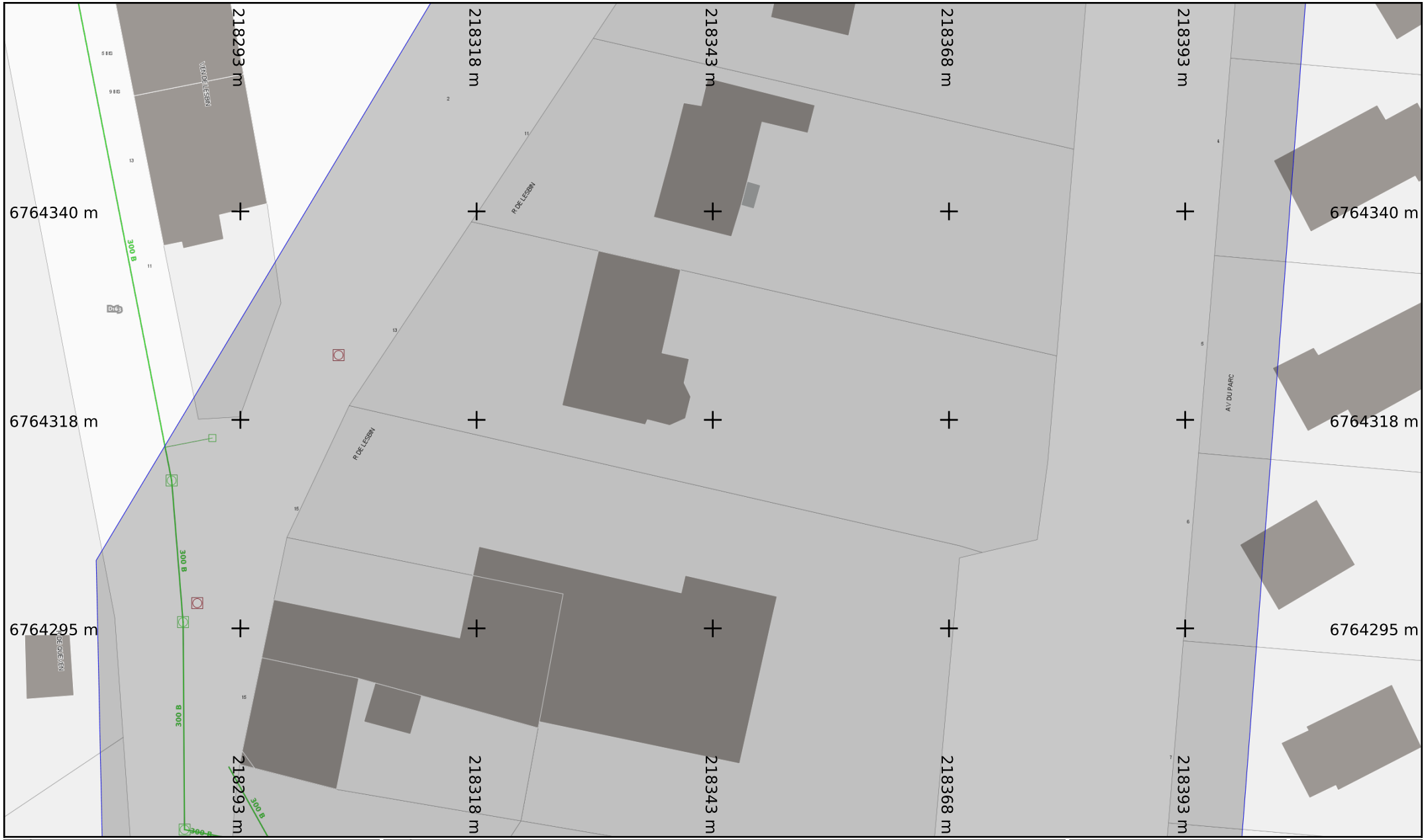


## Info. DICT

**Adresse :** 15 rue de lesbin

56530 GESTEL

**Date d'édition :** 05/09/2023

**N° Consultation :** 2023090504027D12

## Info. plan

vers folio 1

**Classe de précision** (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

**Diamètre Matériau [A]** : Pour objets linéaires

**A23** : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

**Echelle :** 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

**Orientation**

Nord

**Plan des ouvrages du réseau d'eau usée et de pluvial** - Folio 3 /3

VEOLIA

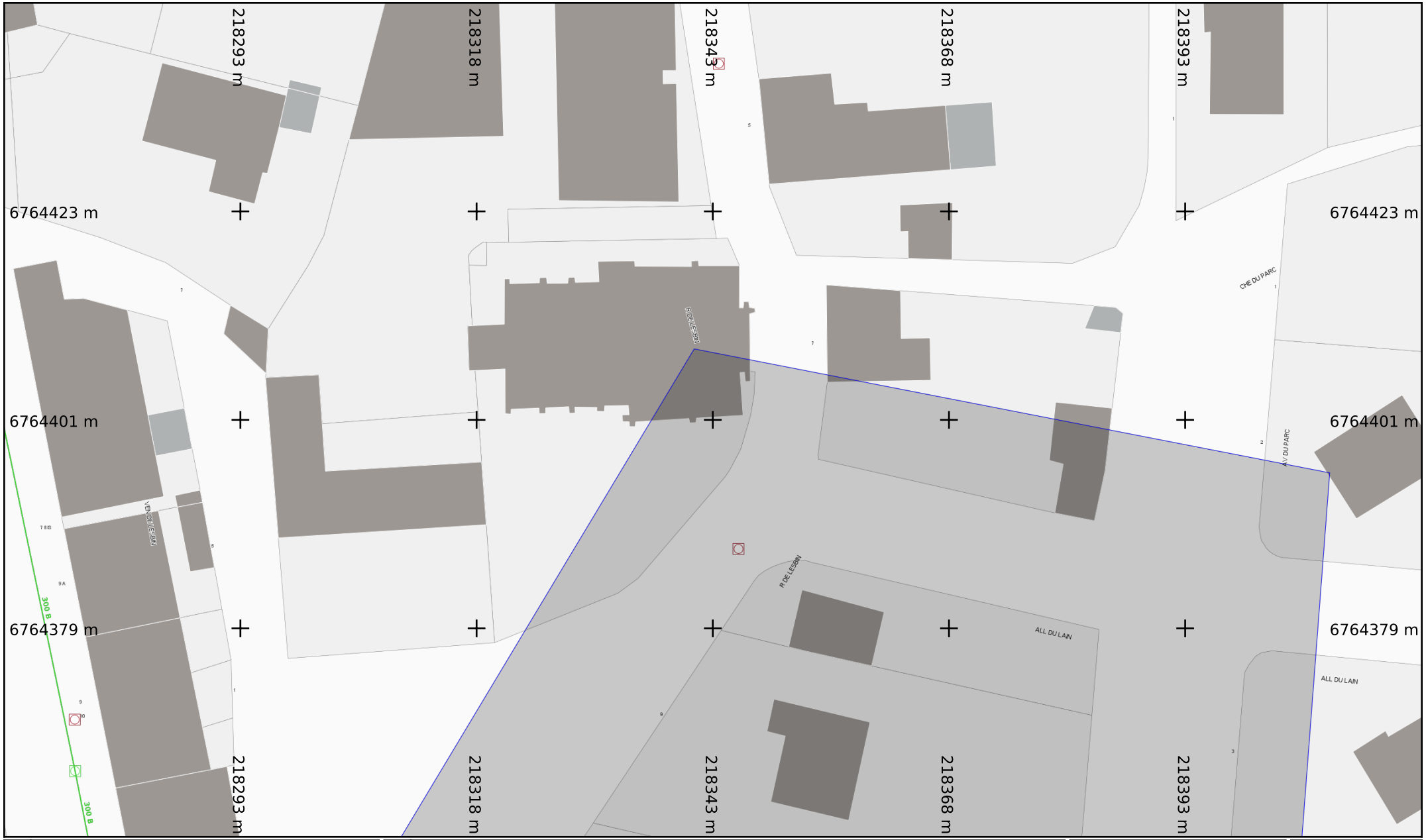


## Info. DICT

**Adresse :** 15 rue de lesbin

56530 GESTEL

**Date d'édition :** 05/09/2023

**N° Consultation :** 2023090504027D12

## Info. plan

**Classe de précision** (Système de coordonnées : Lambert 93)

vers folio 2

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

**Diamètre Matériau [A]** : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

**Echelle :** 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

**Orientation**

Nord